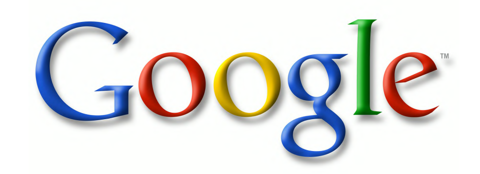
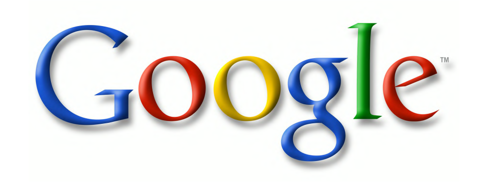
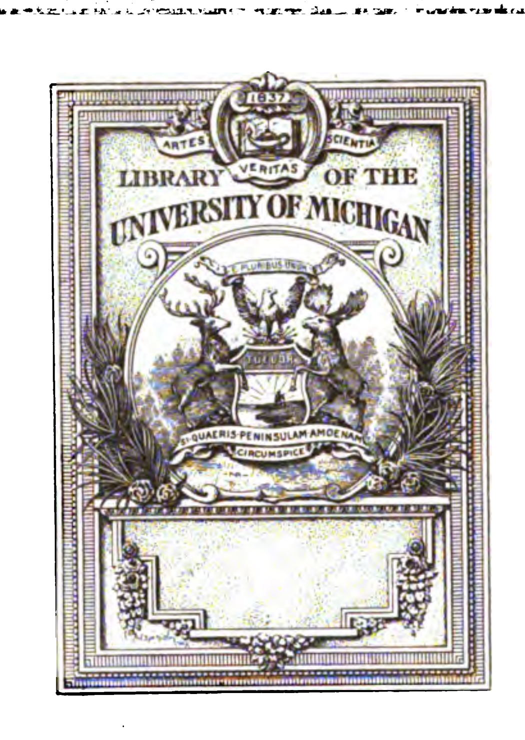





1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

7e Année. — 197. 30 Décembre 1911

L'ILLUSTRATION THÉATRALE

Journal d'Actualités Dramatiques

PUBLIANT LE TEXTE COMPLET DES PIÈCES NOUVELLES
JOUÉES DANS LES PRINCIPAUX THÉATRES DE PARIS



L'Illustration Théâtrale paraît mensuellement et publie des numéros spéciaux chaque fois que l'exige l'actualité dramatique.
Aucun numéro de *L'Illustration Théâtrale* ne doit être vendu sans le numéro de *L'Illustration* portant la même date.
Tout abonné à *L'Illustration* est abonné de droit à *L'Illustration Théâtrale*.

Prix du Numéro : UN FRANC. — *Abonnement annuel :* France, 36 francs; Etranger, 48 francs.

13, rue SAINT-GEORGES, PARIS (9e).

Les Sauterelles, au théâtre du Vaudeville

M. EMILE FABRE a raconté comment lui était venue l'idée d'écrire la pièce que voici. Un soir un de ses amis le convia à un dîner de coloniaux. Durant tout le cours du repas, les convives parlèrent, naturellement et presque exclusivement, des colonies. Les faits qui furent ainsi révélés à notre auteur lui parurent étrangement surprenants ; il les taxa d'exagération ; puis il eut la curiosité de se renseigner ; il interrogea des fonctionnaires, des officiers, des colons, des indigènes même. Et voilà que devant ses investigations, pêle-mêle avec des dévouements, des héroïsmes trop souvent obscurs ou mal récompensés, tout un monde d'erreurs, d'abus, s'ouvrait à lui. Or, précisément parce qu'il appréciait à leur valeur incomparable l'importance qu'ont pour la France ses colonies, il jugea intolérables certaines méthodes de colonisation. Il contrôla sa documentation en compulsant les rapports des inspecteurs de finances, les comptes rendus des séances des conseils coloniaux, des discussions parlementaires sur les emprunts, les plus récents rapports sur le budget des Colonies. Au fur et à mesure qu'il s'éclairait un peu plus, il se passionnait davantage ; le généreux ferment dramatique qui nous a valu *la Vie publique*, *les Ventres dorés*, agissait en lui. Déjà des personnages se dressaient, à leurs plans différents, en pleine lumière ou dans l'ombre, des intérêts s'entre-croisaient, des conflits s'amorçaient ; les répliques jaillissaient, s'enchevêtraient en scènes, les scènes se groupaient en actes. La pièce *les Sauterelles* était commencée.

***

Une constatation que l'on va faire dès les premières pages du premier acte — on en subit l'effet à la représentation sans avoir naturellement le loisir de s'en rendre compte d'une façon aussi nette, aussi précise — c'est celle de la richesse substantielle de ce dialogue, dont toutes les phrases, dont presque tous les mots résument un fait, dévoilent un trait de caractère ou de mœurs, concourent au développement logique du drame, en préparent le dénouement presque inévitable et si pathétique.

Rarement une pièce fut commentée par la presse avec une telle attention, et de façons si diverses. Elle est d'ailleurs à peu près ainsi commentée par les spectateurs à l'issue de chaque représentation. C'est là, il faut en convenir, une preuve de l'extrême intérêt qu'elle éveille, et c'est évidemment ce qui explique qu'après avoir été d'abord l'objet d'un accueil discuté, son succès s'accentue maintenant tous les jours.

Un critique, M. Régis Gignoux, avait prévu ce curieux effet dès le soir de la répétition générale. M. Gignoux exprimait, dans *Paris-Journal*, cet avis que jamais M. Emile Fabre n'avait écrit une œuvre plus personnelle, plus violemment personnelle :

« Il s'est écarté de toutes les généralités, de toutes les banalités. Il a eu le scrupule de réduire autant que possible ses chances de succès... A peine une intrigue d'amour, pour reposer de l'argent et pour expliquer aux femmes les civilisations d'Orient et d'Occident opposées dans le conflit. Pour frivole qu'il soit et aimant à être dupé, le public a été ému par un tel défi. Et il s'est appliqué à entendre M. Emile Fabre, à le suivre dans son enquête, à partager ses railleries, ses indignations, ses inquiétudes. Il a été convaincu : il s'est abandonné et il a applaudi. Le succès difficile que l'auteur des *Sauterelles* a remporté hier et qui va croître dès que la grande foule s'en emparera, sera la juste récompense de son initiative originale, de son indépendance et de son labeur désintéressé. »

M. Joseph Galtier pose une fois de plus dans *Excelsior* la vieille question si controversée : vaut-il mieux dire la vérité fût-elle cruelle, en vue de guérir le mal, ou convient-il plutôt de la cacher ? Et il poursuit :

« Je suis d'avis qu'une fois de plus M. Emile Fabre a essayé de faire œuvre de moraliste. En somme, il s'est borné à signaler ce que d'autres, avant lui, notamment mon ami Pierre Mille, a rapporté avec bonne humeur, dans ses chroniques très piquantes. Au théâtre, cependant, les mêmes fautes prennent plus de relief et plus de portée — parce qu'il faut qu'elles aient des conséquences dramatiques immédiates. »

M. Adolphe Aderer dit, dans le *Petit Parisien*, que, puisqu'il est avéré, pour tous, que la colonisation française est encore la plus douce et la plus bienveillante, il eût été désirable peut-être — cela était-il dramatiquement réalisable ? — que la « leçon » s'adressât à tous les Européens indistinctement :

« L'œuvre de M. Fabre n'en part pas moins d'une pensée généreuse à laquelle il faut rendre hommage et qui peut se résumer ainsi : « Soyez » bons pour les indigènes. »

Mais M. Nozière déclare, dans l'*Intransigeant*, qu'à son avis cette pièce est profondément patriotique :

« M. Fabre fait entendre au pays de rudes vérités, mais c'est pour le bonheur de la France : qui aime bien châtie bien. Il y a le patriotisme qui est aveugle et il y a le patriotisme clairvoyant. Célébrer sans cesse les qualités du pays, c'est du patriotisme, mais lui révéler ses faiblesses pour le rendre plus fort, c'est aussi du patriotisme. »

Examinant la pièce au point de vue « métier », M. Edmond Sée remarque, dans *Gil Blas*, que trois sujets — chacun se réclamant d'un genre de théâtre différent — s'y juxtaposent ; il y a la comédie satirique, l'histoire d'amour, et le drame du Grand-Guignol. C'est incontestablement — pour M. Edmond Sée — la comédie satirique qui est la mieux venue, et qui nous permet d'applaudir le plus franchement aux qualités dramatiques d'Emile Fabre.

M. Adolphe Brisson dans le *Temps*, M. Paul Souday dans l'*Eclair*, M. Léon Blum dans *Comœdia*, M. Abel Hermant dans le *Journal*, expriment une opinion qui peut se résumer ainsi :

« C'est une œuvre basée sur des faits incontestables, soigneusement vérifiés, et dont on sait que l'auteur n'a pas eu la vision et le contact directs, personnels... Mais M. Emile Fabre y manifeste les qualités mêmes qui ont fait le succès de *la Vie publique* et des *Ventres dorés*... Son drame d'aujourd'hui n'est pas moins chaleureux que ses drames précédents ; les mêmes indignations, les mêmes généreuses colères, le même ardent désir d'améliorations et de réforme y palpitent... »

M. Félix Duquesnel voit là une grande dépense de talent sur un sujet « plutôt ingrat », et il écrit dans le *Gaulois* :

« Cependant l'exécution prend intérêt par la couleur très soignée de son exotisme pittoresque, et les deux derniers tableaux sont d'une belle violence dramatique, avec beaucoup de réalité dans le mouvement des foules. »

...Tandis que M. Robert de Flers juge, au contraire, que ce sont les deux premiers actes qui sont les plus remarquables, et il écrit dans le *Figaro* :

« La scène où tous les fonctionnaires de la colonie discutent l'affectation du nouvel emprunt est traitée de main de maître. »

M. Robert de Flers conclut en qualifiant *les Sauterelles* d'œuvre « très curieuse, très personnelle et très intéressante sur un sujet presque entièrement neuf ».

Mais terminons cette revue de la presse par deux journaux coloniaux paraissant à Paris. Dans les *Annales coloniales*, M. Camille Picard, député des Vosges, se félicite, à propos de cette œuvre, de constater que le pays

(Voir la suite à l'avant-dernière page de la couverture.)

LES SAUTERELLES

PIÈCE EN CINQ ACTES

par

ÉMILE FABRE



Son Excellence Nam-Trieu (M. Lérand) remet à sa femme (Mlle Polaire) le poignard avec lequel elle doit s'exécuter (ACTE III).

——•○•——

Les Sauterelles *ont été représentées pour la première fois le 13 décembre 1911 au théâtre du Vaudeville.*

PHOTOGRAPHIES BERT

PERSONNAGES

Maxime Régial, gouverneur général de la Nouvelle-France	MM.	DUQUESNE.
Nam-Trieu, ministre de l'empereur		LÉRAND.
De Dambrun		GAUTHIER.
Lebray, résident supérieur de la province de Shong Hoï		JEAN DAX.
Bérigny, résident supérieur de la province de la Rivière Verte		ROGER VINCENT.
Laforêt, résident supérieur des Hautes-Provinces		BOSC.
Marius Tron, directeur des travaux publics		JOFFRE.
Lefiscal, directeur de la comptabilité		COUSIN.
Thaï Van N'Guyen, premier ministre		BARBAT.
Piêtrequin, procureur général		DORGEL.
Lambourde, directeur des douanes		CHARTRETTES.
Blanchet de Musignan, créole, directeur des services civils		GUILTON.
M. Souriciau, banquier		CHÂNOT.
Carvin, gouverneur général (au 1er acte)		LUGUET.
Dong-Hoï, mandarin		HARRY BAUR.
Kaï-Kinh, mandarin		MARC GÉRARD
Le Général de Tourmalin		ARVEL.
L'Enseigne de vaisseau Florent		BECMAN.
Gabriel, interprète		SERGE DUBOIS.
Le Capitaine Tostain		LEYSSAC.
Battistini, inspecteur de la garde indigène		GARRIGUES
M. Valat		VERTIN.
Le Directeur de l'Ecole des langues orientales		LERIEU.
Un Secrétaire		FERRÉ.
Le Docteur Murel		ALIX.
1er Vice-Roi		CREUZE.
2e Vice-Roi		DEPERROIS.
3e Vice-Roi		SERNAY.
Le Sergent		ALLARD.
Un Secrétaire		THOMEN.
Le Ministre		BRITAC.
Un Ministre		DARDIER.
Un Ministre		DAUPHIN.
Un Sergent		DARRAL.
Un Soldat		BACRIT.
Hoa Sen, épouse de Nam-Trieu	Mmes	POLAIRE.
Mme Régial		ELLEN-ANDRÉE.
Mme Bérigny		TERKA-LYON.
Mme Lebray		RENÉE MAUPIN.
Mme Lefiscal		FARNA.
Mme Lambourde		DHERBLAY.
Théodore, métis		BERTHE FUSIER.
Mme Piêtrequin		DARIO.
Mme Blanchet de Musignan, créole		CABANEL.
Le Petit Empereur		RENÉE FETTI.
Loulou Blanchet (12 ans)		PETITE FROMET.

Officiers d'ordonnance. Sergents et soldats de la garde (indigènes).
Soldats français, boys, colons, secrétaires, etc.



Mme Lebray. Dambrun. Mme Nam-Trieu. Loulou.

Dambrun *« Madame, à vous entendre, on jurerait une petite Parisienne »*

LES SAUTERELLES

ACTE PREMIER

Le salon chez le résident supérieur à Shong Hoï.

Mme LEBRAY, Mme PIETREQUIN, Mme BLANCHET DE MUSIGNAN, LOULOU (sa fille, huit ans). Mme LAMBOURDE, Mme LEFISCAL, M. DE DAMBRUN.

On prend le thé. Des boys vont et viennent, font le service. Loulou, assise devant une petite table, feuillette un livre d'estampes. Au lever du rideau, Mme Piétrequin se lève pour prendre congé de Mme Lebray.

Mme LEBRAY, à Mme Piétrequin. — Vous partez déjà?

Mme PIÉTREQUIN. — Il y a plus d'une demi-heure que nous bavardons.

Mme LEBRAY. — Restez un moment encore, j'attends Mme Nam-Trieu.

Mme PIÉTREQUIN. — L'épouse de Son Excellence Nam-Trieu?

Mme LEBRAY. — Oui. Le second ministre de Sa Majesté. La connaissez-vous?

Mme PIÉTREQUIN. — Je l'ai aperçue dans une soirée chez l'empereur.

Mme LEBRAY. — Elle est charmante. Un peu timide. Mais je la dégourdirai.

Mme LAMBOURDE. — Tiens, je lui demanderai quelques renseignements sur un scandale qui aurait éclaté au palais.

Mme LEBRAY, à Mme Piétrequin qui remonte. — Décidément, vous ne restez pas? Mes amitiés à M. le procureur général. J'espérais le voir ce matin à l'exécution de ces trois pirates.

Mme PIÉTREQUIN. — C'est la justice indigène qui les avait condamnés. Leurs têtes n'appartenaient pas à mon mari. (Elle sort.)

Mme LEFISCAL. — Elle a été réussie, cette exécution?

Mme LEBRAY. — Très réussie. D'ailleurs, vous en verrez des photographies. Toutes les dames qui m'accompagnaient avaient apporté leurs kodacks. (A Mme Lefiscal.) Encore une tasse de thé?

Mme LEFISCAL. — Volontiers.

DE DAMBRUN. — Il est exquis. Et un parfum!...

Mme BLANCHET, c'est une créole. Elle ne prononce pas les *r*. — Mon ma'i me le 'épétait hié' enco'e... « Il n'y a que chez M. le 'ésident supé'ieu' qu'on boit du thé pa'eil. »

Mme LEBRAY, à de Dambrun, en lui versant du thé. — Ainsi, monsieur de Dambrun, vous prenez le bateau du quatorze?

DE DAMBRUN. — Oui, madame. Je n'ai plus que quelques signatures à donner.

Mme LEBRAY. — Votre séjour parmi nous aura été de bien courte durée. Emporterez-vous, du moins, de la Nouvelle-France un joli souvenir?

DE DAMBRUN. — Oh! madame, on a été si accueillant pour moi. Les Français d'Asie sont charmants.

Mme BLANCHET. — Vous voyez, monsieu', qu'on a g'and to't, à Pa'is, de di'e tant de mal de nous aut'es, pauv'es fonctionnai'es, et de not'e administ'ation.

Mme LEBRAY. — Et si tout ne va pas mieux ici,

c'est qu'on a commis la faute, il y a trente-cinq ans, au lendemain de la conquête, de ne faire de ce pays, qu'un pays de protectorat — quand il fallait l'annexer — et de conserver, à côté de notre administration, l'administration indigène qui dépend de l'empereur et de son conseil.

Mme LAMBOURDE. — Ah! si nous n'avions, auprès de nous, ni empereur, ni mandarins, ni fonctionnaires indigènes! Si la Nouvelle-France était une vraie colonie!

Mme LEBRAY, à de Dambrun. — Pourquoi avoir vendu la concession de votre frère? Il fallait la garder et vous installer chez nous comme colon.

DE DAMBRUN, vivement. — Ah! non, par exemple... Je veux dire... Enfin, vous comprenez, je suis un boulevardier... Après son échec aux dernières élections, mon patron m'a offert de me faire nommer sous-préfet... Mais, vivre hors Paris... J'ai refusé... Mon frère était mort, il y a deux ans. Sa succession restait assez embrouillée. J'ai profité des loisirs que des électeurs stupides faisaient à M. Régial. Je suis venu. J'ai liquidé la succession de mon frère. Je repars...

Mme LEBRAY. — D'ailleurs, vous reprendrez bientôt, sans doute, vos fonctions de secrétaire auprès de M. Régial. Il redeviendra député et ministre. (Marius Tron parait à la porte du salon. Mme Lebray l'apercevant.) Ah bah!

TRON, c'est un gros homme ventru. Il a l'accent du Midi. — Hé bé, oui, belle dame, c'est moi. Je suis à vos genoux... (Saluant les dames.) Madame Lefiscal, madame Lambourde, madame Blanchet de Musignan, je vous baise les mains.

Mme LEBRAY, présentant. — Monsieur Marius Tron, sous-directeur des Travaux publics au protectorat... Monsieur de Dambrun... (A Tron.) Mais, par exemple, si je m'attendais...

TRON. — Rentré à Shong Hoï depuis deux heures, vous le voyez, madame, ma première visite est pour vous.

Mme LEBRAY. — Et connaissez-vous la grande nouvelle?

TRON. — L'emprunt est autorisé?

Mme LEBRAY. — Pas encore. Mais, depuis six jours, nous avons, en France, un nouveau ministère.

TRON. — Qui est aux Colonies?

Mme LEBRAY. — Un vétérinaire.

Mme LEFISCAL. — M. Moreau.

Mme BLANCHET. — De l'A'dèche.

Mme LAMBOURDE. — De l'Ardèche.

TRON. — Moreau? Moreau?... Ah! j'y suis... Ancien rapporteur du budget des Colonies, qui concluait son rapport en disant que la France aurait intérêt à se débarrasser de toutes ses possessions.

DE DAMBRUN. — Il a dû changer d'avis.

Mme LEBRAY. — Mais, parlez-nous de votre voyage! Heureux?

TRON. — Très heureux... sauf un accès de paludisme, une attaque de dysenterie et la morsure d'un chat sauvage.

Mme LEBRAY. — Vous étiez accompagné par MM. Jullevin et Sampiero. Ils sont en bonne santé?

TRON. — Ah! les pôvres! Vous ne savez pas? Morts tous les deux.

LES DAMES. — Morts?

TRON. — Jullevin a été bouffé par un tigre. Et Sampiero, pschtt! une insolation. J'ai vainement essayé de pratiquer la saignée... Je n'avais sur moi qu'un mauvais couteau ébréché.

DE DAMBRUN. — Etait-ce, monsieur, un voyage d'agrément que vous faisiez?

TRON. — Bougre non! J'étudiais le tracé d'une route, mais à travers quelle contrée, Seigneur! Nous avons barboté dans des arroyos où l'on marche enfoncé jusqu'au ventre dans une boue infecte. La fièvre plane là-dessus. Figurez-vous qu'aux postes de Coo et de Binh sur cent vingt soldats européens, soixante-sept sont morts en trois mois.

DE DAMBRUN. — Pourquoi ne pas évacuer ces postes?

TRON. — Impossible. Des bandes de pirates rôdent par là, les partisans de notre vieil adversaire Muong Bâ. Grâce à la faiblesse de notre gouverneur général qui lui a concédé de vastes domaines, Muong Bâ vit aujourd'hui en rentier paisible. Je le soupçonne fort, cependant, de diriger secrètement ses anciennes troupes. Mais, baste! que les copains claquent, que les caisses se vident, que Muong Bâ fasse occire nos soldats, que les Chambres nous donnent chaque année deux ministres des Colonies et un nouveau gouverneur général qui chambarde tout ici, qu'importe! L'essentiel est de ne pas se frapper et de cultiver notre vieille gaieté française. Moi, je suis toujours de bonne humeur. Ah! madame, dans mon courrier, j'ai trouvé les dernières chansons parisiennes...

Mme LEBRAY. — Celles de Mayol?

Mme LAMBOURDE. — Celles de Polin?

TRON. — Et celles de Dranem: *Le Fol engin, le Petit Trou, Mam'zelle Rose...* Le premier jour où monsieur le résident supérieur nous mènera à sa « Villa des Bambous »... D'abord, je vous ferai une bouillabaisse, mais une de ces bouillabaisses... Puis, je vous dégoiserai tout mon répertoire, car j'ai gardé mon creux... (Il se frappe sur la poitrine en émettant des sons.) Ah! Ah! Ah! (Il chante.)

Ah! mam'zelle Rose,
J'ai un joli p'tit objet à vous offrir...

Mme LEBRAY, riant, avec les dames. — Ah! monsieur Tron, comme on était triste sans vous!... (Mme Bérigny entre.) Mais c'est le jour des visites inattendues! M. Bérigny est donc à Shong Hoï?

Mme BÉRIGNY. — Une affaire urgente à traiter au gouvernement.

Mme LEBRAY. — Le gouverneur général est en tournée depuis huit jours.

Mme BÉRIGNY. — Mon mari n'avait à voir que des chefs de service, M. Lefiscal, M. Lambourde.

Elle salue les dames.

Mme LEBRAY. — Une tasse de thé?... (Elle présente.) Monsieur de Dambrun... Madame Bérigny... (A de Dambrun.) M. Bérigny est résident supérieur de la Province de la Rivière Verte.

Mme LAMBOURDE. — Vous avez voyagé par cette chaleur?

Mme BÉRIGNY. — Nous sommes partis de grand matin. Autrefois, nous faisions ces cent cinquante kilomètres à cheval, par le sentier qui suit le fleuve. Maintenant, nous avons une auto et une route magnifique.

TRON. — Mais cette route, quel travail!... (A de Dambrun.) Nous l'avons établie en toute hâte, à l'annonce qu'un ministre viendrait visiter la Nouvelle-France. Nous avons dû réquisitionner, pour les travaux, neuf mille indigènes. Trois mille sont morts. Ah! nous nous sommes donné bien du mal. Et le ministre n'est pas venu. On l'a renversé à la veille de son départ.

De Dambrun. — Si je ne me trompe, madame, dans la province qu'administre M. Bérigny, il y a fort peu d'Européens. Vous devez bien vous ennuyer.

Mme Bérigny. — Non, monsieur. Nous sommes à Ten-Fan-Pao depuis six ans. Je me suis attachée à ce pays et à ses habitants. Ce sont de pauvres gens aux mœurs paisibles, travailleurs et doux. Je vais les voir chez eux. Je leur donne des conseils d'hygiène, de médecine. J'apprends aux mamans à soigner leurs bébés. (Riant.) Même, un jour, j'ai fait office de sage-femme.

Mme Blanchet. — Fi! quelle ho"eu'!

Mme Bérigny. — Il n'est pas inutile, madame, que les Français apparaissent quelquefois aux Tmères autrement que sous les traits de collecteur d'impôts. Nous faisons si peu pour les indigènes...

Mme Lebray, lui donnant une tasse de thé. — Bah!... si la Nouvelle-France réussit à se procurer les deux cents millions qu'elle cherche, vous verrez tout ce que nous ferons pour eux.

Tron. — Au fait, où en est-elle, la question de l'emprunt?

Mme Lebray. — M. Souriciau, de la Banque des Colonies, est arrivé à Shong Hoï. Il est assez disposé à lancer cet emprunt. Justement, il va venir conférer avec mon mari à ce sujet.

Mme Lefiscal. — Mais on prétend que le gouverneur général est hostile à toute idée d'emprunt.

Tous. — Ah! le gouverneur général!

Tron. — Ce monsieur Carvin que nous subissons... depuis six mois!...

Mme Blanchet. — Ne disait-il pas l'aut'e jou' à mon ma'i qu'il y a t'op de fonctionnai'es f'ançais ici!

Tron. — Mais, nous ne sommes que trois mille six cents.

Mme Blanchet. — Et que les appointements sont t'op élevés!

Tron. — Comment! Sur un budget de cent millions, les dépenses du personnel figurent pour trente-neuf millions à peine.

Mme Lebray. — Tout le monde murmure contre lui... Les colons, les militaires, les administrateurs... Enfin, je crois savoir que M. Dupont-Dutertre est fort mécontent...

Tous, changeant de ton. — Ah! M. Dupont-Dutertre!...

Tron. — S'il est vrai qu'il ait mécontenté M. Dupont-Dutertre, les jours de notre gouverneur général sont comptés. L'honorable M. Dupont-Dutertre a une telle influence!

Mme Lefiscal. — C'est un des hommes les plus éminents du Parlement français.

Tron. — Et, quoique député des Hautes-Vosges, un des chefs les plus respectés du parti colonial. Depuis trente ans, il ne s'occupe que de nos colonies. Il les connaît bien. Il les aime...

Mme Bérigny. — Il a même des intérêts dans toutes.

Tron. — Allons! Allons! Nous ferons bientôt des adieux pathétiques à notre vingt-sixième gouverneur général.

Il chante.

Bon voyage, monsieur Dumollet,
Partez pour la France avec votre valise...

Mme Lebray. — Chut! Chut!... (Elle se lève en riant pour faire taire Tron. Elle aperçoit Loulou qui a fermé son livre d'images.) Mais voilà une petite personne qu'on abandonne et qui ne doit pas s'amuser!

Mme Blanchet, protestant. — Oh! madame...

Mme Lebray. — Je vais lui donner des pâtes au gingembre... un cadeau de Son Excellence Thaï Van N'Guyen... Il me les a envoyées dans une boîte d'un travail charmant... Voyez... (Les dames remontent.)

Tron, à Mme Lebray. — Madame, si M. le résident supérieur est dans son bureau, j'irai lui rendre compte du résultat de ma mission.

Mme Lebray. — Allez, monsieur Tron, allez!

Tron, saluant. — Madame... (A de Dambrun.) Charmé, monsieur... (Aux autres dames.) Mesdames, votre serviteur... (A Mme Lambourde.) Mes hommages à M. le directeur des douanes... (A Mme Blanchet.) Mes respects à M. le directeur des services civils.

Il sort. Pendant que les dames et de Dambrun admirent le coffret, Mme Blanchet prend à part sa fille.

Mme Blanchet. — Loulou, tu 'eme'cie'as bien Mme la 'ésidente.

Loulou. — Oui, maman. (Retenant sa mère.) Maman, c'est la jolie meunière?

Mme Blanchet. — Qui?

Loulou. — Mme la résidente supérieure, Mme Lebray?

Mme Blanchet. — Quelle meuniè'e?

Loulou. — Tu sais bien que papa a dit qu'elle était autrefois dans un moulin à Paris, le Moulin-Rouge!

Mme Blanchet, épouvantée. — Veux-tu bien te tai'e, malheu'euse enfant!...

Mme Lebray, redescendant, la boîte à la main. — Tenez, ma petite fille!

Mme Blanchet, vivement. — Oh! non, madame, me'ci... Je suis sotte... J'oubliais... Loulou a mal à l'estomac...

Loulou, protestant. — Maman...

Mme Blanchet. — Ces chaleu's... vous comp'enez... Et même elle a une potion à p'end'e à heu'es fixes... et nous sommes en 'eta'd... Vous m'excusez!...

Mme Lebray. — Comment donc, chère madame, je vous en prie...

Mme Blanchet. Au 'evoi', madame la 'ésidente... Mesdames... Viens, Louloute, viens vite...

Elle entraîne sa fille. A ce moment, Mme NAM-TRIEU apparaît à la porte du salon où elle s'arrête, interdite. Mme Nam-Trieu est une Tmère à peau jaune, aux yeux bridés, aux dents laquées, mince et menue, mais élégante et séduisante.

Mme Lebray. — Eh! arrivez donc, petite amie, on vous attendait... (Mme Nam-Trieu avance timidement.) Je suis ravie de vous voir. Vous connaissez toutes ces dames, ainsi que Mme Bérigny?

Mme Nam-Trieu, timidement. — Oui, madame.

Mme Lebray, présentant. — Monsieur Robert de Dambrun, un de nos amis, qui est venu visiter la Nouvelle-France... Pardon, à vous, il faut nommer votre pays par son nom national. Monsieur de Dambrun est donc venu visiter l'Empire du Dragon d'Or. Prendrez-vous une tasse de thé, petite amie?

Mme Nam-Trieu. — Oui, madame.

Mme Lebray. — Du sucre?

Mme Nam-Trieu. — Oh! jamais!

Mme Lebray. — Son Excellence M. Nam-Trieu est en bonne santé?

Mme Nam-Trieu. — En bonne santé, madame, je vous remercie.

De Dambrun. — Mais, madame, vous parlez le français sans accent.

Mme Nam-Trieu. — Monsieur...

Mme LEBRAY. — Madame Nam-Trieu a été élevée par des institutrices françaises.

Mme NAM-TRIEU. — Et il n'est pas très difficile d'apprendre une langue étrangère... (Geste de protestation de Dambrun.) La preuve est que nos grands mandarins parlent le français et que, parmi tous les hauts fonctionnaires français venus ici depuis la conquête, il y en a déjà... deux qui parlent couramment le tmère, M. et Mme Bérigny.

DE DAMBRUN, intéressé par Mme Nam-Trieu. — Madame, à vous entendre, on jurerait une petite Parisienne.

Mme NAM-TRIEU. — Monsieur!... (Avec un soupir.) Ah! Paris!... Mon mari y a vécu quand il était jeune... Comme ce doit être beau... Paris!... Ses palais... Montmartre!... Et ces aventures passionnelles que je lis dans les journaux!...

Mme LAMBOURDE. — En fait d'aventures, Shong Hoï n'a rien à envier à Paris... Précisément, je rapportais tantôt à ces dames une certaine anecdote qui court la ville et sur laquelle vous devez avoir quelques renseignements. Il s'agirait d'un scandale... et d'une scène abominable... Une femme de l'empereur qui aurait été cruellement fouettée de rotin.

Mme NAM-TRIEU. — J'ignore à quoi on fait allusion, madame. D'ailleurs, une femme battue par ordre de son mari, ici, ce n'est pas rare.

Mme LEFISCAL. — C'est révoltant!...

Mme NAM-TRIEU. — Nos maris ont sur nous bien des droits, dont celui de nous frapper est le moindre.

DE DAMBRUN. — Vous parlez là, sans doute, de mœurs anciennes qui ont dû se modifier depuis l'arrivée des Français.

Mme NAM-TRIEU. — Oh! monsieur, nous sommes très conservateurs dans l'Empire du Dragon d'Or.

DE DAMBRUN. — Alors, ce sont des mœurs de paysans. Je suis sûr que dans les classes élevées...

Mme NAM-TRIEU. — Nos époux sont un peu moins rudes, en effet. Ainsi, moi, qui suis mariée depuis un an...

DE DAMBRUN. — On vous marie bien jeune!

Mme NAM-TRIEU. — Mais, monsieur, j'ai déjà seize ans... Eh bien, je suis mariée depuis un an et je n'ai pas encore été battue.

Mme LEBRAY. — Elle est charmante.

Mme LAMBOURDE, revenant à son idée. — Après tout, cette concubine de l'empereur avait peut-être eu quelque intrigue.

Mme NAM-TRIEU. — Oh! madame... Elle vit, c'est la preuve presque certaine qu'elle n'a pas été convaincue d'adultère... Sinon, l'empereur, son époux, lui eût donné à choisir entre le poignard, le lacet et le poison, et elle se fût exécutée elle-même.

Mme LEFISCAL. — Quoi! Elle eût consenti?...

Mme NAM-TRIEU, grave. — Madame, c'est la loi des ancêtres qui est vieille de dix mille et de dix mille années.

BERIGNY entre.

BÉRIGNY, à Mme Lebray. — Madame!... Je viens chercher Mme Bérigny.

Mme LEBRAY. — Je ne saurais trop remercier votre femme, qui, n'ayant que quelques heures à passer à Shong Hoï, a songé à venir à mon jour. Asseyez-vous...

BÉRIGNY. — Il se fait tard, madame, et je désire ne pas rentrer trop avant dans la nuit à Ten-Fan-Pao.

Mme LEBRAY. — Vous ne verrez pas mon mari?

BÉRIGNY. — Pas aujourd'hui... Excusez-moi auprès de mon collègue.

Mme LEBRAY. — Vous prendrez bien une tasse de thé avant de vous mettre en route?

BÉRIGNY, refuse. — Mille grâces, madame.

Mme LEBRAY. — Alors, je rends sa liberté à Mme Bérigny, en regrettant que...

SOURICIAU entre en ce moment. C'est un homme âgé, tout blanc, aux manières aimables et distinguées.

Mme LEBRAY. — Comment, monsieur Souriciau, un homme occupé comme vous l'êtes trouve encore le temps de faire des visites... (Retenant Bérigny.) Attendez... (Elle présente.) Monsieur Souriciau... Monsieur Bérigny, résident supérieur de la province de la Rivière Verte.

SOURICIAU. — Je suis ravi, monsieur, de l'occasion qui m'est offerte de vous serrer la main. Je sais combien on prise vos mérites au ministère des Colonies.

BÉRIGNY. — Je n'ai pas d'autres mérites, monsieur, que d'aimer passionnément mon métier.

SOURICIAU. — D'ailleurs, mon cher monsieur Bérigny, désormais, nous aurons à nous voir fréquemment... et je m'en félicite. J'irai vous entretenir quelque jour des grands projets qui m'amènent dans la Nouvelle-France.

BÉRIGNY. — Monsieur, j'ai entendu parler de ces projets. Nous les discuterons en séance publique du conseil supérieur. (Bérigny et sa femme sortent. Mme Lefiscal et Mme Lambourde se sont levées.)

Mme LEBRAY. — Comment, vous aussi, mesdames, vous partez?

Mme LAMBOURDE. — Nous dînons toutes les deux chez M. le directeur de la comptabilité.

Mme LEFISCAL. — Et c'est un homme ponctuel.

Mme LEBRAY. — Alors... (Les dames sortent. A Souriciau, après la sortie des dames.) J'ai fait prévenir mon mari de votre visite. Je sais qu'il vous attend. Et il sera ravi de voir Mme Nam-Trieu. N'avez-vous pas encore été présenté à Mme Nam-Trieu depuis votre arrivée à Shong Hoï?

SOURICIAU. — Je n'avais pas eu cet honneur. Mais je comptais précisément faire visite à Mme Nam-Trieu et à Son Excellence M. Nam-Trieu, qui, je le sais, est un des membres les plus éclairés du conseil de Sa Majesté et un des amis les plus dévoués de la France.

Mme NAM-TRIEU. — Oh! monsieur...

Mme LEBRAY, présentant. — Monsieur de Dambrun, ancien chef de cabinet de M. Maxime Régial, quand M. Régial était ministre de l'Instruction publique.

SOURICIAU. — Ah! monsieur! Vous avez été le chef de cabinet de M. Régial?... Homme éminent, homme considérable, le Robespierre moderne, l'Incorruptible, comme on l'appelle. Et même je me demande si cette épithète, invariablement accolée à son nom, n'a pas fini par lui nuire dans l'esprit de ses électeurs. Les Athéniens se lassèrent d'entendre toujours appeler Aristide: « Le Juste »; les Français se fussent même lassés de l'entendre appeler Aristide.

LEBRAY, entre par la droite. Grand, maigre, visage tourmenté et jaunâtre. Il s'appuie sur un jeune boy. — Bonjour, monsieur Souriciau.

SOURICIAU, lui serrant les mains. — Monsieur le résident supérieur! (Le regardant.) Comment allez-vous?

LEBRAY. — Aussi bien qu'on peut dans ce sacré pays, avec le foie malade... Ah! j'aurais grand besoin de rentrer en France pour me refaire. (Caressant

la tête du boy.) Mais tant de choses me retiennent ici. (A Mme Nam-Trieu.) Madame, je vous vois, avec plaisir, moins farouche et consentant enfin à sortir de votre palais.

Mme Nam-Trieu. — Monsieur le résident supérieur, à la façon dont je suis accueillie, venir ici, ce n'est pas sortir de chez moi.

Mme Lebray. — Alors, il faudra revenir souvent. Je vous donnerai quelques conseils qui, pour être le fruit d'une expérience qui n'est pas vieille de dix mille et de dix mille années, n'en sont peut-être pas moins utiles à une jolie femme.

Mme Nam-Trieu. — J'accepterai avec reconnaissance, madame, les conseils qu'une Parisienne telle que vous daignera donner à une petite sauvagesse comme moi. Mais, pour aujourd'hui, je crains d'avoir abusé de vos instants, je vous demanderai la permission de me retirer.

Lebray. — Déjà? (Mme Nam-Trieu remonte. Lebray, à de Dambrun.) Au revoir, mon cher Dambrun, vous partez le quatorze?

De Dambrun, qui regarde à la dérobée Mme Nam-Trieu. — Oui... c'est-à-dire... peut-être... Je ne sais pas encore... cela dépendra.... Il est possible que dans dix jours mes affaires ne soient pas entièrement réglées. (A Mme Nam-Trieu.) Voulez-vous me permettre, madame, de vous conduire à votre pousse-pousse?

Mme Nam-Trieu. — Oh! monsieur, j'ai mon automobile... Et c'est moi qui vous remettrai chez vous. Vous êtes à l'hôtel Français, n'est-ce pas?

De Dambrun. — Oui, madame, à l'hôtel Français.

Salutations. Mme Nam-Trieu et de Dambrun sortent, accompagnés jusqu'à la porte par Mme Lebray.

Lebray. — Chère amie, attendez-vous encore quelqu'un?

Mme Lebray. — Non. Toutes ces dames sont venues. C'était mon premier jour depuis le nouveau ministère. Elles étaient accourues aux nouvelles.

Lebray. — Alors, auriez-vous l'obligeance de me céder votre salon? Mes secrétaires classent des demandes de concession dans mon bureau et nous avons à parler sérieusement avec M. Souriciau.

Souriciau. — Madame, je suis au désespoir...

Mme Lebray. — Ne vous excusez pas... Je profite de la liberté qu'on me donne pour aller faire mon tour de résidence quotidien... Au revoir, monsieur Souriciau. (Elle sort. Lebray offre un siège à Souriciau, qui, avant de parler, désigne le boy.)

Lebray, caressant le jeune boy. — Oh! je n'ai pas de secrets pour lui, c'est un vrai petit ami, très dévoué. Et lui seul sait préparer mes pipes.

Souriciau. — Opium?

Lebray. — Fumer m'éclaircit les idées... Li... (Il fait un geste, le boy sort pour aller chercher la pipe. Lebray s'assied.) Eh bien, mon cher monsieur Souriciau, vos études sont-elles terminées et vos projets à point?

Souriciau. — A peu près... Certes, monsieur le résident supérieur, je ne me dissimule pas qu'ils trouveront à Shong Hoï, aussi bien qu'à Paris, des adversaires... Mais je me flatte de les désarmer, grâce à votre concours.

Lebray. — Il vous est tout acquis. M. Dupont-Dutertre m'a fait savoir qu'il s'intéressait à ces projets... C'est une garantie pour nous, pour moi.

Souriciau. — Oui. Vous connaissez la sollicitude de M. le député des Hautes-Vosges pour tout ce qui touche aux colonies.

Lebray. — Et j'ai pour lui de l'affection, presque de la vénération. Je n'étais qu'un petit journaliste obscur lorsqu'il me remarqua et m'attacha à sa personne. C'est lui qui m'a marié, et voyez sa bonté: le jour même de mon mariage, il glissa dans la corbeille de noces de ma femme le décret de ma nomination ici. Oui, moi, qui n'étais rien, qui n'entendais rien aux questions coloniales, qui ignorais presque l'existence de la Nouvelle-France, il m'avait fait nommer d'emblée résident supérieur à Shong Hoï. Ah! c'est un homme bien remarquable. (Pause.) Mais, venons à votre projet d'emprunt, je vous prie.

Souriciau. — Soit. Venons-y.

Li revient avec tous les ustensiles de fumeur d'opium. Il prépare une pipe.

Lebray. — J'estime que, pour payer nos dettes et pour entreprendre les travaux les plus urgents, deux cent vingt-cinq millions nous seraient nécessaires.

Souriciau. — Ah! Le public ne vous les donnera pas volontiers. Les Français sont les banquiers du monde, mais ils refusent de mettre un sou dans leurs colonies. Par bonheur, un groupe de financiers patriotes a fondé la Banque des Colonies, que je représente, et dans le conseil d'administration de laquelle se trouvent deux députés, un sénateur, trois anciens ministres et l'honorable M. Dupont-Dutertre. Cette banque se fait forte de trouver dans sa propre clientèle, et en deux tranches, les deux cent vingt-cinq millions qu'il vous faut, mais il est indispensable, auparavant, que la tranquillité soit revenue dans le pays, qu'il n'y ait plus d'histoires de pirates, et que les troupes du vieux Muong Bâ aient été dispersées. [Même, la preuve de la pacification de l'Empire ne deviendra évidente, aux yeux des Français, que le jour où vous aurez pu renvoyer en France une partie du corps d'occupation.] (1) En outre, ma banque désire savoir à quoi vous emploierez les fonds qu'elle mettra à votre disposition.

Lebray. — Ne vous inquiétez pas de cela.

Souriciau. — Oui, je me fie à vous pour les dépenses. Je me permettrai cependant de vous suggérer quelques idées sur l'emploi de ces fonds. Vos dettes payées, ne pensez-vous pas que votre premier soin doive être d'établir une nouvelle voie ferrée qui, celle-là, relierait à Shong Hoï les provinces reculées de l'Empire? (Li tend une pipe à Lebray qui la fume.) J'ai fait un petit tracé de cette ligne, tout provisoire, et... Mais, ici, je dois à la loyauté de déclarer que ce n'est plus M. Souriciau, représentant de la Banque des Colonies, qui parle: c'est M. Souriciau, représentant de la Société de Puteaux, à la tête de laquelle, outre l'honorable M. Dupont-Dutertre et des administrateurs de certains journaux de Paris, se trouvent...

Lebray. — Pardon, monsieur Souriciau, avant de songer à donner une affectation aux fonds de l'emprunt, encore convient-il de savoir comment nous gagerons cet emprunt. De nouveaux impôts seraient impopulaires. Ce n'est pas que je m'inquiète des objections que ne manqueront pas d'élever l'empereur et le peuple. Ces gens-là voudraient jouir d'une administration française sans payer des impôts plus élevés que lorsqu'ils s'administraient directement. Mais...

Souriciau. — Oh! vous n'aurez qu'à régulariser la perception de certaines taxes qui déjà existent. Tenez, que le protectorat s'adjuge le monopole de

(1) Les parties entre crochets sont supprimées à la représentation.

la fabrication et de la vente de l'alcool, le monopole de la vente du sel et de l'opium, et qu'il les repasse à une compagnie fermière, laquelle sera tenue de vous verser annuellement les dix millions à affecter à l'amortissement et aux intérêts de l'emprunt. Quant à la compagnie fermière, je sais qu'elle serait rapidement constituée. Je vais vous dire, en plus de l'honorable M. Dupont-Dutertre, quelles personnes je vois parmi ses heureux actionnaires, mais, avant, dites-moi de quelles personnes dépend l'adoption de mes projets. (Li donne une seconde pipe à Lebray.)

LEBRAY. — Théoriquement, ils doivent être discutés au conseil supérieur de la Nouvelle-France. Mais le gouverneur général finit toujours par imposer sa volonté. Et c'est ici que le bât nous blesse. Car M. Carvin ne se décidera pas à faire un emprunt gagé par de nouvelles taxes.

SOURICIAU, plus bas. — D'une dépêche chiffrée reçue par moi hier, il résulterait que M. Carvin ne restera pas longtemps à Shong Hoï... Avec le gouverneur général, quelles personnes font partie du conseil?

LEBRAY. — D'abord, les trois résidents supérieurs, qui sont chacun à la tête d'une des trois grandes provinces de l'Empire: Bérigny, Laforêt et moi. Il y a, en outre, les présidents des chambres de commerce et d'agriculture, enfin, les chefs des grands services français du protectorat et deux mandarins représentant les indigènes. Mais les mandarins... nous les avons choisis avec soin... ils votent toujours avec la majorité.

SOURICIAU. — J'espère que les chefs des grands services me seront favorables... Dites-moi... un renseignement... en passant... Ces messieurs sont-ils bien rétribués?

LEBRAY. — Peuh! De vingt-cinq à quarante mille francs par an, plus, bien entendu, des frais de bureau, de service, de mission; des indemnités de déplacement, de résidence, de travail ou de supplément de fonctions; le logement, les chevaux et l'automobile, la lumière, la domesticité.

SOURICIAU. — C'est peu, pour des gens qui ont consenti à s'expatrier et à courir le risque colonial. Aussi, me félicité-je de la pensée que j'ai eue de les faire participer à certains bénéfices.

LEBRAY. — Quels bénéfices?

SOURICIAU. — La société qui affermerait au protectorat ses divers monopoles réserverait aux principaux fonctionnaires de la Nouvelle-France un certain nombre d'actions... s'ils désirent en prendre.

LEBRAY. — Certes, je connais mes collègues, je suis assuré qu'ils feraient scrupuleusement leur devoir de juges, de surveillants, même contre une compagnie dont ils seraient les principaux actionnaires. Mais, je crains que Paris...

SOURICIAU. — Ce qui se fait ailleurs, pourquoi ne se ferait-il pas ici? Vous avez, monsieur le résident supérieur, des scrupules louables, mais excessifs. Et...

A ce moment, un secrétaire se présente en scène.

LEBRAY. — Je n'ai pas appelé. Pourquoi me dérange-t-on?

LE SECRÉTAIRE. — C'est M. le gouverneur général.

LEBRAY. — Qu'est-ce que vous dites?

LE SECRÉTAIRE. — M. le gouverneur arrive.

LEBRAY. — Vous rêvez?

LE SECRÉTAIRE. — On m'a téléphoné qu'il avait passé au palais du Gouvernement et qu'il venait ici.

SOURICIAU. — C'est singulier.

LEBRAY. — Nous tomber sur le poil à l'improviste! Oh! mais il m'embête, M. Carvin!

UN OFFICIER D'ORDONNANCE, entrant par une autre porte. — Monsieur le résident supérieur, je m'excuse d'entrer ainsi, mais je crois bon de vous aviser que je viens de voir la voiture de M. le gouverneur général se dirigeant de ce côté, par la rue des Teinturiers et l'avenue de la République.

LEBRAY. — Merci, lieutenant! (L'officier sort.)

SOURICIAU. — Que signifie cette arrivée imprévue?

LEBRAY, au secrétaire. — Les commis sont à leur poste?

LE SECRÉTAIRE, embarrassé. — Monsieur le résident supérieur...

LEBRAY. — Oui, ils ont déjà filé? L'heure de l'absinthe! Empilez des rapports sur ma table. Je vous suis. (Comme le secrétaire sort par la droite, un sergent de la garde indigène accourt par le fond.)

LE SERGENT. — Ma résidente... Y en a pas bon... Gouverneur général... Pousse-pousse, chevaux.

LEBRAY. — Fous-moi la paix, espèce d'andouille. Je le sais bien que le gouverneur arrive. Je l'attendais. (Le sergent sort.) Mon cher monsieur Souriciau, voulez-vous avoir l'obligeance de sortir par ici? Il est inutile que le gouverneur général nous trouve ensemble.

SOURICIAU. — En effet.

LEBRAY. — Je vous téléphonerai dès son départ pour vous donner le résultat de l'entrevue, qui, si j'en juge par ce qu'elle a d'anormal, me paraît devoir être orageuse.

SOURICIAU. — Au revoir, donc, monsieur le résident supérieur... Nous reprendrons demain notre conversation. (Souriciau sort par la gauche.)

LEBRAY, à Li, en montrant les ustensiles de fumeur. — Toi, fais-moi disparaître tout ça vivement, puis viens me rejoindre dans mon bureau.

Mais, comme Lebray va sortir, une porte s'ouvre et un domestique annonce.

LE DOMESTIQUE. — Monsieur le gouverneur général.

CARVIN, LEBRAY

Carvin entre. Cinquante-cinq ans. Barbe grise. Grande allure.

LEBRAY. — Monsieur le gouverneur général... ici... Mais votre tournée devait durer huit jours encore. Que se passe-t-il donc?

CARVIN. — Monsieur le résident supérieur, j'ai eu pour rentrer à Shong Hoï des raisons que je vous ferai connaître dans un instant.

LEBRAY. — Vous plairait-il que nous passions dans mon cabinet?

CARVIN. — Non. Je ne désire pas donner à cette conversation le ton officiel. (Il s'assied. Après une pause.) Monsieur le résident supérieur, dans cette tournée, quelque courte qu'elle ait été, il m'a été donné d'apprendre certains faits qui m'ont surpris, peiné, et qui, je le déplore, quoique ayant votre province pour théâtre, étaient ignorés de vous: corvées supplémentaires imposées aux indigènes au profit des administrateurs français, miliciens désarmés pour être employés comme domestiques; certains résidents vivent avec des congaïs qui rançonnent les malheureux paysans. D'autres...

LEBRAY. — Mon Dieu, monsieur le gouverneur général, je n'ignorais aucun de ces menus incidents. Je vous en conterais vingt autres. Mais ils n'ont pas l'importance que vous paraissez leur donner. Gar-

dons-nous de juger avec une morale européenne des hommes qui vivent à quatre mille lieues de la France. Le climat, l'isolement, l'ennui, les pouvoirs même qu'ils détiennent, tout un ensemble de circonstances et de fatalités...

CARVIN. — S'ils n'ont que ces raisons à me donner, je sévirai contre eux.

LEBRAY. — Non, monsieur le gouverneur général, je ne puis accepter que vous adressiez un blâme aux résidents, administrateurs ou commis que j'ai sous mes ordres.

CARVIN. — Il est naturel que vous défendiez ces messieurs. Ils ne font, après tout, qu'imiter des exemples qui viennent de haut. J'ai été informé, avant-hier, d'un étrange événement sur lequel je me vois contraint de vous demander quelques explications. Il s'agirait d'une femme de l'empereur condamnée à mort sur votre ordre.

LEBRAY. — Calomnie. Sans doute a-t-on fait allusion à l'aventure d'une petite chanteuse du harem impérial que j'avais remarquée au palais et qui m'a plu, je ne le cache pas. Je l'ai mandée chez moi. Mais j'ai constaté, après le départ de la jeune personne, que mon portefeuille avait disparu.

CARVIN. — Comment, monsieur le résident supérieur, vous vous êtes fait entôler par une concubine de l'empereur?

LEBRAY, souriant. — J'avoue que ces mœurs d'Europe, transportées en Extrême-Orient, sont d'un tour assez piquant. Arrêtée sur mon ordre, la gamine a été condamnée à mort par le chef de la justice impériale. Mais, mon portefeuille m'ayant été restitué, j'ai fait commuer la peine en cent coups de cadouille, et même eussé-je fait gracier la petite délinquante si mon prestige de résident supérieur n'eût été intéressé à sa punition.

CARVIN. — Ne pensez-vous pas que votre prestige eût moins souffert si vous ne vous étiez mis dans cette posture fâcheuse... d'un conquérant berné? Voyez-vous, mon cher monsieur Lebray, c'est moins encore l'intelligence que le caractère et les mœurs qui font le grand fonctionnaire colonial. Nous sommes épiés, guettés par une population qui commence à frémir sous le joug et qui note nos défaillances, nos injustices. Comptons avec cet état d'esprit tout nouveau.

LEBRAY. — Il est inquiétant, en effet. Mais, après tout, monsieur le gouverneur général, qui l'a créé, cet état d'esprit, sinon vous et la politique que vous appliquez ici depuis six mois?

CARVIN. — Moi?

LEBRAY. — Vous avez cru, par la douceur, apprivoiser les indigènes. Mais on ne gouverne pas avec le cœur, et tous vos actes ont été interprétés à faiblesse. Tandis que d'autres gouverneurs s'efforçaient de diminuer le rôle de l'empereur et des mandarins, vous avez songé à les associer plus étroitement à l'administration de la Nouvelle-France.

CARVIN. — Qui s'appelle l'Empire du Dragon d'Or et qui est leur empire.

LEBRAY. — Il ne faut pas trop le leur rappeler. Peut-être eût-il été plus sage, au contraire, de suivre la politique secrète de votre prédécesseur immédiat, M. du Trayas. Il méditait de détrôner le vieil empereur et de mettre à sa place le petit prince Li Tha, élevé par nos soins, qui n'a que dix ans, et qui serait un instrument docile dans nos mains. Et c'était un acheminement vers l'annexion pure et simple du pays, qui deviendrait une colonie administrée directement par nous.

CARVIN. — Mais songez-vous que les Tmères, qui vénèrent leur empereur, peut-être se révolteraient?

LEBRAY. — On étoufferait la révolte. Après tout, nous avons conquis ce pays par l'épée, nous ne le garderons que par l'épée, si nous le gardons.

CARVIN. — Si nous le gardons!

LEBRAY. — Sans doute. Supposez-vous donc que nous devions rester éternellement les maîtres ici? Les canons japonais ont tiré les peuples jaunes de leur léthargie millénaire. Le grand duel de l'Asie et de l'Europe, terminé jadis en faveur des blancs, reprendra quelque jour... Que dis-je? Il a repris. Et Tsouchima est la revanche de Salamine. Ne doutez pas que les sujets de l'Empire du Dragon d'Or ne veuillent imiter quelque jour leurs cousins de l'Empire du Soleil Levant. Ce jour-là, notre compte est bon. C'est pourquoi il importe de le retarder le plus possible en ne lâchant jamais la bride aux indigènes, comme il importe de tirer de ce pays, dans le laps de temps le plus court, tout ce qu'il est susceptible de nous donner.

CARVIN. — Je crains, monsieur le résident supérieur, si l'on soupçonnait en France vos étranges théories sur le rôle que nous avons à jouer dans nos colonies, que...

LEBRAY. — Oh! monsieur le gouverneur général, permettez-moi de vous dire, avec tout le respect que je vous dois, que la France se fout de ses colonies.

CARVIN. — Parce qu'elle ne les connaît pas, parce que les Français ignorent l'effort formidable et magnifique que, depuis quarante ans, leurs explorateurs, leurs soldats, leurs ingénieurs, leurs commerçants, leurs colons, et certains fonctionnaires, ont fait sur tous les points du globe; parce qu'ils ne savent pas que, sous le soleil, sous la pluie, dans la brousse et dans les marécages, luttant contre le climat, les fièvres, l'anémie, ils lui ont conquis d'immenses territoires, peuplés de quarante millions d'habitants, et où se fait déjà un trafic de deux milliards par an; parce qu'ils ne réfléchissent pas que, dans l'âpre lutte commerciale engagée entre tous les peuples du monde, nous serions peut-être vaincus, si nous n'avions ces contrées nouvelles ouvertes à nos activités; parce qu'ils ne considèrent pas que, la gloire militaire nous ayant fui un jour, nous serions restés un peuple diminué, si la République n'avait mis sous le rayonnement français de vastes colonies que nous conserverons et dont nous tirerons des bénéfices d'argent et d'influence sans molester les indigènes associés à nos travaux et à nos gains. (Lebray sourit.) Mais je vois, monsieur le résident supérieur, que je ne vous ai pas convaincu.

LEBRAY. — Hélas!

CARVIN. — Oui, oui. Ce sont les principes mêmes de ma politique que vous désapprouvez. Et vos amis m'ont attaqué auprès du nouveau ministre à propos de cet emprunt que je ne ferai pas, car je sais trop comment disparaissent les fonds d'un emprunt, sans profit pour les indigènes.

LEBRAY. — Peuh!

CARVIN. — Enfin, monsieur le résident supérieur, de tout ceci je conclus qu'une collaboration intime entre nous est impossible.

LEBRAY. — Ce qui veut dire?

CARVIN. — Voyons, mon cher monsieur Lebray, vous êtes souffrant, votre maladie de foie vous tourmente, ne désireriez-vous pas prendre un congé?

LEBRAY. — Ah! ah! vous songez à me débarquer?

CARVIN. — Je n'en ai pas le pouvoir, mais je se-

rais tout disposé à vous accorder un congé d'un an, à solde entière.

LEBRAY. — Monsieur le gouverneur général, je ne désire pas partir. Je ne partirai pas.

CARVIN. — C'est que... si vous ne sollicitez pas un congé, je me verrai contraint de vous le donner... malgré vous.

LEBRAY. — Monsieur, vous parliez tantôt de mes amis... Peut-être ne vous rendez-vous pas un compte suffisant de leur influence et de leur volonté de me soutenir.

CARVIN. — Non! Je n'oublie pas que l'honorable M. Dupont-Dutertre est le protecteur de Mme Lebray, et, cependant, je suis déterminé...

UN PLANTON, entrant. — Un pli pour monsieur le gouverneur général.

Il remet un pli au gouverneur général, puis sort.

CARVIN, tenant à la main la dépêche. — Monsieur le résident supérieur, j'ai télégraphié, il y a trois jours, au ministre et sollicité de lui une décision radicale. Au moment où je passais au gouvernement général, sa réponse venait d'arriver. Elle était au bureau du chiffre... on la traduisait... la voici; avant que j'ouvre ce pli, voulez-vous me demander un congé?

LEBRAY. — Non, non et non! (Carvin ouvre l'enveloppe.) Et, si l'on m'oblige à partir, qu'on prenne garde. Je dénoncerai l'arbitraire de la mesure, j'ameuterai mes amis, je courrai les salles de rédaction; j'écrirai le péril que fait courir à la France votre politique d'association, politique absurde qui...

Mais il est arrêté par un geste de Carvin.

CARVIN, très maître de lui. — Ne vous emportez pas, monsieur le résident supérieur. Vous triomphez. Voici la réponse. On m'envoie comme ambassadeur à Constantinople, et M. Régial est nommé gouverneur de la Nouvelle-France.

LEBRAY. — Ah!...

CARVIN. — Ce n'est pas tout. En attendant l'arrivée de M. Régial, vous êtes chargé de l'intérim du gouvernement général. (Un long silence.)

LEBRAY. — Quand me passerez-vous le service?

CARVIN, qui va chercher son chapeau. — Soyez demain matin au palais, je vous remettrai les services et je partirai par le prochain courrier... (Il remonte pour sortir, puis s'arrête sur le seuil de la porte.) Au revoir, monsieur le résident supérieur, et bonne chance!

Il sort. Aussitôt, Lebray va ouvrir une porte et appelle.

LEBRAY. — Roseline, Roseline... Tu es encore là?... (Puis il va ouvrir la porte de son cabinet.) Li!... (Li paraît.) Li, chère petite chose, Li, je suis nommé gouverneur général par intérim. (Li, joyeux, baise la main de Lebray.) Va chercher mes secrétaires.

Li sort. Mme LEBRAY accourt par la gauche.

Mme LEBRAY. — Pourquoi m'appelles-tu?

LEBRAY. — Il va partir. Il part! Carvin! Dégommé! par dépêche!... Et je suis chargé de l'intérim du gouvernement.

Mme LEBRAY. — Veine!

LEBRAY. — Dupont-Dutertre a dû intervenir auprès du minisre.

Mme LEBRAY. — Oui, c'est là une nouvelle attention d'Auguste pour nous. Et qui succède à M. Carvin?

LEBRAY. — M. Régial.

Mme LEBRAY. — Ah! bah!

LEBRAY. — Mais il n'arrivera que dans deux ou trois mois. D'ici là, je suis le maître.

Mme LEBRAY. — Bon. Le directeur des Travaux publics est malade. Tu devrais faire nommer à sa place M. Marius Tron, qui est sous-directeur. Il est aimable, gai, et il chante si bien!

LEBRAY. — Je le proposerai comme directeur.

Mme LEBRAY. — Et nous avons aussi d'autres amis qu'il faut faire avancer.

LEBRAY. — Ils avanceront.

Mme LEBRAY. — Je vais téléphoner à Mme Piétrequin et à Mme Nam-Trieu... (Frappée par une idée.) Au fait, de Dambrun!... Il fut chef de cabinet chez M. Régial... Il restera peut-être ici... Tiens!... Tiens!... Ce serait amusant.

Comme elle sort, en riant, par la gauche, LAMBOURDE et LEFISCAL accourent par le fonc avec leurs femmes. Puis la scène s'emplit de monde fonctionnaires, officiers, etc.

LAMBOURDE. — Monsieur le résident supérieur...

LEFISCAL. — Ah! monsieur le résident supérieur...

LAMBOURDE. — Vous savez la nouvelle?

LEBRAY. — Oui, monsieur le directeur des douanes.

LEFISCAL. — Elle est exacte?

LEBRAY. — Mais oui, monsieur le directeur du contrôle financier.

LAMBOURDE. — On m'a téléphoné du bureau du chiffre, et j'ai aussitôt téléphoné à M. Lefiscal.

LEFISCAL. — Je ne pouvais en croire mes oreilles.

LEBRAY. — Le gouverneur général m'a annoncé lui-même son départ.

LEFISCAL, dans la joie. — Il part! Il part!

Les fonctionnaires et les secrétaires accourus entourent Lebray.

TOUS. — Ah! monsieur le résident supérieur!... C'est donc vrai?... M. Carvin s'en va?... Et vous êtes chargé de l'intérim?... Nos félicitations!

LAMBOURDE. — C'est bien M. Maxime Régial, l'ancien ministre, qui est nommé gouverneur général?

LEBRAY. — Oui, l'ancien ministre de l'Instruction publique, un homme énergique, messieurs, et qui va de l'avant.

LEFISCAL. — Fera-t-il l'emprunt?

LEBRAY. — Je l'espère.

TOUS. — L'emprunt!

LAMBOURDE. — Depuis qu'on en parlait!

LEFISCAL. — Monsieur Lambourde, nous allons donc avoir de l'argent!

LEBRAY. — M. Souriciau se charge de nous trouver plus de deux cents millions!

LEFISCAL. — Deux cents millions aux mains de l'administration. Que de belles choses s'apprêtent!

LAMBOURDE. — J'ai des idées, monsieur Lefiscal... Vous verrez...

LEBRAY. — Mais, messieurs, comme M. Souriciau, pour lancer son emprunt, désire que le pays soit tranquille, je vais débarrasser la Nouvelle-France de la présence de Muong Bâ.

LEFISCAL. — Ce misérable pirate que M. Carvin avait comblé d'honneurs... pour qu'il nous laissât en repos.

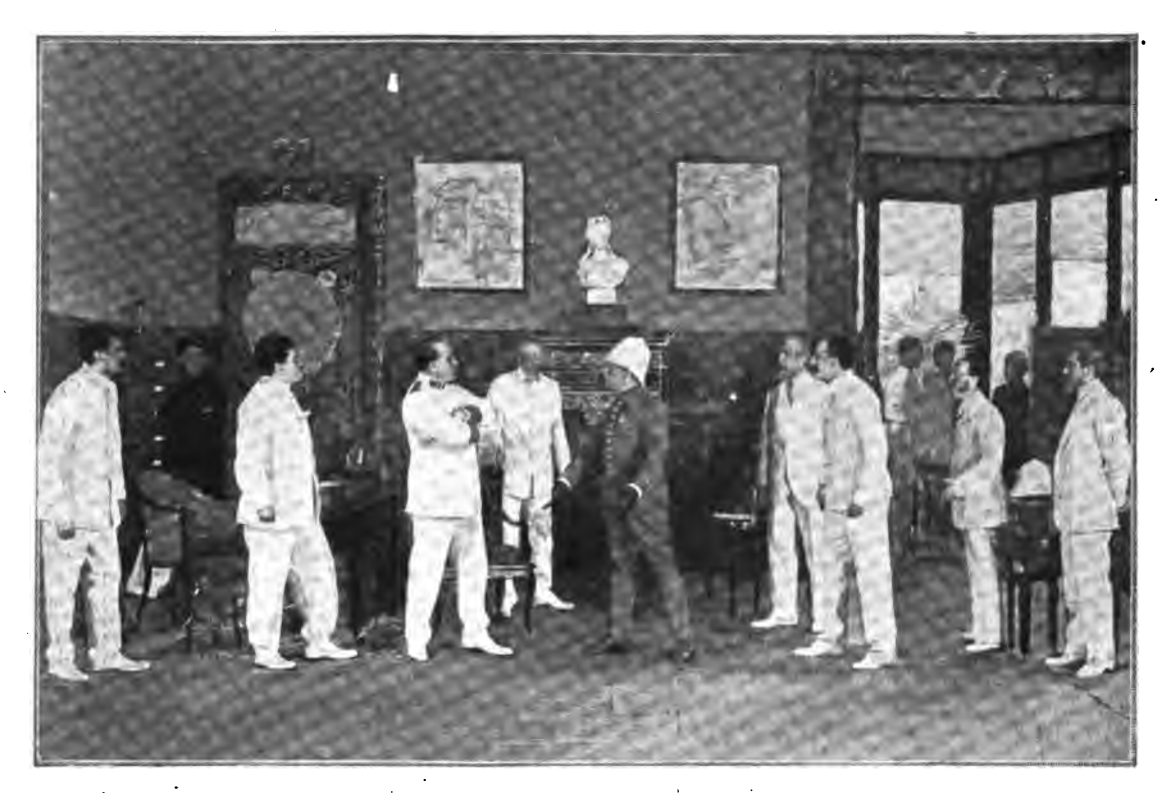
LAMBOURDE. — Le fait est que c'était un scandale!...

LEBRAY, à un officier. — Capitaine, c'est vous que je charge du soin de faire disparaître cet homme... Vous pourriez, par exemple, inviter Muong Bâ à un déjeuner amical, et on glisserait subrepticement une cartouche de dynamite sous sa chaise...

LAMBOURDE. — Idée géniale!...

LEFISCAL. — Plus de M. Carvin!... Plus de Muong Bâ... et la probabilité d'un emprunt... Ah! ce jour aura été vraiment heureux pour le protectorat.

RIDEAU



Régial. Le Général.
Le Général « On a empoisonné mes hommes! »

ACTE II

Le cabinet du gouverneur. Deux portes à droite et deux à gauche. Au fond, trois larges baies qui ouvrent sur une véranda. Cette véranda a vue sur un jardin où croissent des aréquiers, des bancouliers, des bambous.

Au lever du rideau, Mme NAM-TRIEU est en scène, assise, Mme PIETREQUIN est près d'elle; GABRIEL, (c'est un métis), est debout devant la porte de gauche. Sur la véranda, divers personnages, parmi lesquels des officiers en uniforme: THAI VAN N'GUYEN, NAM-TRIEU, REGIAL, BERIGNY, LAFORET, PIETREQUIN, DE DAMBRUN, LEBRAY, BLANCHET DE MUSIGNAN, LAMBOURDE, L'ENSEIGNE FLORENT, LE CAPITAINE TOSTAIN. Ils achèvent de boire le café. Mmes REGIAL et LEBRAY sont assises dans des rocking-chairs.

De Dambrun, qui était sur la véranda, descend avec deux officiers, l'enseigne Florent et le capitaine Tostain.

DE DAMBRUN, les accompagnant jusqu'à la porte, au capitaine Tostain. — Au revoir, cher ami. Pas possible d'aller vous rejoindre au cercle. Je suis retenu au palais. Vous savez qu'il y aura, dans un instant, une réunion de quelques grands chefs.

LE CAPITAINE TOSTAIN. — Pour l'emprunt?

DE DAMBRUN. — C'est la première affaire que le gouverneur général ait tenu à régler.

L'ENSEIGNE FLORENT. — Ah! M. Régial ne perd pas de temps, depuis son arrivée.

Comme l'officier sort, Tron entre avec une grosse serviette sous le bras.

TRON. — Je ne suis pas en retard?

DE DAMBRUN. — Non, non, monsieur le directeur des Travaux publics. La séance n'est pas ouverte.

TRON. — C'est qu'avec le nouveau gouverneur... (Apercevant Thai Van N'Guyen.) Tiens... j'aperçois Thaï Van N'Guyen... Ah! ah! ma vieille colonne de l'Empire. (Il remonte vers la véranda.)

DE DAMBRUN, s'adressant à Gabriel. — Gabriel, fais avancer les voitures. Les invités de M. le gouverneur vont partir.

GABRIEL. — Bien, monsieur le chef de cabinet.

Il donne un ordre aux boys.

DE DAMBRUN, allant à Mme Nam-Trieu. — Eh bien, petite amie, vous ne venez pas prendre une tasse de thé?

Mme NAM-TRIEU. — Excusez-moi, mais je suis tout étourdie.

DE DAMBRUN. — Pas souffrante?

Mme NAM-TRIEU. — Non. La tête un peu lourde seulement. (Avec un petit rire.) Et, j'ai honte de l'avouer, je crois que ce sont vos vins de France.

DE DAMBRUN. — Quoi! Pour une coupe de champagne?

Mme NAM-TRIEU. — Plusieurs coupes, plusieurs, sans compter les bourgognes et les bordeaux.

DE DAMBRUN. — Le fait est que, pour son premier déjeuner officiel, Mme Régial a bien fait les choses...

Mme NAM-TRIEU. — Oh! c'est une aimable femme, Mme Régial, et si simple. Elle m'a fait ses confidences. Elle m'a appris qu'il y a quelques années, avant que M. le gouverneur fût dans la politique, il était professeur.

DE DAMBRUN. — A Poitiers.

Mme NAM-TRIEU. — Et qu'ils vivaient tous les deux dans un petit logement avec une bonne à tout faire. Puis, elle m'a consultée sur la couleur de la livrée à donner ici à ses gens. M. le gouverneur général paraît être aussi un très brave homme.

DE DAMBRUN. — Mais un homme énergique.

Mme NAM-TRIEU. — Par exemple, je n'ai pas bien compris ce qu'il disait à table à Son Excellence Thaï Van N'Guyen et à mon mari, quand il parlait de gouverner avec les grands principes jacobins.

DE DAMBRUN. — Les jacobins... Mais ce serait peut-être un peu long à vous expliquer et nous aurions tant de choses et plus intéressantes à dire.

Il s'approche d'elle.

Mme NAM-TRIEU. — Non, non. Je ne veux pas vous accaparer, monsieur le chef de cabinet. Allez retrouver ces messieurs.

DE DAMBRUN. — D'abord, je vous ai déjà suppliée de ne plus me donner mon titre officiel. Il m'étonne moi-même. Qui m'aurait dit, il y a deux mois et demi, à la veille de mon départ pour la France, que j'allais devenir, grâce à mon ancien patron, un des principaux fonctionnaires du protectorat! Je suis encore tout ébaubi de ma métamorphose. Donc, entre nous, plus de chef de cabinet, petite madame... (S'asseyant.) Au fait, tout à l'heure, pendant le déjeuner, vous aviez promis de me faire connaître enfin votre prénom Tmère, ce nom secret par lequel vous appellent vos parents et vos frères.

Mme NAM-TRIEU. — Etes-vous obstiné! Je vous ai averti qu'il est tout à fait ridicule.

DE DAMBRUN. — Dites toujours, pour voir.

Mme NAM-TRIEU. — Je n'ose pas,... je vous assure... Vous allez encore rire de moi.

DE DAMBRUN. — Vous ne le croyez pas... Allons... Allons!...

Mme NAM-TRIEU. — Hoa Sen.

DE DAMBRUN. — Hoa Sen! C'est charmant!

Mme NAM-TRIEU. — Oui. Mais cela signifie « Tige de Nymphéa ».

DE DAMBRUN. — Eh bien, aucun autre nom ne convenait davantage à votre svelte personne, légère et flexible, et je suis positivement ravi d'avoir une petite camarade qui se nomme « Tige de Nymphéa ».

Mme NAM-TRIEU. — Vous ne vous moquez pas de moi?

DE DAMBRUN. — Grand Dieu! non.

Mme NAM-TRIEU. — C'est qu e... je vais vous dire, je ne sais jamais si vous parlez sérieusement ou si vous vous moquez.

DE DAMBRUN. — Me moquer d'une amie? (Mouvement de Mme Nam-Trieu.) Si, une amie... Oh! c'est convenu depuis l'autre jour, depuis notre promenade à l'île des Salanganes. Quelque chose ne vous dit-il pas, d'ailleurs, que nous devions être amis? Pour moi, j'en ai eu le pressentiment dès notre première rencontre chez Mme Lebray. Et j'aurais eu une grande peine, vous ayant vue, si jamais je n'avais dû vous revoir.

Mme NAM-TRIEU. — Ah! les Européens ne sont guère embarrassés pour trouver des paroles aimables. Si les Tmères ne sont galants avec aucune femme, vous l'êtes avec toutes. Chut! Chut! Ne dites plus rien, je finirais par vous croire.

On entend au loin la chanson des Sampaniers.

DE DAMBRUN. — C'est ce qu'il faut.

Mme NAM-TRIEU. — Non. Ce serait trop imprudent à moi.

DE DAMBRUN. — Quelle imprudence, je vous prie?

Mme NAM-TRIEU. — Est-ce que je vais me fier à un blanc, à l'un de ceux que nos paysans grossiers appellent des diables d'Occident?

DE DAMBRUN. — De si bons diables, chère madame Hoa Sen.

Mme NAM-TRIEU. — Oh! le diable ne me ferait pas peur... s'il n'était étranger. Mais, voilà le terrible: c'est un démon d'une espèce inconnue. On est sans armes devant lui. Ah! je voudrais tant vous connaître, tant. Je m'y applique. Mais j'ai beau faire. Vous m'échappez.

DE DAMBRUN. — Je ne suis guère compliqué, cependant.

Mme NAM-TRIEU. — Oh! si... pour moi, du moins. Vous êtes de la race de nos conquérants à laquelle je reconnais certaines supériorités et certaines grandeurs. Et je n'ai point de haine, mais plutôt de la sympathie pour vous autres. Cependant, quel qu'en soit mon désir, quels que soient mes efforts, je sens bien que je ne pénétrerai ni la pensée, ni le cœur d'un Européen. Nous parlons le même langage, il est vrai, mais les mots que nous prononçons n'ont pas le même sens pour vous et pour moi. Il semble que nous nous entendions clairement, et puis, au tournant d'une idée, nous nous trouvons séparés l'un de l'autre. C'est comme si nous étions aux deux bords d'un abîme. Non, nous ne nous comprendrons jamais.

DE DAMBRUN. — Eh bien, quand nous devrions rester énigmatiques et mystérieux l'un à l'autre, qu'importe? Qui sait si ce mystère même ne prêterait pas à notre amitié un attrait de plus?

Mme NAM-TRIEU, secouant la tête. — Attrait bien vite évanoui.

DE DAMBRUN. — Non, pas pour moi. Croyez-vous qu'on puisse si aisément cesser de subir le charme personnel, singulier, savoureux, que dégage toute votre mignonne personne?

Mme NAM-TRIEU. — Français!

DE DAMBRUN. — Mais non, mais non, ce n'est pas un compliment banal que je fais en disant combien j'aime le regard de ces yeux veloutés, et ce teint d'ambre, et ces mains d'ivoire, et vos pieds agiles et menus. Je m'imagine que je suis devant une de vos jolies idoles, délicates et précieuses.

Mme NAM-TRIEU. — Je vous en prie, allez rejoindre ces messieurs.

DE DAMBRUN. — Une minute encore, petite Hoa Sen. Cela vous ennuie donc de causer avec moi?

Mme NAM-TRIEU. — Je ne dis pas cela.

DE DAMBRUN. — Il est si rare que nous puissions nous trouver seuls. Souvent, vous êtes retenue au palais et le gouverneur m'accable de besogne. (Mouvement au fond.) Et, tenez, on vient, nous allons nous séparer. Mais, pourquoi ne m'accorderiez-vous pas une grande faveur? Aux portes de la ville, avant d'arriver au village des chanteuses, j'ai acheté, au bord même de la Rivière Verte, un ancien pagodon enfermé entre des bancouliers et de hauts flamboyants. J'y vais rêvasser et fumer.

Mme NAM-TRIEU, avec reproche. — L'opium?...

DE DAMBRUN. — Quelques pipes. Lebray m'a donné sa manie. Le soir, au soleil tombant, quand vous sortez pour votre promenade, venez jusqu'à la vieille pagode. Au milieu de livres, de bibelots et d'images d'Europe, vous trouverez un ami qui sera heureux de vous recevoir. Me promettez-vous de venir?

Mme NAM-TRIEU. — Ma foi non... Je ne promets pas... je ne promets rien. Nous verrons... Prenez garde. (Gabriel s'est approché de Dambrun.)

GABRIEL. — Monsieur le chef de cabinet, il y a là une délégation de notables Tmères. Ils sollicitent la faveur d'être reçus.

DE DAMBRUN. — En ce moment ? Impossible. M. le gouverneur va travailler avec ses chefs de service.

GABRIEL. — Oui, à la répartition des fonds de l'emprunt. C'est précisément à ce sujet que les notables souhaiteraient être entendus. Ils sont inquiets. Ils craignent...

DE DAMBRUN. — Oh! pour l'amour de Dieu, pas de plaintes! C'est assez que le pirate Muong Bâ, éventant le piège que lui avait fait tendre M. Lebray, ait pris la fuite. Cette fuite éveille bien des inquiétudes en France et nous empêche d'y réexpédier une partie de nos troupes. Si l'on savait encore que des réclamations sont formulées par les indigènes eux-mêmes au sujet de l'emprunt!

GABRIEL. — Cependant...

DE DAMBRUN. — Rassure les notables. Nous emploierons nos millions au mieux des intérêts généraux.

Entrent Mmes Régial, Lebray, Piétrequin. Derrière, paraissent Régial, Thaï Van N'Guyen, Nam-Trieu, et les fonctionnaires.

Mme RÉGIAL, grosse dame commune. — Puisque ces messieurs ont à travailler, nous allons leur céder la place.

Mme LEBRAY. — Vous m'avez demandé de vous conduire chez le marchand chinois de la rue des Tisseurs?

Mme RÉGIAL. — Oui, oui. (Au métis Théodore.) Ma calèche, ou plutôt, non, l'automobile, la grande... (Théodore s'incline profondément avant de sortir.) Ah! il n'y a pas à dire, ces sauvages-là sont vraiment polis. D'ailleurs, dans cette courte tournée que mon mari a faite à travers l'empire, partout on nous a reçus avec des honneurs royaux.

Mme LEBRAY. — Ils vous sont dûs, madame, M. le gouverneur représente ici la République.

Mme PIÉTREQUIN. — Et avec quelle autorité!

Mme LEBRAY. — Quelle largeur de vues!

Mme PIÉTREQUIN. — Mon mari est dans l'admiration devant ses idées, ses plans et les réformes qu'il médite.

Mme LEBRAY. — M. Régial va régénérer l'Empire du Dragon.

Un grand mouvement au fond; c'est Régial qui entre en scène par la grande baie du milieu.

RÉGIAL, cinquante ans environ, grand et fort, portant beau, cheveux et favoris gris. Une belle tête-vide. A Thaï Van N'Guyen. — Oui, Excellence, en rentrant au palais, répétez toutes mes paroles à Sa Majesté. Dites-lui que je me suis fait de ma mission une grande et très haute idée. Je n'entreprendrai pas ici la besogne subalterne d'un administrateur. Ma devise sera: gouverner partout, n'administrer nulle part. D'ailleurs, chacun de mes actes sera dicté par un amour éclairé de ce bon peuple qui va devenir mon peuple.

THAI VAN N'GUYEN. — Ce sera une grande joie pour nous, monsieur le gouverneur général, de savoir, quelles que soient les décisions que vous prendrez, que nous n'aurons du moins qu'à nous louer de vos intentions.

RÉGIAL. — D'abord, j'ai tenu à vous apporter, en don de joyeux avènement, un cadeau de deux cent vingt-cinq millions... que l'empire sera autorisé à emprunter. J'ai quitté la France avec l'assurance que les Chambres ratifieront cet emprunt, dont je vais régler les détails dans un instant avec mes chefs de service. Nous n'aurons plus besoin ensuite que de vos signatures. Et, soyez sans inquiétude, ces millions seront intégralement dépensés et serviront à répandre sur ce pays tous les bienfaits de la civilisation.

THAI VAN N'GUYEN. — Nos sujets supporteront alors avec résignation les charges nouvelles qu'on s'apprête sans doute à mettre sur leurs faibles épaules.

RÉGIAL. — Mais, mon principal souci sera d'avoir une politique indigène nouvelle qui ne sera ni la politique de répression de M. du Trayas, ni la politique d'association de M. Carvin, mais une politique d'assimilation. Je veux faire de vous des Français.

THAI VAN N'GUYEN, effrayé. — Excellence, nous ne réclamons pas un tel honneur. Nous en sommes indignes.

RÉGIAL. — La France ne saurait faillir à sa mission qui est d'élever jusqu'à elle les peuples sur lesquels elle étend son protectorat. Déjà, j'ai donné des ordres pour que la table des Droits de l'Homme et du Citoyen fût traduite en Tmère et affichée dans toutes vos écoles et pour que notre belle devise républicaine: liberté, égalité, fraternité, fût inscrite sur tous vos monuments. Puis, je m'appliquerai à modifier la constitution de la famille, à détruire la polygamie, vestige des temps barbares. Enfin, je réformerai votre justice. Les règles en sont absurdes: je ne les comprends pas. Je souhaite que vous jugiez désormais d'après les principes du Code Napoléon qui... (Désignant Piétrequin.) M. le procureur général vous le dira, est le bon sens écrit. Bref, ma volonté est de changer la face économique de ce pays par l'emprunt... et, par notre civilisation, de transformer vos mœurs, vos lois, vos coutumes, de briser les liens et les traditions qui vous rattachent au passé. Vous voyez que j'ai de grandes choses à accomplir.

GABRIEL, à Mme Régial. — La voiture de madame est avancée.

La sortie générale commence.

Mme RÉGIAL, à Régial. — Mon ami, puisque tu as à travailler avec ces messieurs, nous te laissons. Je sors avec ces dames. (A Mme Nam-Trieu.) Nous accompagnez-vous?

Mme Nam-Trieu ne répond pas.

NAM-TRIEU, lui touchant légèrement l'épaule. — Madame Régial vous parle, chère amie.

Mme LEBRAY. — Etiez-vous dans les nuages? Ou songiez-vous à votre flirt? Ne rougissez pas, chère, monsieur Nam-Trieu ne vous grondera pas. C'est un civilisé. Venez chez Laï-Tso.

GABRIEL, à qui un boy a parlé bas. — La voiture de Son Excellence Thaï Van N'Guyen.

TRON, à Thaï Van N'Guyen, en lui frappant sur le ventre. — Au revoir, ma vieille colonne de l'empire. Allez retrouver vos petites femmes, vieux polisson.

Thaï Van N'Guyen rit d'un petit rire contraint. Profitant des allées et venues qu'occasionne la sortie générale, Nam-Trieu prend à part Bérigny.

NAM-TRIEU. — Monsieur le résident supérieur...

BÉRIGNY. — Excellence?

NAM-TRIEU. — Mon cher monsieur Bérigny, je sais quel intérêt vous portez à ce pays et vous savez que j'ai toujours été un ami sincère des Français. Je tiens à vous aviser qu'à l'annonce des nouvelles taxes que nécessite votre emprunt, l'empereur s'est montré mécontent et qu'il y a eu comme un sursaut de colère chez nos indigènes.

BÉRIGNY. — Ah!

NAM-TRIEU. — J'en suis informé par des rapports secrets. Mais, enfin, puisque M. Régial a décidé de

faire cet emprunt, il faut nous incliner; tâchez du moins que les Tmères en bénéficient dans la mesure la plus large. Croyez-moi, c'est la seule manière de prévenir, sans doute, des événements... fâcheux. Vous allez peut-être décider, dans un moment, du sort de l'empire et de votre domination.

GABRIEL. — La voiture de Son Excellence Nam-Trieu.

BÉRIGNY, serrant la main de Nam-Trieu. — Je vous remercie, Excellence, de votre avertissement. Croyez que je ferai mon possible pour que les intérêts de nos protégés ne soient pas, une fois de plus, sacrifiés.

Nam-Trieu salue le gouverneur général, puis sort. Tout le monde est sorti, il ne reste plus en scène que les fonctionnaires.

RÉGIAL. — Enfin!... Nous sommes seuls?... Alors, messieurs, au travail.

On s'assied.

REGIAL, BERIGNY, LEBRAY, LAFORET, PIETREQUIN, MARIUS TRON, LAMBOURDE, LEFISCAL, BLANCHET DE MUSIGNAN.

Pendant tout le cours de la scène, les boys vont et viennent, apportent des boissons glacées, distribuent des cigares, etc...

RÉGIAL. — Messieurs, dès ma nomination comme gouverneur général, j'ai étudié attentivement la situation de la Nouvelle-France et j'ai aisément discerné les maux dont elle souffre, avec son agriculture négligée, son commerce médiocre, son industrie nulle. A cette situation peu florissante, il n'y avait d'ailleurs que deux remèdes: faire des économies ou faire un emprunt. Je n'ai pas besoin de vous dire que c'est le second parti que j'ai pris. Nous allons, aujourd'hui, en petit comité, établir un état préparatoire des dépenses. Puis, nous n'aurons qu'à attendre que la Banque des Colonies émette notre emprunt, ce qu'elle fera, aussitôt que j'aurai pu câbler que le pirate Muong Bâ s'est enfui de Chine, comme on l'affirme, et qu'en conséquence j'aurai pu renvoyer en France une partie du corps d'occupation. Donc, messieurs, que chacun d'entre vous m'indique d'abord d'un mot le montant des dépenses prévues pour son service.

ENSEMBLE

LEBRAY. — M. Souriciau m'a remis le devis de diverses dépenses à engager.

TRON. — C'est évidemment sur les travaux publics que notre plus gros effort doit se porter.

PIÉTREQUIN. — Je demanderai qu'on nous bâtisse enfin un tribunal.

LAMBOURDE. — Il faut armer et équiper tout un corps de douaniers.

LEFISCAL. — Mais laissez-moi vous dire d'abord, monsieur le gouverneur général... Monsieur le gouverneur général...

BLANCHET. — Comme di'ecteu' des se'vices civils il me semble que je dois avoi' le p'emier la pa'ole.

RÉGIAL. — Messieurs, messieurs, messieurs... je vous en prie... (Le calme se rétablit.) Que vouliez-vous dire, monsieur le directeur du contrôle financier?...

LEFISCAL. — Mais tout d'abord que nous n'avons pas deux cent vingt-cinq millions à dépenser. Il y a des frais d'émission, de courtage et de publicité, quarante millions pour liquider nos dettes et cent millions que la Banque des Colonies remet à la Société de Puteaux pour la construction de notre ligne de chemin de fer. Bref, sur nos deux cent vingt-cinq millions, M. Souriciau nous en remet tout juste soixante-cinq.

RÉGIAL. — Avec une somme si minime, il est clair qu'on ne saurait entreprendre tous les travaux projetés. Allons aux plus urgents, aux plus utiles. (Tout le monde se rassied.) Voyons, que faut-il tout d'abord?

BLANCHET. — Un théât'e.

TRON. — Il y a longtemps que la population européenne le réclame.

BLANCHET. — Et un théât'e nous pé'mett'a de fai'e connaît'e aux indigènes les chefs-d'œuv'e de l'esp'it f'ançais.

RÉGIAL. — Cela rentre assez dans notre rôle d'éducateurs et de civilisateurs.

BLANCHET. — Puis, monsieu' le gouve'neu' géné'al, il est indispensable de vous élever un palais digne de vous.

LAMBOURDE. — Celui-ci a été élevé en hâte, au moment de la conquête et fait piètre figure à côté du palais impérial...

RÉGIAL. — En effet, pour frapper l'esprit des indigènes, il importe que le représentant de la France soit plus magnifiquement logé que l'empereur.

LEFISCAL. — Il y a des hôtels à bâtir pour tous les grands services du protectorat, logés dans des locaux insalubres: dix millions.

TRON. — Douze millions aux travaux publics pour construire des routes... de seize mètres de large.

LEBRAY. — Et onze millions, quote-part du protectorat, pour l'installation du câble qui reliera Shong Hoï à Marseille. L'installation de ce câble a été décidée, vous le savez, à la suite de l'interpellation de l'honorable M. Dupont-Dutertre sur la sécurité des colonies.

BÉRIGNY, à mi-voix. — Oui. Et c'est la Société de Puteaux qui le construira.

LAMBOURDE, compulsant ses notes. — Voici enfin, messieurs, voici les dépenses les plus importantes que nous avons à engager. La compagnie fermière de nos monopoles s'oblige à nous verser annuellement dix millions, mais nous nous obligeons de notre côté à empêcher sur terre et sur mer la contrebande de l'opium et de l'alcool. Nous avons besoin de huit chaloupes à vapeur, pour lesquelles il faut construire: *primo*, des quais; *secundo*, des canaux aux points où le fleuve n'est pas navigable, *tertio*...

BÉRIGNY. — Au total?

LAMBOURDE. — Quinze millions cent seize mille francs.

BÉRIGNY. — Les dix millions de la compagnie coûtent cher.

LEFISCAL. — Mais nous n'avons dans notre division navale que de vieux sabots et quelques torpilleurs; nos chaloupes serviront au besoin de bateaux de guerre.

LAMBOURDE. — Justement, une canonnière hollandaise s'est perdue à l'embouchure de la Rivière Verte. Nous achèterons à vil prix ses canons dont nous armerons nos bateaux. Le cas échéant, ils défendraient l'entrée du fleuve.

RÉGIAL. — L'idée serait excellente, si cette entrée n'était déjà défendue par un poste de torpilleurs.

TRON. — Ah! non, monsieur le gouverneur général. Ces messieurs de la Marine avaient bien entrepris de grands travaux au cap des Palétuviers. Mais, les travaux terminés, port et cale, un beau jour, tout a disparu.

RÉGIAL. — Disparu?

TRON. — Eh! oui, disparu, englouti dans la vase, avalé: on avait négligé de faire des sondages.

RÉGIAL. — Je prierai alors monsieur le général de Tourmalin de mettre là une batterie.

TRON. — Eh! la batterie a existé, elle aussi. On a travaillé pendant un an pour placer quatre énormes pièces portant à dix-huit kilomètres. Un matin, le général vient en tournée d'inspection. Plus de batterie. Il écarquille les yeux, ouvre sa carte, fait des recherches. Mais, rien, plus un canon. Les ingénieurs avaient construit la batterie à la place même où la Marine avait fait son port, et les canons du général de Tourmalin étaient allés rejoindre au fond de la mer les pierres du contre-amiral Miron.

RÉGIAL. — Mais pourquoi l'amiral n'avait-il pas prévenu M. de Tourmalin?

TRON. — Il a dit que la Marine n'était pas sous les ordres de la Guerre et qu'elle n'avait pas de communications à lui faire.

Tous les fonctionnaires poussent des cris d'indignation.

LEBRAY. — Voilà qui est trop fort!

LAMBOURDE. — Dilapider ainsi notre argent!

PIÉTREQUIN. — Ah! les militaires!

LEFISCAL. — Ah! les marins!

BÉRIGNY. — Monsieur le gouverneur général, revenons à notre emprunt. De la bonne ou de la mauvaise répartition de nos fonds dépend peut-être l'avenir de ce pays. Or, parmi les dépenses projetées, aucune, jusqu'à présent, n'a été faite en faveur des Tmères et...

LEBRAY. — Comment! Mais dépenser pour nous, c'est dépenser pour eux, puisque nous sommes leurs protecteurs.

BÉRIGNY. — Ils ne l'entendront pas de cette oreille.

BLANCHET. — Les indigènes ne sont qu'une 'ace infé'ieu'e. Allons-nous sac'ifie' nos inté'êts aux leu's, nous qui 'ep'ésentons ici la 'ace supé'ieu'e.

BÉRIGNY. — Mais au-dessus du peuple, il y a l'empereur qui restera hostile à nos projets.

TOUS. — Ah! l'empereur!

RÉGIAL. — Quand je prends des mesures d'intérêt général, verrai-je l'empereur se dresser devant moi?

LEBRAY. — Depuis longtemps je prédis que nous serons amenés à le déposer quelque jour et à le remplacer par une créature de nos mains, le petit prince Li-Tha, par exemple.

TRON. — En attendant de renverser le trône et d'annexer le pays... Alors, plus de comptes à rendre.

RÉGIAL. — La mesure serait heureuse, en effet. Mais elle a peu de partisans à Paris.

BÉRIGNY. — Pour l'instant, monsieur le gouverneur général, si vous ne donnez rien aux Tmères en échange des nouveaux impôts, je vous affirme que vous provoquerez un mouvement populaire.

LAMBOURDE. — Allons donc!

BÉRIGNY. — Son Excellence Nam-Trieu, un véritable ami pour nous, celui-là, Nam-Trieu m'a averti que ses rapports secrets signalaient une agitation insolite dans le peuple.

LEBRAY. — Ah! qu'ils ne s'avisent pas de bouger.

BÉRIGNY. — Mais enfin, monsieur le gouverneur général, ne sentez-vous pas qu'il serait scandaleux de ne pas attribuer aux indigènes une part sur les fonds d'un emprunt dont seuls ils supportent les charges?

PIÉTREQUIN. — Permettez, monsieur le résident supérieur, quand vous nous avez interrompus, j'allais précisément parler pour les indigènes. Et les crédits que je demande seront exclusivement employés à leur profit.

BÉRIGNY. — Ah!

RÉGIAL. — Voyons donc, monsieur le procureur général, ce que vous proposez pour eux.

PIÉTREQUIN. — D'abord, il faut leur bâtir des prisons. Celles où nous enfermons ces malheureux sont sales et obscures. Je réclame aussi la construction de maisons de détention pour les femmes indigènes et de maisons de correction pour les jeunes détenus: car souvent je suis contraint de faire remettre en liberté, faute de place, les plus jeunes délinquants. Enfin, j'insiste pour qu'on construise un tribunal digne du grand nom de la France et de la majesté de la Justice. Le total de ces diverses constructions... y compris des commissariats de police, un bagne, deux pénitentiers et huit gendarmeries s'élèveront environ à douze millions huit cent soixante-quinze mille francs.

BÉRIGNY. — Et il ne resterait plus rien de l'emprunt! Mais les travaux d'irrigation que nous avions promis aux indigènes pour fertiliser les rizières?... L'hôpital à bâtir pour leurs malades?... Les écoles pour leurs enfants?... Et l'eau potable à amener à Shong Hoï où nous n'avons que des eaux malsaines?

LEBRAY. — Ce serait trop entreprendre à la fois.

LEFISCAL. — Ces travaux sont réservés pour un futur emprunt.

TRON. — Nous aurions tout à faire encore comme travaux publics, tenez, dans les Hautes-Provinces, par exemple, par exemple...

RÉGIAL, à Laforêt qui, assis immobile, n'a pas dit un mot depuis le commencement de la scène. — Au fait, monsieur le résident supérieur des Hautes-Provinces, vous n'avez rien demandé.

LEBRAY. — C'est vrai! Laforêt, vous n'avez pas encore desserré les dents!

LAFORÊT. — Monsieur le gouverneur général, je ne demande rien pour ma province, je ne veux rien, je vous supplie de ne me rien donner. Quand j'étais lieutenant-gouverneur en Afrique, j'ai fait, pour mon malheur, un emprunt. J'ose dire que j'avais calculé mes dépenses avec économie. Pour le matériel des chemins de fer je m'étais adressé à de petits constructeurs qui se contentaient d'un bénéfice modeste, mais les grands établissements métallurgiques soutenus par... certains parlementaires entreprirent une campagne contre moi. Puis, comme je subventionnai les industries indigènes, tous les colons crièrent que je les sacrifiais aux noirs; alors, je favorisai les industries du tissage fondées par les colons, mais ce furent les Chambres de commerce de Lyon et de Lille qui déclarèrent que la France ne s'était pas donné des colonies pour qu'elles fissent concurrence aux industries de la métropole; pour des raffineries que je créai, ce furent les raffineurs marseillais qui prétendirent que je les ruinais, et, pour des champs de café que j'avais fait planter, ce furent nos vieilles colonies qui, par leurs députés, m'attaquèrent auprès du ministre; je succombai sous tant d'attaques. On m'a envoyé en exil dans les Hautes-Provinces. Là, grâce à Dieu, il y a peu d'indigènes, pas de colons, nul commerce, aucune industrie. Je désire ne rien changer à cet état de choses. Vous me permettrez donc de ne pas réclamer un centime sur un emprunt qui, je vous en avertis, monsieur le gouverneur général, vous réserve bien des surprises, bien des ennuis.

RÉGIAL. — Monsieur le résident supérieur, ce que je crois être mon devoir, je l'accomplis sans hésitation, sans faiblesse jusqu'au bout, quoiqu'il doive arriver. Mais, messieurs, reprenons en détail...

A ce moment on entend de grands éclats de voix en coulisse. Les boys se précipitent vers la porte qui s'ouvre violemment.

LE GENERAL DE TOURMALIN se précipite en scène suivi par un officier d'ordonnance. Il bouscule les boys qu'il trouve devant lui.

LE GÉNÉRAL. — Monsieur le gouverneur général... Monsieur le gouverneur... Ah! monsieur le gouverneur...

RÉGIAL. — Qu'y a-t-il donc, général?

LE GÉNÉRAL. — Ce qu'il y a?... Ah! les chameaux!

RÉGIAL. — Qui?

LE GÉNÉRAL. — Eh! ce sacré pirate!

RÉGIAL. — Quel pirate?

LE GÉNÉRAL. — Ah! les empoigner et les fusiller, tous!

RÉGIAL. — Mais expliquez-vous, général, que se passe-t-il?

LE GÉNÉRAL. — Ce qui se passe? On a empoisonné mes hommes!

TOUS. — Empoisonné! Tonnerre!

LE GÉNÉRAL. — Oui... à la caserne Courbet... Les fournisseurs indigènes ont foutu du datura dans la viande... pas en assez grande quantité, heureusement... Mais toute une escouade a une de ces coliques...

LEBRAY. — Les brigands!

BÉRIGNY. — Qu'est-ce que je vous disais?...

RÉGIAL. — Général, vous nous apprenez là des choses... Reprenez haleine et contez-les posément.

LE GÉNÉRAL. — A boire, je crève de soif et de rage.

Pendant que des boys s'empressent pour aller chercher un verre, une carafe, le général s'assied. Tous les fonctionnaires s'agitent.

TRON. — Couquin de Diou! Nous sommes dans de beaux draps!

PIÉTREQUIN. — Une pareille aventure en ce moment!

LEFISCAL. — A la veille de l'emprunt!

LEBRAY. — Quand M. Souriciau ne cesse de nous répéter: pas d'histoires!

LAMBOURDE, désolé. — Pourquoi ce complot, pourquoi?

RÉGIAL, après que le général a bu. — Eh bien?

LE GÉNÉRAL. — Après la soupe, des hommes se sont trouvés indisposés. Le major, mandé en hâte, a diagnostiqué un empoisonnement. Aussitôt on m'a averti. Je n'ai fait qu'un bond jusqu'à la caserne, où j'ai ouvert une enquête. Parbleu, le pot aux roses a été vite découvert. Tous les bouchers indigènes, nos fournisseurs, avaient fichu le camp! Heureusement, on en a pincé un...

RÉGIAL. — Il a parlé?...

LE GÉNÉRAL. — Muet d'abord. Je l'ai menacé du peloton d'exécution, mais ces gens-là, vous les connaissez. Des brutes!... Ils n'ont pas peur de la mort. Alors, j'ai planté une baïonnette en terre, la pointe en l'air, et je l'ai averti qu'on allait l'asseoir là-dessus s'il ne parlait pas.

RÉGIAL. — Hein!

LE GÉNÉRAL. — Ça lui a délié la langue. Ses amis et lui avaient fait serment, a-t-il dit, de détruire aujourd'hui même les sauterelles qui dévorent l'Empire.

LAMBOURDE. — Quelles sauterelles?

LE GÉNÉRAL. — Vous, parbleu! les fonctionnaires, les hommes d'affaires, les banquiers...

LEFISCAL, à mi-voix. — Les militaires aussi, alors.

LE GÉNÉRAL. — Et savez-vous qui était l'instigateur du complot?... Muong Bâ.

TOUS. — Muong Bâ...

LE GÉNÉRAL. — Les régiments empoisonnés, profitant de la confusion et du désordre général, Muong Bâ et ses partisans se seraient faufilés ce soir dans la ville et ils nous massacraient.

RÉGIAL. — Ah! ce Muong Bâ!

BÉRIGNY. — Il vivait paisiblement dans la concession que lui avait donnée M. Carvin, il fallait l'y laisser en repos.

LEBRAY. — Je voulais purger le pays de sa présence. Mais il a eu vent de mon projet et il a pris le large.

LAMBOURDE, qui est entouré en ce moment par des boys qui l'écoutent. — Comment sait-on dans le pays tout ce que nous disons entre nous?

RÉGIAL. — Messieurs, trêve de plaintes inutiles... Agissons.

LAMBOURDE. — Qu'allons-nous faire?

LE GÉNÉRAL. — Des recherches jusqu'à ce que nous ayons saisi les coupables, tous les coupables, auteurs principaux et complices. Puis une cour martiale, et, après une instruction et un jugement sommaires, douze balles dans la peau.

BLANCHET. — Oui, vengeons nos t'oupiers.

TRON. — Finissons-en avec les fauteurs de désordre.

LEBRAY. — Oh! doucement, s'il vous plaît, doucement...

LEFISCAL. — Non, pas de délais!

PIÉTREQUIN. — Répondons à ce forfait audacieux par des arrestations en masse et des exécutions immédiates.

LEBRAY. — Mais non, messieurs, fichtre non, pas de bêtises!

TOUS. — Comment?

LEBRAY. — Et notre emprunt? Oubliez-vous qu'aujourd'hui, actes et projets, tout doit être subordonné à cet emprunt et à sa réussite?

LAMBOURDE. — Je ne vois pas quel rapport il y a...

LEBRAY. — Mais, procéder à des arrestations, instruire un procès retentissant, parler d'empoisonnements, de complots, de pirates, c'est faire échouer notre emprunt.

Pause.

RÉGIAL. — Ah! diable!

TRON. — Outre, oui!

LAMBOURDE. — Pourquoi?

LEBRAY. — Croyez-vous qu'on prêtera deux cent vingt-cinq millions à un pays menacé d'un soulèvement?

PIÉTREQUIN. — On s'en gardera bien.

LEBRAY. — Il n'est pas un rentier qui n'estimerait qu'un placement dans la Nouvelle-France serait trop périlleux pour ses économies. On ne nous confiera pas un million.

TRON. — Pas un sou!

BLANCHET. — Mais, c'est v'ai... je ne pensais pas à cela.

RÉGIAL. — Et alors?... Car, enfin, il faut prendre un parti.

PIÉTREQUIN. — Tout de suite.
LEBRAY, à Régial. — Alors?
RÉGIAL. — Oui.
LEBRAY. — Vous voulez mon avis franc et net? Le voici. Ne vous récriez pas. Croyez qu'il est dicté par un juste sentiment des nécessités présentes.
RÉGIAL. — Bref?
LEBRAY. — Il faut étouffer l'affaire; n'en soufflons jamais mot: ignorons-la.
LE GÉNÉRAL. — Hein?... mais je m'en fiche de votre emprunt!
RÉGIAL. — Non, pas nous!
LE GÉNÉRAL. — Comment! des misérables auront empoisonné mes soldats...
TRON. — D'abord, est-elle prouvée, cette tentative d'empoisonnement? Il y avait peut-être du vert de gris au fond des gamelles.
LE GÉNÉRAL. — Du vert de gris! Nom d'un tonnerre!... Et les aveux du boucher?
BÉRIGNY. — Monsieur le gouverneur, pour ma part, je ne suis pas d'avis qu'on étouffe l'affaire. J'estime qu'en aucun cas des fonctionnaires n'ont le droit de maquiller la vérité.
TRON. — Ben! s'il fallait toujours dire la vérité sur ce qui se passe aux colonies!...
LEBRAY. — Il y a tels événements ou tels actes qu'un devoir patriotique nous oblige à tenir soigneusement cachés.
BÉRIGNY. — Non, non et non. Rien ne doit être secret. C'est un jeu trop dangereux de faire le départ entre ce qu'il faut taire et ce qu'il convient de révéler. Et c'est grâce à des silences coupables, à des complicités muettes, que les fautes se perpétuent, que les injustices s'entassent, et que les catastrophes se préparent...
BLANCHET. — Pa'ler, en ce moment, se'ait l'œuv'e d'un mauvais F'ançais.
LEFISCAL, à Bérigny qui va répliquer. — Ah! n'effrayez pas les capitaux!
BÉRIGNY. — Mais, fermer les yeux sur des périls évidents, c'est une politique d'autruche. Enfin, messieurs, songez à notre responsabilité, si quelque jour une rébellion...
RÉGIAL. — Rien à craindre de tel. Je suis là!
LE GÉNÉRAL. — Nom d'une pipe! Tout ça c'est des fichaises!... J'ai des hommes malades! Ces empoisonnements, demain, ce sera le secret de Polichinelle!
BÉRIGNY. — Vos précautions mêmes se retourneront contre vous. Moins vous en aurez dit, plus on imaginera...
LEBRAY. — En effet. Aussi, pour rassurer le public et nos futurs prêteurs, convient-il de leur donner une preuve manifeste de la tranquillité du pays.
BLANCHET. — Sans doute!
LEFISCAL. — C'est là ce qu'il faudrait.
RÉGIAL. — Mais, quelle preuve?
LEBRAY. — Une seule est capable de frapper leur imagination, une seule ruinera dans leur esprit l'hypothèse d'un attentat et les fera délier les cordons de leur bourse: le retour en France d'une partie du corps d'occupation.
LE GÉNÉRAL, avec un sursaut. — Quoi?
TRON. — Ah! la preuve serait péremptoire!
LEBRAY. — Vous savez d'ailleurs que le départ des troupes a toujours été désiré par M. Souricïau, la mesure devant assurer aussitôt le succès de l'emprunt.
BÉRIGNY. — Mais, vous n'y pensez pas!... C'est un raisonnement paradoxal que de tirer d'un complot des motifs de renvoyer des soldats.
LEFISCAL. — C'est un raisonnement administratif.
RÉGIAL. — En effet. Et, comme je n'ai pas l'intention de renoncer à mes projets, et à l'emprunt, je crois sage...
LE GÉNÉRAL. — Me séparer d'une partie de mes troupes quand Muong Bâ tient la campagne? Jamais! jamais!
RÉGIAL. — Oh! pour Muong Bâ, c'est une autre affaire, et vous avez raison. Il faut en finir avec lui, promptement. Aucune entreprise commerciale ne prospérera dans la Nouvelle-France tant que nous n'aurons pas supprimé ce pirate. Général, vous avez deux mois pour me débarrasser de lui... Prenez les troupes nécessaires, dirigez les opérations à votre guise. Mais, capturez Muong Bâ. Lui disparu, vous ne verrez aucun inconvénient, je pense, au rapatriement d'une partie de vos troupes. Ce sera le signe évident que, sous votre commandement, elles ont été victorieuses et qu'elles n'ont plus rien à faire à Shong Hoï.
BLANCHET. — T'ès bien!
LEFISCAL, à Bérigny. — Ce raisonnement-là me paraît sans réplique.
LEBRAY. — D'ailleurs, avec Muong Bâ mourra toute idée de révolte, et, de personne, nous n'aurons rien à redouter.
BÉRIGNY. — Je vous en supplie, monsieur le gouverneur général, pour assurer le succès d'un emprunt, ne renvoyez pas en France des soldats qui... un jour... peut-être...
TOUS LES FONCTIONNAIRES, couvrant la voix de Bérigny. — Non... non... assez! La discussion est close.
BLANCHET. — Monsieu' le gouve'neu' a pa'lé.
LEBRAY. — Et puis, quoi? Il restera, à toute éventualité, la milice indigène.
TOUS. — Parbleu!
LE GÉNÉRAL, à Régial. — Eh bien, j'ai réfléchi... comme ça... oui... peut-être... vous avez raison... Allons-y!... Muong Bâ a trois cents hommes avec lui, j'en prendrai trois mille avec moi. Je le harcèlerai. Je le traquerai dans ses repaires. Je lui ferai la guerre même qu'il nous fait: à pirate, pirate et demi. J'empoisonnerai l'eau des puits. Je détruirai les récoltes et les bestiaux. Je brûlerai les villages qui donneraient asile à Muong Bâ. Et, quand je reviendrai, je vous rapporterai sa tête, et, parole d'honneur, la province où j'aurai passé sera pacifiée.
TRON. — Bougre, oui!
PIÉTREQUIN. — Vos soldats rentreront en France sous des lauriers.
LEFISCAL. — Alors, l'emprunt sera couvert.
LAMBOURDE. — Dix fois pour une.
TRON. — Avec enthousiasme.
LEBRAY, serrant la main du général. — Ah! mon cher général!
LE GÉNÉRAL. — Je cours donner mes ordres pour entrer en campagne dans huit jours.
RÉGIAL. — Oui, oui, allez, général, allez! (Le général sort.) Ouf! l'alerte a été chaude, mais nous pouvons nous féliciter. Je crois que nous n'aurons pas perdu notre journée!... (Se rasseyant.) Et, maintenant, messieurs, que nous sommes assurés du succès de l'emprunt, reprenons le chapitre des dépenses.

Tous se mettent à parler à la fois.

RIDEAU

ACTE III

Même décor.

Sur la véranda, des sentinelles indigènes en armes. Près d'elles, le métis GABRIEL. En scène, des boys, UN SECRÉTAIRE (français) et THEODORE (autre métis, debout devant la porte à droite).

Au lever du rideau, au dehors on entend une grande clameur. C'est une immense lamentation, qui tantôt croit, et tantôt s'apaise.

UN EMPLOYÉ, entrant, il a des dépêches à la main. — C'est du bureau du chiffre... Nous venons de traduire ces dépêches.

LE SECRÉTAIRE. — Eh bien?

UN EMPLOYÉ. — Partout, comme ici, des manifestations... qui inquiètent fort les résidents... car celles qui accompagnèrent l'émission de l'emprunt n'avaient pas cette gravité.

LE SECRÉTAIRE. — Ah! tout ceci finira mal!

L'EMPLOYÉ, lui remettant les dépêches. — Il y en a d'autres qu'on est en train de traduire et que j'apporterai dans un instant.

Un coup de téléphone. Le secrétaire va à l'appareil, l'employé sort.

LE SECRÉTAIRE. — Allô! Allô!... Oui... ne quittez pas l'appareil... (A Théodore.) Le chef de cabinet.

THÉODORE, ouvrant la porte à droite. — Monsieur le chef de cabinet... Monsieur le chef de cabinet... Le téléphone...

DE DAMBRUN entre.

LE SECRÉTAIRE. — C'est le commandant de gendarmerie qui téléphone. Et voici des dépêches arrivées à l'instant...

DE DAMBRUN, lui remettant un pli. — Tenez, portez ceci vous-même au commandant du torpilleur 212... Ordre du gouverneur général... Et vite... car il y aura bientôt un grand personnage à embarquer sur ce bateau... (Le secrétaire prend le pli et sort. De Dambrun va à l'appareil.) Allô!... Oui... Le chef de cabinet... Où êtes-vous? Au poste de la rue des Potiers?... Il en vient d'autres?... Eh bien, laissez-les passer... Ah! maintenez vos hommes... Pas un coup de fusil, surtout!... (A Théodore.) Ni M. Tron, ni M. Lefiscal ne sont arrivés?

THÉODORE. — Non, monsieur le chef de cabinet.

DE DAMBRUN, il va pour sortir. — Théodore, si les vice-rois des provinces et Leurs Excellences Thai Van N'Guyen et Nam-Trieu se présentaient, dis qu'on les fasse attendre dans le grand salon... M. le gouverneur général est en conférence avec M. le procureur général et les résidents supérieurs.

Il sort par la droite avec les dépêches. Théodore colle l'oreille contre la porte de droite, pour entendre ce qui se dit chez le gouverneur.

GABRIEL, qui était sur la véranda, descend en scène. — Ils sont bien deux ou trois mille...

THÉODORE. — Ils feront quelque sottise qui leur coûtera cher.

GABRIEL. — Eux? C'est un peuple de lâches qui ne sait que gémir et se plaindre.

THÉODORE. — Peut-être...

GABRIEL. — N'ont-ils pas eu d'autres occasions de se montrer énergiques?... A l'époque où l'emprunt fut décidé, par exemple!

THÉODORE. — Ils n'en voyaient pas alors toutes les conséquences pour eux. Et ils croyaient que ces impôts étaient les derniers dont on les frapperait. Mais, aujourd'hui!... Songe à la situation, Gabriel! Tous les crédits de l'emprunt engagés et les grands travaux en suspens. Obligation pour les Français de trouver de nouvelles ressources, par de nouvelles taxes que la cour, hier, a refusé de sanctionner. Le gouverneur général vient de mander les vice-rois et les membres du grand conseil. Il pense les contraindre à viser les arrêtés établissant ces taxes. Mais si les mandarins et l'empereur s'obstinent à refuser leurs signatures? Et si le gouverneur ose ce coup de force dont il parlait; là... (Il désigne la porte à droite.) tantôt? Qu'arrivera-t-il?

GABRIEL. — Eh! qu'ils se déchirent entre eux!... Nos maîtres, je les hais!

THÉODORE. — Des Français furent nos pères, Gabriel.

GABRIEL. — Ils nous ont abandonnés. Le mien était un sergent. Il partit en laissant trois pièces d'or à ma mère.

THÉODORE. — Le mien était un administrateur. Quand il sut que ma mère était grosse, il la chassa. Il était marié en Europe. Et tous les habitants du village chassèrent ma mère, parce qu'elle s'était donnée à un Français.

GABRIEL. — Va, va! les Français et les Tmères nous sont également ennemis. Servons ceux qui nous paient le mieux, et profitons des circonstances. (Plus bas.) Ecoute, si tu consens à m'obéir aveuglément, à obéir à l'un des grands mandarins, Kaï-Kinh, que l'on attend ici...

THÉODORE. — Chut!...

Entrent LEFISCAL et TRON, leurs serviettes sous le bras.

LEFISCAL, à Théodore. — Préviens M. le gouverneur général que nous lui apportons les projets d'arrêtés qu'il nous a demandés.

De Dambrun entre précipitamment.

TRON. — Bonjour, monsieur le chef de cabinet.

Théodore sort.

DE DAMBRUN va à l'appareil. Il sonne. — Bonjour, monsieur Lefiscal... Bonjour, Tron... Allô!... Allô!... Donnez-moi l'hôtel du général... (A Tron.) Vous êtes arrivés sans encombre?...

TRON. — Nos pousse-pousse avançaient difficilement à travers cette foule! Et ils sentent mauvais, ces cochons! Heureusement, j'avais mangé de l'ail ce matin!...

DE DAMBRUN, à l'appareil. — Allô!... De la part du

gouverneur... M. de Tourmalin est-il là?... On l'attend... Ah! il est en route... Bien... Merci...

TRON, qui était remonté à la véranda, à Gabriel. — Qu'y a-t-il sur cet écriteau qu'ils promènent?

GABRIEL. — Une requête à M. le gouverneur général contre les nouveaux impôts.

TRON. — Ben! avec quoi achèverions-nous nos travaux, — dont tous les crédits ont été dépassés... Je ne sais fichtre pas comment, d'ailleurs...

LEFISCAL. — Il n'y a pas d'exemple en administration coloniale qu'un crédit ne soit pas dépassé.

La porte s'ouvre et Mme REGIAL se précipite en scène, suivie de Mme BERIGNY

Mme RÉGIAL, décoiffée, émotionnée, se laisse tomber dans un fauteuil. — Sauvée!... Enfin!... Qu'on ferme toutes les portes, qu'on double les postes, qu'on fasse appeler la cavalerie, la gendarmerie...

Mme BÉRIGNY. — Madame, je vous assure, vous ne risquez rien.

DE DAMBRUN. — Qu'y a-t-il?

Mme BÉRIGNY. — Nous passions dans la rue des Potiers, quand un groupe de paysans a reconnu Mme Régial. Aussitôt, ils ont entouré la voiture!

LEFISCAL. — Ah! mon Dieu! Qu'ont-ils fait?

Mme BÉRIGNY. — Ils se sont jetés à genoux, en suppliant Mme Régial d'intervenir pour eux auprès de M. le gouverneur général.

Mme RÉGIAL. — Ce sont des brigands, des pirates, les soldats de Muong Bâ.

Mme BÉRIGNY. — Mais non, madame.

DE DAMBRUN. — Muong Bâ a été pris et décapité l'an dernier, ses troupes dispersées, vous n'avez vu que de pauvres diables inoffensifs, qui...

Mme RÉGIAL, furieuse. — Oh! vous, je sais bien. Vous avez des raisons de trouver tout charmant dans ce pays.

DE DAMBRUN. — Quelles raisons, madame?

Mme RÉGIAL. — Je m'entends... L'opium et la petite Mme Hoa Sen.

Lefiscal et Tron, un peu gênés, remontent vers la véranda.

DE DAMBRUN. — Madame, quelques pipes d'opium troublent certainement moins l'esprit... que la peur.

Mme RÉGIAL. — La peur? Eh bien, ai-je tort d'avoir peur? L'attitude de ce peuple ne vous paraît-elle pas assez menaçante? Faut-il attendre qu'on nous ait exterminés pour...?

DE DAMBRUN. — Je vous en prie, madame, que M. le gouverneur général ne vous entende pas. Il est suffisamment nerveux.

Mme BÉRIGNY. — Entrez plutôt dans votre chambre: vous avez besoin de repos.

Mme RÉGIAL. — Oui. Vous avez raison. Mais ne me quittez pas.

Mme Régial et Mme Bérigny sortent.

TRON, après un dernier coup d'œil jeté au dehors. — Ah! si ces pleutres avaient à leur tête un chef énergique comme l'était Muong Bâ!

LEFISCAL. — Heureusement, le général de Tourmalin nous a débarrassés de lui.

Un employé entre et remet des dépêches à de Dambrun, puis sort.

DE DAMBRUN. — Oui, même je dois avouer que j'ai été surpris de la facilité avec laquelle le général... (S'arrêtant, après avoir lu la première dépêche.) Diable! à Tou-Soung, il y a des troubles sérieux.

Comme il va ouvrir les autres dépêches, REGIAL entre, suivi de PIETREQUIN, BERIGNY et LEBRAY

RÉGIAL, à de Dambrun. — Et le général?

DE DAMBRUN. — Il vient.

RÉGIAL. — Les mandarins?

DE DAMBRUN. — Pas encore là.

RÉGIAL, à Lefiscal et à Tron. — Bonjour, messieurs. M'apportez-vous vos projets d'arrêtés?

LEFISCAL. — Les voici, monsieur le gouverneur général. Les mandarins n'auront qu'à y apposer leurs signatures pour les rendre exécutoires... (A mesure que Tron et Lefiscal énoncent un article, ils remettent l'arrêté à Régial.) Droits sur les jonques et les barques, droits de permis pour la coupe des bois, droits sur les rizières, les palmiers à sucre, le miel, la cire et la cardamome.

TRON. — Impôts sur les bacs et marchés, sur les produits des pêcheries, sur l'abatage des porcs, sur les récoltes des nids d'hirondelles, sur la capture et l'exportation des éléphants.

LEFISCAL. — L'ensemble nous donne environ chaque année douze millions de ressources nouvelles.

TRON. — De quoi attendre le futur emprunt.

BÉRIGNY. — Monsieur le gouverneur général, nous allons à un conflit sanglant. Jamais les Tmères...

RÉGIAL. — Monsieur le résident supérieur, les Tmères paieront ces impôts, si les membres du grand conseil, mieux informés et plus prudents, reviennent sur leur décision. Ils le feront, sinon... Mais vous savez quel acte je suis décidé à accomplir pour briser la résistance des mandarins et pour mater cette espèce d'insurrection dont l'empereur seul est responsable... par sa mauvaise volonté à autoriser les impôts.

BÉRIGNY. — Cet acte! Je vous ai déjà dit, monsieur le gouverneur général, combien je le trouve impolitique et périlleux.

LEBRAY. — Je ne l'envisage pas comme tel.

BÉRIGNY. — C'est votre droit. Mais, puisque mes conseils ne sont pas écoutés, que ferais-je à Shong Hoï? Permettez-moi, monsieur le gouverneur, de rentrer tout de suite à Ten-Fan-Pao.

RÉGIAL. — A votre aise, monsieur le résident supérieur. Ah! je compte vous avoir au bal que je donnerai, le mois prochain, pour inaugurer le nouveau palais du Gouvernement. Vous verrez que nous aurons fait de bon ouvrage en votre absence.

BÉRIGNY. — Je le souhaite. Ma femme est sans doute rentrée?...

TRON, vivement. — Oui, oui... Elle est chez Mme Régial.

Bérigny donne un ordre à un boy. LE GENERAL DE TOURMALIN entre par la gauche.

RÉGIAL. — Ah! général, je vous attendais avec impatience. J'ai à vous communiquer une décision que... (Pour congédier Lefiscal et Tron.) Au revoir, messieurs, merci.

LE GÉNÉRAL. — Minute! Je suis ravi de rencontrer M. Tron. Justement, monsieur le gouverneur, j'ai à vous présenter une réclamation le concernant.

TRON. — Moi?

LE GÉNÉRAL. — Monsieur Tron, on ne se fiche pas du monde comme vous! (Stupéfaction.) Parbleu! Les indigènes n'ont pas tort de se plaindre qu'on ait gaspillé leur argent. Jugez-en, monsieur le gouverneur. Pour sortir de la caserne Courbet, perchée sur les collines des Aigles, nous n'avons qu'un mauvais pont-levis en bois, qu'une passerelle de fer devait remplacer. Au moment de poser le tablier, on s'est

aperçu que les boulons livrés par la maison Protot étaient inutilisables. Les Travaux publics ayant refusé une première livraison...

TRON. — Les boulons devaient peser cent grammes, et ceux qu'on nous livrait en pesaient mille.

LE GÉNÉRAL. — Cent grammes! Mais bougre de bougre, c'était un *lapsus calami* du rédacteur du cahier des charges. Vous savez bien que des boulons de cent quatre sur quarante doivent peser un kilo. Bref, Protot a repris ses boulons et en a rapporté d'autres, au bout de quinze jours, ne pesant plus que cent grammes, en effet, mais creux, minces comme une feuille de papier... Tenez, en voici un... Et les Travaux publics les ont acceptés!

TRON. — Nous n'avons pas le droit d'interpréter les clauses d'un cahier des charges. Quand on enfreint les règlements, on se fiche dans la mélasse.

Cependant, de Dambrun a remis des dépêches à Régial. Régial en a lu deux. A la troisième, il pousse un cri.

RÉGIAL. — Ah! par exemple!

DE DAMBRUN. — Une mauvaise nouvelle?

RÉGIAL. — M. Laforêt m'informe que tout un village s'est révolté contre les agents du fisc.

TOUS. — Hein?

RÉGIAL. — Et savez-vous qui est à la tête des mutins? Ça, c'est inouï, extravagant, stupéfiant!

TOUS. — Qui?

RÉGIAL. — Je vous le donne en mille?... Une pareille nouvelle éclatant aujourd'hui sur ce peuple, c'est une allumette dans un tonneau de poudre...

TOUS. — Mais qui?

RÉGIAL. — Muong Bâ!

TOUS. — Muong Bâ!

LE GÉNÉRAL. — Impossible, je l'ai pris et fait décapiter l'an dernier.

TRON. — Voilà qui est plus fort que mon affaire de boulons, général.

LE GÉNÉRAL. — M. Laforêt radote.

RÉGIAL. — Son télégramme est clair. Ce n'est pas Muong Bâ, mais un de ses frères que vous avez capturé et exécuté à sa place.

TRON. — *Aquelo empego!*

DE DAMBRUN. — Muong Bâ s'était caché et reparaît au moment opportun.

LEBRAY. — Alors, il faut lui courir sus et s'en emparer au plus tôt. Car, en effet, sa réapparition...

LE GÉNÉRAL. — Ah! non, non, non!... Muong Bâ est mort, on n'a pas le droit de le ressusciter. La capture et le supplice de ce pirate m'ont valu ma croix de commandeur. Laisserai-je dire que je l'ai eue par un tour d'escamotage?

TOUS LES FONCTIONNAIRES. — Eh! on dira ce que l'on voudra!... Finissons-en!

TRON. — Vous n'aviez qu'à ne pas vous tromper de tête.

LEBRAY. — Si vous refusez de marcher, on télégraphiera au général Breton.

Cependant, Mme BERIGNY est entrée depuis un moment. Elle s'enveloppe dans ses voiles d'automobiliste.

Mme BÉRIGNY. — Monsieur le gouverneur général, puisque le hasard me fait assister à cette conversation, permettez-moi de dire un mot.

RÉGIAL. — Sur ce sujet? Il n'est guère de la compétence d'une femme... Enfin, madame...

Mme BÉRIGNY. — Si véritablement c'est Muong Bâ qui vient de reparaître dans les Hautes Provinces, vous vous épuiseriez en vains efforts pour saisir cet homme insaisissable. Et, d'ailleurs, dans les circonstances présentes, il importe avant tout d'agir avec célérité.

RÉGIAL. — Eh bien, alors, madame?

Mme BÉRIGNY. — Ce qu'il faut, ce n'est pas le combattre, c'est traiter avec lui. Muong Bâ, vieux, infirme, n'a pas repris sa vie de proscrit de gaieté de cœur. Donnez-lui une somme d'argent, rendez-lui sa pension et les terres que M. le gouverneur Carvin lui avait concédées, je suis sûre qu'il se soumettra.

DE DAMBRUN. — Que nous changions de politique vis-à-vis de Muong Bâ, ce ne sera pas la première fois. Mais comment l'avertir et le joindre? Il sait que dans un déjeuner amical on méditait de le faire sauter à la dynamite, ensuite, qu'on a voulu lui couper le cou. Il se méfiera, cet homme. J'ajoute que toute entrevue avec lui sera dangereuse pour son partenaire. Qui ira le trouver?

BÉRIGNY. — Moi, si vous voulez.

RÉGIAL. — Vous?

BÉRIGNY. — Oui. Et je n'aurai pas besoin d'interprète, je parle sa langue.

Mme BÉRIGNY. — Oh! M. de Dambrun a raison, mon ami. Muong Bâ ne fera confiance à aucun Français. Seule, une personne dont il n'aurait rien à redouter, une femme, peut solliciter une entrevue de lui, et je m'offre à...

BÉRIGNY. — Non, ce serait trop imprudent...

Mme BÉRIGNY. — Je lui fixerai un rendez-vous en rase campagne, ses troupes et les nôtres restant à cinq cents pas de nous deux: un coup de fusil imprudent tiré sur l'un de nous risquerait fort de blesser l'autre; nous nous servirons ainsi mutuellement de sauvegarde. Que monsieur le gouverneur général me donne pleins pouvoirs, je me fais forte d'obtenir la soumission de Muong Bâ en quelques jours.

TRON, à Régial. — Au fait, pourquoi non? Puisque Mme Bérigny consent...

LE GÉNÉRAL, à Régial. — Mais c'est de la démence! Confier les intérêts du protectorat à une femme! On rira de nous! Madame, vous allez tomber dans un piège! (On ne répond pas.) Ah! c'est comme ça! Eh bien, allez, marchez!... Mais, comme j'entends n'endosser aucune responsabilité dans la sottise qu'on prépare, et comme les militaires ne sont pas faits uniquement pour tirer les pékins du pétrin où ils se fourrent volontairement, moi, je vais au Japon.

LEBRAY. — Hein?

RÉGIAL. — Comment, général, quand je vous avertis que, sans doute, je vais avoir besoin de vous...

LE GÉNÉRAL. — J'ai dit, il y a trois semaines, à M. le général divisionnaire qu'il me fallait un congé de convalescence. Il me l'a accordé. Je le prends.

RÉGIAL. — Eh bien, soit, général, soit. Partez. Parbleu! Je vous montrerai bien que les civils savent se passer des militaires.

Le général salue et sort.

UN SECRÉTAIRE. — Son Excellence M. Nam-Trieu fait demander une entrevue à M. le gouverneur général.

RÉGIAL. — Nam-Trieu!

BÉRIGNY. — Ah! monsieur le gouverneur général, recevez-le. C'est un ami pour nous. Et il sera certainement plus aisé de vous entendre avec lui qu'avec les autres membres du conseil.

RÉGIAL. — Soit donc! Je le recevrai. (Le secrétaire sort. Mme Bérigny s'approche de Régial pour prendre congé de lui.) Au revoir, madame, je ne vous ferai pas de phrases inutiles. Réussissez et vous serez l'égale des

grandes Françaises dont les fortes vertus républicaines, le caractère et le courage ont toujours fait l'admiration du monde. (Serrant la main à Bérigny.) Au revoir, mon cher résident. N'oubliez pas que j'attendrai des nouvelles avec grande impatience. (A Lefiscal et à Tron.) Messieurs, je ne vous retiens plus. Mais soyez prêts à revenir au palais à mon premier appel.

Sortent M. Bérigny, Mme Bérigny, Lefiscal et Tron.

REGIAL, LEBRAY, PIETREQUIN

RÉGIAL, à de Dambrun. — Dambrun, prenez une automobile et allez chercher M. Battistini, l'inspecteur de la garde indigène et le commandant de gendarmerie... (De Dambrun sort.) C'est par eux que je ferai exécuter l'opération, puisque je n'ai plus à compter sur M. de Tourmalin... (A Lebray.) Monsieur le résident supérieur, rendez-vous avec M. le procureur général au palais des Ancêtres. Vous vous ferez livrer le petit prince Li-Tha et vous vous tiendrez prêt à le conduire au palais impérial... si c'est nécessaire.

LEBRAY. — Oh! monsieur le gouverneur général, vous serez contraint d'agir.

RÉGIAL, préoccupé. — Oui... oui... sans doute!

LEBRAY. — Quoi! Détrôner un empereur... Est-ce un acte d'une telle importance? Il n'y a pas de peuple conquérant qui n'ait eu à remplacer un souverain désobéissant par un successeur plus soumis. Que de fois l'avons-nous fait dans nos propres colonies?...

Bruits au dehors.

PIÉTREQUIN. — Est-il prudent de garder sur le trône un prince qui nous est sournoisement ennemi? C'est lui qui excite le peuple. Tenez, de pareilles manifestations sont-elles tolérables?

LEBRAY. — Cet empereur, d'ailleurs, n'est qu'un vieillard imbécile, un fou érotique qui se divertit à faire fouetter ses concubines sous ses yeux.

RÉGIAL. — C'est ce qu'à diverses reprises j'ai câblé à Paris. Malheureusement, vous savez que le parti socialiste...

PIÉTREQUIN. — Les socialistes défendant un trône! Quel paradoxe!

GABRIEL, annonçant. — Son Excellence Nam-Trieu!

NAM-TRIEU entre.

RÉGIAL. — Excellence, je ne vous attendais qu'avec vos collègues.

NAM-TRIEU. — Monsieur le gouverneur général, j'ai pensé que dans les circonstances présentes et connaissant mon attachement à votre pays, vous daigneriez m'accorder la faveur d'un entretien particulier.

RÉGIAL. — Soit, Excellence, mais parlez vite. Vos collègues vont arriver, et j'ai hâte de régler avec eux les différends qui nous divisent. (A Lebray et Piétrequin.) Eh bien, messieurs, rendez-vous où vous savez et attendez mes instructions.

Piétrequin et Lebray sortent.

REGIAL, NAM-TRIEU

NAM-TRIEU. — Croyez tout d'abord, monsieur le gouverneur, que ma démarche n'a d'autre but que d'éviter entre vous et nous un conflit aux conséquences désastreuses.

RÉGIAL. — Je rends hommage à vos sentiments, mais il n'y a pas de conflit possible entre le chef du protectorat et les membres du grand conseil. J'ai été dans la nécessité de décider la perception de nouveaux impôts, et ces impôts seront perçus.

NAM-TRIEU. — Monsieur le gouverneur, quoiqu'ils en soient désolés, mes collègues, au nom de notre maître, refuseront leurs signatures à vos arrêtés. Et c'est pour vous exposer leurs raisons, qu'ils n'eussent peut-être pas osé vous donner toutes, que j'ai tenu à vous voir seul à seul... Vous ignorez, car votre cœur en serait ému de pitié, vous ignorez les misères et les souffrances de ce malheureux peuple, comme vous ignorez les exactions et les violences dont il est l'objet quotidien.

RÉGIAL. — Qui vous dit que je ne sois pas informé de tout? Mais il n'y a pas de république, de royaume ou d'empire où les contribuables ne crient qu'ils sont écrasés d'impôts.

NAM-TRIEU. — Mais, où est-ce plus vrai, plus littéralement vrai qu'ici?... (Geste de Régial.) Oh! j'aurai le courage de parler, monsieur le gouverneur, car j'ai conscience que l'heure est décisive... Ce peuple est sourdement agité comme un océan à l'approche de la tempête.

RÉGIAL. — Mais de quoi se plaint-il, après tout?

NAM-TRIEU. — De l'âpreté de vos fonctionnaires dans le recouvrement des impôts, de leur dureté dans la répression des fraudes, de leur sévérité dans les condamnations. Mais, pour nous opposer à de nouvelles taxes, il n'est besoin, d'ailleurs, que de savoir ce qui fut fait des sommes perçues jusqu'à ce jour, et des millions de notre emprunt. Partout, de la part de vos chefs de services, imprévoyance et gaspillage: pour les chemins de fer, dont les tracés mal étudiés n'ont pu être suivis par les entrepreneurs; pour vos quais, qui devaient coûter cinq millions, en coûtent neuf et qui s'obstinent à disparaître dans le fleuve; pour votre palais, seul bâtiment achevé, celui-là, et dont le coût est le double du coût prévu; pour les hôtels de vos chefs de services...

RÉGIAL. — Si ces faits étaient vrais, les connaîtriez-vous?

NAM-TRIEU. — Ils sont tous rapportés dans les journaux français qui paraissent à Shong Hoï.

RÉGIAL. — Des feuilles que j'ai refusé d'acheter. Je vous trouve bien prompt, d'ailleurs, à accueillir toutes les critiques, d'où qu'elles viennent, et à les tourner en griefs contre nous. En admettant qu'elles ne fussent pas exagérées, et quand nous aurions commis d'inévitables erreurs, est-ce une raison pour déchaîner la rébellion, ameuter contre nous le peuple et lui apprendre à nous haïr? Vous oubliez trop vite ce que les Français ont fait pour vous, et qui compenserait toutes leurs fautes.

NAM-TRIEU. — Ce qu'on fait les Français?

RÉGIAL. — Hé! oui!

NAM-TRIEU. — Qu'ont-ils donc fait?

RÉGIAL. — Dans un pays ravagé par la guerre civile, où rien n'était en sûreté, ni les personnes, ni les biens, nous avons apporté l'ordre et la sécurité; nous vous avons délivrés de la tutelle des voisins avides qui levaient sur vous des tributs, et nous avons chassé des armées de pirates qui vous rançonnaient jusque dans votre capitale.

NAM-TRIEU. — Qu'importe que nos voisins et les pirates nous laissent en repos, si nous versons aujourd'hui dans vos mains ce que nous versions autrefois dans les leurs.

RÉGIAL. — Mais cet argent, nous l'employons à la prospérité de l'Empire. Nous vous avons fait un chemin de fer et des routes.

NAM-TRIEU. — La route du fleuve nous suffisait.

RÉGIAL. — Elle n'eût point toujours suffi... Nous avons bâti des monuments et des palais.

NAM-TRIEU. — Ce n'est pas nous qui les habitons.

RÉGIAL. — Donné des institutions sans lesquelles il n'est pas un Etat policé.

NAM-TRIEU. — En effet, en échange des deux ou trois milliards que nous avons versés, vous nous avez donné des prisons et des bagnes, des gendarmes, des commissaires et des douaniers.

RÉGIAL. — Avec nos lois et nos sciences, dont vous ignoriez jusqu'aux principes, nous vous avons apporté les bienfaits d'une civilisation supérieure à la vôtre.

NAM-TRIEU. — Que vous nous avez imposée avec vos canons et vos baïonnettes...

RÉGIAL. — Mais, après nos soldats, nous avons amené nos professeurs, nos ingénieurs et nos médecins. Nous vous avons appris à cultiver vos champs, à exploiter les mines de vos montagnes; nous avons ouvert des marchés d'Europe à vos produits. Votre peuple, avant notre arrivée, croupissait dans l'ignorance et dans l'ordure. Aucune règle d'hygiène. Les maladies, les fièvres décimaient vos bourgades, et vos petits enfants mouraient par milliers, chaque année. Nous les sauvons. Ne nous devez-vous rien en retour? Nous sommes venus chez vous, comme tous les Européens dans leurs colonies, pour travailler au bien-être des indigènes.

NAM-TRIEU. — Non, monsieur le gouverneur général, non. Des peuples ont pris des colonies pour y déverser le trop-plein de leur population; d'autres peuples, pour qu'elles servissent de point d'appui à leurs flottes; d'autres, pour en exploiter les richesses; d'autres, enfin, pour que leurs industriels pussent y trafiquer! Mais, conquises par des Anglais, des Hollandais, des Français, des Allemands ou des Espagnols, je n'en connais pas une où les Européens se soient installés pour protéger vraiment l'indigène, ou l'éduquer. Et de quel droit, d'ailleurs, venir des contrées déjà peuplées, où personne ne vous appela, ici, où vous avez débarqué sous prétexte de venger les injures faites à trois marchands? De quel droit vous emparer de pays qui ne sont pas les vôtres, de richesses qui ne vous appartiennent pas?

RÉGIAL. — Le droit des races les plus industrieuses et les plus intelligentes, les plus fortes. Le monde est trop petit pour permettre que des terres fertiles ou gonflées de richesses, qui cultivées ou ouvertes donneraient du blé ou du riz, du charbon pour les usines, des minerais pour l'industrie, restent improductives, infécondes, inutiles à tous entre les mains inhabiles des races qui les détiennent. Elles sont à qui savent le mieux les exploiter.

NAM-TRIEU. — Et les prendre. En effet, monsieur le gouverneur, elles sont au plus fort, vous l'avez dit; et vous avez raison, peut-être. Il n'y a point de discussion possible avec la force. Elle s'impose. Elle est la maîtresse du monde, et les blancs la possèdent. Donc, à tous nos oppresseurs européens, avec tous les peuples opprimés, noirs du Togo et du Ouadaï, Indiens cuivrés des bords du Gange, Arabes des déserts sahariens, Berbères, Javanais de l'Insulinde, nous vous dirons: « Nous subirons le joug que vous nous avez imposé, mais en gardant pour vous la haine du vaincu qui attend l'heure de la revanche. Au contraire, si vous voulez que nous vous respections, rendez-vous d'abord respectables; nous oublierons nos pères morts en luttant contre vous, nos villes éventrées par vos boulets, nos villages incendiés par vos soldats, et les ruisseaux de sang que vous avez versés, et notre liberté perdue, si du moins notre nation vit, grandit et prospère sous votre servitude; nous paierons les impôts que vous nous réclamez, s'ils servent à nos besoins, non à entretenir vos luxes inutiles qui insultent à notre pauvreté; nous obéirons à vos lois, si elles ne heurtent pas nos croyances et ne bouleversent pas nos foyers; nous estimerons, enfin, votre civilisation supérieure à la nôtre et nous l'adopterons peut-être, si nous trouvons en vous des amis pitoyables, humains et justes, et non des maîtres nous traitant en esclaves sur le sol où nous sommes nés. »

RÉGIAL. — Eh! Excellence!

GABRIEL, entre et annonce. — Leurs Excellences les membres du grand conseil. Leurs Excellences les vice-rois des provinces.

RÉGIAL. — Qu'ils entrent! Qu'ils entrent! (La porte s'ouvre. Entrent Thai Van N'Guyen, Dong-Hoï, Kaï-Kinh, et les trois vice-rois. Salutations silencieuses. Régial, aux vice-rois.) Messieurs les vice-rois, je vous ai mandés de vos provinces, afin que vous partiez d'ici avec des instructions claires, formelles, sur le sens desquelles vous ne pourrez équivoquer au sujet de la perception des impôts. (Aux membres du grand conseil.) Messieurs les membres du grand conseil, vous savez ce que j'attends de vous. Son Excellence Nam-Trieu vient de me faire part de vos hésitations. Il est temps qu'elles prennent fin. Voici les arrêtés à signer. A votre refus, prenez-y garde, je répondrai par une mesure énergique et sévère. N'essayez pas de discuter ni de gagner du temps. N'essayez pas d'avertir le palais. Je vous enferme ici dans un cercle de Popilius dont vous ne sortirez qu'après m'avoir donné une réponse. Vous avez un quart d'heure pour délibérer sur les intérêts et les destinées de l'Empire. Vous les tenez dans les mains. J'ai dit. (A Gabriel.) Gabriel! Des gardes à toutes les portes.

Et il sort majestueusement. Gabriel sort aussi.

THAI VAN N'GUYEN, NAM-TRIEU, KAI-KINH, DONG-HOI, LES TROIS VICE-ROIS

D'abord, un long silence. Puis, avec beaucoup de calme, Thaï Van N'Guyen sort de sa poche un gros étui à cigares. Il le tend à ses collègues, qui, respectueusement s'inclinant devant lui, prennent chacun un cigare. Même jeu pour l'allumage. Toute la scène doit être jouée avec beaucoup de dignité, en contraste avec les scènes désordonnées des administrateurs français.

THAI VAN N'GUYEN, s'approchant d'un des soldats indigènes qui est sur la véranda. — Parles-tu français? (Le soldat ne répond pas.) *May co biet nôi tieng lang sa khong?*

LE SOLDAT, remuant la tête négativement. — *Bamkhong.*

THAI VAN N'GUYEN, redescendant. — Il ne parle pas le français. Bien. Nous pourrons délibérer en paix. (Il fait un geste, tous s'assoient, après des salutations entre eux. Nouveau silence, pendant lequel les mandarins tirent de leur manche un éventail. Ils s'éventent.) Mes frères, vous avez entendu les paroles de cet homme, qui est emporté et violent comme tous les hommes de sa race. Mais, pour être exprimé sans grâce, son désir était clair. Je vous consulte donc, ô vous, tous ingénieux et prudents, donnez-moi vos avis réfléchis. Quel parti prendre? Que leurs Excellences les vice-rois daignent les premiers nous ouvrir le trésor de leurs pensées secrètes.



Le conciliabule des membres du Grand Conseil et des vice-rois des provinces tmères.

1[er] VICE-ROI. — O notre frère vénérable, c'est aux membres du grand conseil qu'il appartient de nous guider dans les ténèbres où nous sommes, car, approchant chaque jour le Fils du Ciel, notre empereur, ils gardent sur eux comme un reflet de ce soleil resplendissant.

2[e] VICE-ROI. — Et comment oserions-nous élever la voix devant vous, qui êtes nos aînés par l'âge? Le sage a dit: « Quand même tu aurais trois fois vingt ans, celui qui a vingt ans de plus que toi a plus d'expérience encore et de sagesse. »

Un silence. On fume.

DONG-HOI. — Les Français sont emportés et vifs, mais leur colère tombe vite. Ils ne sont point soutenus et constants dans leurs desseins. Les flots de la mer sont moins vite agités et apaisés qu'eux-mêmes. Peut-être si des difficultés, adroitement soulevées par nous, surgissaient, verrions-nous chanceler bientôt les résolutions les plus fermes.

NAM-TRIEU. — O Dong-Hoï, lettré bien disant et subtil, ton esprit est fécond en ressources ingénieuses. Mais ton habileté même ne ferait point fléchir la volonté de notre gouverneur. Tu as entendu ses menaces!

DONG-HOI. — Chaque fois qu'il tonne, ô mon frère, la foudre ne tombe pas. Et, de quoi que nous soyons menacés...

THAI VAN N'GUYEN. — Mais il me semble que notre frère Kaï-Kinh souhaite prendre la parole? (Kaï-Kinh s'incline.) Nous l'écouterons donc avec tout le respect que ses avis commandent.

KAI-KINH, aux vices-rois. — Mes frères, depuis l'arrivée des étrangers, aucun message secret n'a pu être échangé entre nous, car le sceau de nos lettres était brisé par ordre du gouverneur. (Aux membres du conseil.) Nous-mêmes, dans les salles obscures du palais impérial, jamais nous n'avons osé parler avec franchise, ni risquer un mot hasardeux. Le palais est plein d'espions, et des oreilles attentives sont à toutes les portes. Aujourd'hui, pour la première fois, nous voici réunis et hors de surveillance. Le Français nous a enfermés; il a mis autour de nous des gardes comme pour nous protéger contre les indiscrets. Jamais occasion plus propice ne s'offrira de nous concerter avec moins de danger sur le présent, et de préparer l'avenir. Pour moi, mes frères, jugeant le moment favorable, et prévoyant pour nous de grands malheurs si nous ne les prévenons pas, je crois bon de vous révéler un plan longuement préparé, mais pour la réussite duquel le concours de vous tous m'est nécessaire.

THAI VAN N'GUYEN. — Parle donc, ô mon frère, ce plan révélera sans doute la fermeté de ton âme et la grandeur de ton génie. Que nous proposes-tu?

KAI-KINH. — De chasser de l'Empire du Dragon d'Or les diables étrangers.

Personne ne sourcille. Un silence.

THAI VAN N'GUYEN, après avoir tiré des bouffées de son cigare. — Oui, c'est un vaste projet.

DONG-HOI, même jeu. — Vaste.

Nouveau silence.

NAM-TRIEU. — Très vaste. Mais comment prétends-tu que nous l'exécutions? Il y a des milliers de Français à Shong Hoï. As-tu médité de les massacrer tous?

KAI-KINH. — La besogne serait trop longue et bonne pour les bouchers d'Occident. Je n'ai dessein que de frapper les principaux d'entre eux, de terrifier les autres et de les obliger à remonter sur leurs bateaux de feu qui les amenèrent ici. Dans quelques semaines, pour inaugurer le palais, élevé avec l'argent sué par notre peuple, le gouvernement offrira une fête. Là, le soir, au bal, vêtus et masqués comme le sont nos histrions de carrefour, nos maîtres seront tous réunis.

NAM-TRIEU. — Kaï-Kinh, à l'heure du péril, ce ne sont pas les fonctionnaires qui sont le plus à craindre: ce sont les soldats.

Kai-Kinh. — Il n'y a plus qu'une poignée de soldats français à Shong Hoï. Ils sont là-haut, dans notre vieille citadelle, sur la Colline des Aigles, et ils n'ont pour en sortir qu'un pont-levis en bois. Qu'on fasse sauter le pont-levis, et les troupes seront enfermées là, plus sûrement que nous ici.

Thai Van N'Guyen. — O Kaï-Kinh, tu parles avec l'assurance d'un homme qui déjà aurait hasardé quelque démarche..

Kaï-Kinh incline la tête.

Kai-Kinh. — Je n'ai pas agi directement, j'ai eu des émissaires sûrs, et leurs menées furent prudentes. Pour aller plus avant, ils attendent de moi un ordre qui leur viendra d'un geste, (Il montre son éventail.) d'un signe imperceptible aux yeux non clairvoyants.

Nam-Trieu. — Sans doute, il joue un rôle ingrat, l'homme qui détruit des espérances et prophétise les malheurs. Pourtant, mes frères, je dois être cet homme. En admettant que par surprise vous soyez vainqueurs un jour, et que vous forciez les Européens de Shong Hoï à se rembarquer sur leurs navires, espérez-vous que tout sera terminé et que les Français se résigneront à perdre l'Empire du Dragon d'Or ? Ils enverront d'autres hommes et d'autres bateaux.

3e Vice-Roi. — Avant d'attaquer un ennemi, il est bon, en effet, de connaître sa force, les ressources dont il dispose, s'il est aventureux ou circonspect, uni ou divisé. Mais qui donc nous renseignera sur les Français avec exactitude?

Thai Van N'Guyen. — Le gouverneur général a voulu que nous eussions des rapports sincères sur sa patrie... Sans doute pour que nous l'admirions davantage. Il a choisi, parmi nos mandarins, les plus lettrés qu'il envoya en mission à Paris. Ainsi qu'il était juste, l'érudit Dong-Hoï fut admis au nombre de ces voyageurs de mérite. Il visita la France. Notre frère ne daignera-t-il pas nous communiquer ses remarques secrètes?

1er Vice-Roi. — Que faut-il penser des Français?

2e Vice-Roi. — Que sont-ils?

Dong-Hoi, tout ce qui suit, sur le mode ironique. — Des barbares. Ils se croient des civilisés, parce qu'ils ont des canons et des fusils, des télégraphes et des téléphones, des machines qui roulent sur la terre ou volent dans le ciel, mais nous savons, et nos Livres sacrés nous l'apprennent, que la civilisation n'est pas dans les conquêtes de la science, elle est où est la pureté des mœurs, la bonté et la bienveillance réciproques, la charité universelle. Ils croient qu'ils sont un grand peuple redouté et fort, mais il n'y a pas de grand peuple sans une pensée commune et sans un sentiment qui relie les uns aux autres les citoyens; or, je les ai vus divisés entre eux et discutant de tout; ils disent qu'ils sont égaux, et il m'a paru cependant que les riches formaient entre eux une aristocratie dure, avide et oppressive. Ils prétendent qu'ils sont libres et qu'ils sont frères, or, nul ne peut exprimer une opinion qui ne l'expose à recevoir les coups du voisin; ils m'ont mené dans une vaste salle où délibèrent leurs mandarins, et je les ai vus qui s'injuriaient entre eux comme nos conducteurs de buffles; ils m'ont promené à travers la ville pour me montrer les statues élevées à leurs grands hommes, philosophes ou capitaines, et j'ai rencontré tout autour des jeunes gens qui se frappaient de leurs poings, furieux; j'ai cru comprendre qu'ils n'étaient point entièrement d'accord sur les mérites de ces héros, et ils en discutaient à la manière de nos matelots de sampans; enfin, j'ai assisté à la fête du travail que leurs ouvriers célèbrent chaque année à l'époque où les fleurs éclosent, et, pour cette fête, j'ai vu comme un vent de terreur qui passait sur la ville, les rues désertes, les fenêtres fermées, les portes verrouillées et des gardes à cheval qui recevaient des ouvriers en fête des coups de pierre et leur rendaient des coups de sabre; bref, chez nos maîtres, grâce à notre gouverneur général, j'ai assisté à la lutte des partis contre les partis, des classes contre les classes, des provinces contre les provinces, d'où je conclus, mes frères, qu'il n'est pas déraisonnable de tenir ces prétendus civilisés pour des barbares.

Nam-Trieu. — Si je ne craignais de t'offenser, ô railleur acéré — mais tu connais l'affection et le respect de ton frère très humble — je te dirais que peut-être il ne te fut donné de voir que l'aspect extérieur des choses. Tu crois que les Français sont divisés entre eux, et sans doute tu escomptes pour nous les effets de leurs querelles. Prends garde qu'un péril commun ne leur donne une âme commune et qu'une entente unanime ne se fasse entre eux contre nous.

Kai-Kinh. — Je ne m'étonne guère, ô Nam-Trieu, que tu te fasses le champion des Européens contre tes frères. Tu les admires. Tu as pris leurs façons de penser et leurs mœurs. Mais les désordres que ces complaisances coupables amènent dans un esprit et dans une maison sont trop évidents à nos yeux pour que nous songions à en avoir de pareilles.

Nam-Trieu. — O Kaï-Kinh, frère aîné, excuse-moi, mais, l'œil du chat étant moins perçant que l'œil du tigre, je n'aperçois pas ce dont tu parles.

Kai-Kinh. — Au sortir de la ville, avant d'arriver au village des Chanteuses, il est un pagodon entouré de flamboyants et d'aréquiers. A l'approche de la nuit, promène-toi de ce côté, et ce que tu verras t'apprendra ce que tu ignores... ou ce que tu feins d'ignorer.

Nam-Trieu continue à s'éventer avec beaucoup de calme, mais sa voix tremble un peu.

Nam-Trieu. — O frère subtil, ne penses-tu pas qu'il conviendrait mieux de délibérer sur les intérêts de l'Etat que de déchirer le voile de nos ignorances réciproques?

Kai-Kinh. — Soit. Le salut de l'Etat est dans l'adoption de mon plan.

1er Vice-Roi. — Je ne suis pas loin d'avoir une même pensée. Je serais désireux cependant de connaître l'avis du vieillard Thaï Van N'Guyen, à l'esprit sage et clairvoyant.

Au dehors, les cris qui s'étaient apaisés recommencent.

Thai Van N'Guyen. — Il faudrait que le peuple des Tmères tout entier fût notre complice, pour que nous soyons assurés du succès. Il n'est pas impossible qu'excédé par tant de mesures violentes ce peuple ait un mouvement de révolte. Nous l'utiliserons. Ainsi, nous allons, sur l'ordre de notre maître, refuser de signer ces arrêtés. Que fera le gouverneur général? Peut-être une imprudence décisive. A ce moment, sois-en sûr, Kaï-Kinh, je te dirai la parole qui, à ton tour, te permettra de donner le signal qu'on attend de toi.

Nam-Trieu. — Pour moi, mes frères, quoique j'aie pu vous dire, quand vous aurez décidé, vous

ne trouverez pas de serviteur plus prompt à exécuter vos ordres.

Les cris sont devenus plus forts; ils se sont rapprochés, mêlés de coups de gong. REGIAL *entre.*

RÉGIAL. — Que votre délibération soit ou non terminée, j'exige de vous une réponse immédiate. Entendez-vous ces cris? Le peuple qui vous a vus entrer dans le palais attend vos décisions. Il faut annoncer à cette foule que vous avez signé les arrêtés.

THAI VAN N'GUYEN. — Monsieur le gouverneur général, à l'empressement que nous avons toujours mis à souscrire aux désirs de votre Excellence, vous comprendrez notre désespoir de n'être pas en état de la satisfaire aujourd'hui.

RÉGIAL. — Considérez, Excellence, que ce n'est pas un désir que j'exprime, c'est un ordre que je donne.

THAI VAN N'GUYEN. — Alors notre douleur sera plus grande encore d'avoir à y résister.

RÉGIAL. — Prenez garde! Je n'ai pas prononcé tantôt des paroles vaines, elles seront sanctionnées par un acte!

THAI VAN N'GUYEN. — Hélas! Comment nous opposer à vos volontés!

RÉGIAL. — Ainsi...

GABRIEL, *accourant.* — Excellence, les indigènes sont rassemblés devant les portes du palais. Ils ont nommé des délégués qui demandent à être reçus...

RÉGIAL. — Je ne les recevrai pas.

GABRIEL. — Mais, monsieur le gouverneur général, ils menacent...

RÉGIAL. — Ils menacent?... Ce que j'aurais peut-être accordé à la prière, je ne l'accorderai pas à la menace. Qu'on les disperse par la force.

Pendant que Gabriel donne des ordres aux soldats indigènes, DE DAMBRUN *entre.*

DE DAMBRUN. — Monsieur le gouverneur général, j'ai amené avec moi M. le commandant de gendarmerie et le commandant de la garde indigène.

RÉGIAL. — Ils sont là?... Qu'ils entrent... Qu'ils entrent... Et mes secrétaires, et Maurin, le sténographe... *(De Dambrun introduit les deux officiers, puis les secrétaires arrivent. Régial s'adresse à Thaï Van N'Guyen.)* Pour la dernière fois, je vous pose cette question: consentez-vous à signer ces arrêtés?

THAI VAN N'GUYEN. — Nous ne le pourrions qu'en enfreignant les ordres de notre maître.

RÉGIAL. — Et après?

THAI VAN N'GUYEN. — Mais il est l'empereur!

RÉGIAL. — Eh bien, s'il est l'empereur, moi je suis le gouverneur général. Je représente la République française. Le seul maître et le seul souverain, ici, c'est moi. J'ai toute puissance et toute autorité. Seul, je délibère et j'ordonne. Je ne dois de comptes à personne et ne relève que de ma conscience. Croyez-vous que je supporterai plus longtemps un pouvoir rival du mien, opposant un veto à toute mesure prise pour le bien du pays? Votre empereur, je le dépose.

THAI VAN N'GUYEN, *épouvanté, et tombant à genoux.* — Monsieur le gouverneur!...

TOUS LES MANDARINS. — Excellence!...

RÉGIAL. — Je le dépose et le remplace par le prince Li-Tha. Désormais, votre empereur, c'est lui... Vous obéirez à cet enfant. Je le veux. Et il m'obéira... Que ceux d'entre vous qui refusent de le servir offrent leur démission. D'autres ministres seront nommés.

THAI VAN N'GUYEN, *gémissant.* — Sa Majesté! l'empereur! Père et mère du peuple!

RÉGIAL. — Je l'expédie en Algérie. Il y trouvera d'autres rois que la République a détrônés comme lui. Estimez-vous heureux encore que je ne change pas la forme du gouvernement et vous laisse votre indépendance.

THÉODORE, *accourant.* — Monsieur le gouverneur, des indigènes ont saisi un percepteur... La police l'a délivré malaisément... et on craint que de nouveaux actes...

RÉGIAL. — Eh! qu'on les empoigne et qu'on les fourre en prison, tous, tous... *(Théodore sort. Aux mandarins.)* Allez, Excellences, allez, je ne vous retiens plus.

THAI VAN N'GUYEN, *il s'est relevé. Après un silence. A Kaï-Kinh.* — O Kaï-Kinh, nous n'espérons plus désormais qu'en toi... et ton éloquence!...

RÉGIAL. — Son Excellence Kaï-Kinh parlerait en vain.

KAI-KINH. — Oh! rassurez-vous, monsieur le gouverneur général, je ne parlerai pas.

Tous les mandarins s'inclinent respectueusement devant Régial et remontent. Dans ce mouvement, Kaï-Kinh laisse tomber son éventail aux pieds du métis Gabriel. Celui-ci ramasse l'éventail et va pour le rendre... Mais Kaï-Kinh, qui regarde Gabriel fixement, lui laisse l'éventail dans les mains. Gabriel, s'inclinant, le fait disparaître dans sa manche. Tous les mandarins sortent processionnellement, en silence.

RÉGIAL, *au commandant de gendarmerie.* — Commandant, au palais impérial, assurez-vous de la personne de l'empereur. Conduisez-le sous bonne escorte au port. Un torpilleur l'attend et le transportera à l'île des Salanganes où un vapeur le prendra dans deux jours pour l'emmener en France. *(Au commandant de la garde indigène.)* Vous, au palais des ancêtres. Vous y trouverez M. le résident supérieur Lebray auprès du petit prince Li-Tha. Amenez-les ici. Dambrun, préparez avec ces messieurs des télégrammes... Nous allons câbler en France que la déposition de l'empereur a eu lieu au milieu des transports de joie du peuple, et que tout est calme dans l'Empire. *(Au dehors, vociférations.)* Quoi?... Qu'est-ce que c'est?

DE DAMBRUN, *allant à la véranda.* — Les indigènes qu'on disperse. Les femmes pleurent. Les hommes hurlent. Certains se roulent dans la poussière... D'autres montrent le poing.

RÉGIAL. — Les pauvres gens!... Ils ne comprennent pas!... Mais je ferai leur bonheur malgré eux!... *(Au sténographe, M. Maurin.)* Ecrivez.

RIDEAU



Le petit Empereur. Régial.

Régial : « *Majesté, avant votre départ, je vous remercierai encore d'avoir honoré cette fête de votre présence auguste.*

ACTE IV

Le hall central dans le nouveau palais du gouverneur. A gauche, une immense véranda, avec de hautes colonnes pour soutenir le toit. De cette véranda on descend par trois marches dans le parc. Au fond et à droite, portes à deux battants ouvrant, l'une sur la salle de bal, l'autre sur le salon de jeu. Décoration magnifique, lustre allumé; dans le parc, des ballons électriques.

Au lever du rideau, des groupes vont et viennent. On parle, on rit, des dames boivent du champagne ou prennent des glaces que des boys apportent. Au fond, des gardes indigènes en grand uniforme. A droite, un groupe composé de:

BLANCHET DE MUSIGNAN, LE CAPITAINE TOSTAIN, L'ENSEIGNE DE VAISSEAU FLORENT, Mme LEBRAY, Mme PIETREQUIN.

BLANCHET, qui fait visiter le palais. — Pa' là, la salle de billa'd et le salon de jeu.

Mme PIÉTREQUIN, regardant. — C'est féerique!

BLANCHET. — Et dans les cuisines, en bas, et dans les écu'ies, pa'tout, du ma'b'e et du po'phy'e. Ah! on ne di'a pas que nous avons gaspillé ces neuf millions. Et les ja'dins! Avez-vous vu les ja'dins?

Mme LEBRAY. — J'irai y faire un tour avant le bal.

Ils remontent.

FLORENT. — Prenez garde, madame, vous avez les épaules nues...

Mme LEBRAY, s'éventant. — Oh! par cette température!...

Mme PIÉTREQUIN, regardant la gorge nue de Mme Lebray. — Vraiment, madame, vous ne devez pas avoir chaud...

Mme LEBRAY. — Si, si. Et, encore, figurez-vous que je n'ai pas de chemise par là-dessous.

LE CAPITAINE TOSTAIN, empressé. — Madame la résidente, vous m'avez promis votre première valse.

Mme LEBRAY. — Oui, capitaine. Mais, si mon corsage bâille un peu, vous fermerez les yeux. Allez donc me chercher une coupe de champagne... (A Tron, qui passe, ayant Mme Lambourde au bras.) Monsieur Tron, mes félicitations sur la cavalcade de tantôt. Vous avez eu des idées bien spirituelles.

TRON. — Ah! les chars! n'est-ce pas? Le char du budget: un tonneau des Danaïdes se vidant comme on l'emplissait; le char de l'administration: des piles de dossiers sous un gigantesque éteignoir; le char des travaux publics: un tombereau de décombres. Au passage des voitures, les indigènes écarquillaient leurs yeux de chouette. Ils en étaient babas.

Mme Lefiscal, venant du fond. — Quelle foule, mesdames! Il y a longtemps que nous n'avions eu une fête pareille à Shong Hoï.

Mme Piétrequin. — Cette soirée, c'est le triomphe de la politique de M. Régial. Ah! il a le droit de jeter un coup d'œil satisfait sur son œuvre.

Mme Lebray. — Plus de pirates! Muong Bâ a fait sa soumission à Mme Bérigny.

Mme Lambourde. — Le vieil empereur est arrivé en Algérie.

Mme Lebray. — Et ses anciens ministres ont été rendus aux douceurs de la vie privée.

Mme Lambourde, riant. — Sauf M. Nam-Trieu, cramponné à sa place.

Mme Lefiscal. — Sous prétexte qu'il est, avant tout, notre ami.

Mme Lambourde. — Et indispensable au bonheur des Tmères...

Les phrases qui suivent sont ponctuées par les éclats de rire des dames.

Mme Lebray. — Je soupçonne Dambrun d'avoir vivement insisté auprès de M. le gouverneur pour qu'il laisse M. Nam-Trieu à son poste.

Mme Piétrequin. — Naturellement.

Mme Lefiscal. — Ces choses-là ne se font pas qu'en France!

Mme Lambourde. — Tandis que Son Excellence se promène gravement dans les salons, j'ai aperçu, dans les jardins, sa femme, au bras de notre aimable chef de cabinet.

Mme Lebray. — Délicieux!

Mme Lambourde. — C'est à pouffer de rire!

Mme Blanchet, venant de la salle de danse. — M. le gouve'neu' géné'al est 'ayonnant! Il p'omène le petit empe'eu' dans les salons.

Mme Lambourde. — Ah! le petit empereur! Il est charmant, cet enfant!

Mme Lebray. — Quand il a débité au gouverneur cette espèce de harangue qu'on lui avait apprise, il était à croquer.

Mme Blanchet. — Il s'amuse de tout son cœu', ce soi'...

Mme Piétrequin. — Il ouvre des yeux émerveillés sur les splendeurs du palais.

Mme Lambourde. — Et il rit de nos toilettes.

Mme Lebray. — Tantôt, il regardait mes bras avec une insistance, le petit monstre!... J'en étais presque gênée.

Mme Lambourde. — Est-il vrai qu'il ait cinquante femmes dans son harem?

Mme Lebray. — Oui. Et on lui en donnera d'autres.

Mme Lambourde. — Le pauvre gosse!

Mme Piétrequin. — Mon mari prétend que nous gouvernerons plus aisément un jeune prince efféminé...

Tron, de la véranda. — Mesdames, mesdames... le feu d'artifice!...

Des voix. — Le feu d'artifice!... Sur la Rivière Verte!...

Mme Lefiscal. — Il paraît qu'il sera très beau.

Mme Piétrequin. — Allons voir ça!

Des deux salons sortent des dames et des messieurs qui descendent au jardin. Mme Lebray et son groupe sortent également. En remontant, Mme Lambourde rencontre Mme Bérigny.

Mme Lambourde, en sortant avec elle. — Chère amie, je ne vous ai pas encore félicitée... Vraiment, vous avez été héroïque avec Muong Bâ...

LAMBOURDE, VALAT, LEFISCAL, venant de la droite et remontant vers le fond.

Lambourde. — Non, monsieur Valat, non, il n'y a rien à redouter. Mais... comme tous les colons, vous voyez des périls partout.

Valat. — Je connais bien les indigènes, je vous dis! Leurs allures sont étranges depuis quelques jours... Je ne serais pas surpris qu'ils préparassent une agression...

Lambourde. — Ils seraient fous!...

Lefiscal, riant. — Qu'ils s'y frottent! Nous sommes bien gardés, bien armés, et en état de réprimer, en vingt-quatre heures, une sédition, fût-elle générale...

Ils sortent par la gauche. NAM-TRIEU, qui circulait à travers la foule, est resté en scène. GABRIEL, qui était immobile devant une colonne, voyant que tout le monde s'est éloigné, s'approche de Nam-Trieu.

Gabriel, bas. — Tout est prêt. On n'attend que le départ de l'empereur pour donner le signal.

Nam-Trieu. — Il n'y a que les miliciens de garde au palais?

Gabriel. — Oui, Excellence. Comme d'habitude.

Nam-Trieu. — Les sergents?

Gabriel. — Ils ont bu l'alcool et fumé l'opium. Seuls, les sergents savent comprendre les ordres des officiers et les traduire aux hommes. Ce lien venant à manquer entre eux, chefs et soldats ne seront qu'un corps sans force, comme une bête à laquelle on a brisé l'épine du dos.

Nam-Trieu. — La citadelle?

Gabriel. — Nos hommes sont cachés dans les fossés. Au signal convenu, ils feront sauter le pont-levis.

Nam-Trieu. — Ceux que j'attends?

Gabriel. — Ils ont dû se réunir à onze heures, dans le faubourg, près de la porte de Ten-Fan-Pao.

Nam-Trieu. — Les grilles du palais?

Gabriel. — Elles sont ouvertes pour laisser passer les voitures et les automobiles des invités. Même en cas d'alerte, vos hommes seront ici avant qu'on les ait refermées.

Nam-Trieu. — C'est bien. Pars. Kaï-Kinh te comptera la somme qui t'a été promise pour tes amis et toi.

Gabriel. — Son Excellence restera-t-elle ici?

Nam-Trieu. — Mes protestations ont convaincu ces gens de mon amitié et ma présence endort tous les soupçons...

Gabriel. — La révolte éclatant, Votre Excellence se trouvera peut-être en fâcheuse posture. Et des coups de feu seront sans doute tirés du dehors. Les balles ne choisissent pas leurs victimes... (Geste évasif de Nam-Trieu.) Soit!... Mais, si Votre Excellence le désire, je puis accompagner jusque chez elle l'épouse de Son Excellence.

Nam-Trieu. — N'aie point d'inquiétude pour mon épouse... J'ai pourvu à son sort.

Gabriel. — Alors, je prends humblement congé de Votre Excellence.

Dans le salon, la musique attaque une valse. A ce moment, les couples qui étaient descendus au jardin remontent. Gabriel s'éloigne.

Mme Lambourde. — Mesdames! Mesdames!

Florent. — La première valse!

Mme Lefiscal. — Vite! vite!

Florent, à Mme Lambourde. — Vous resterez jusqu'au cotillon?

Mme LAMBOURDE. — Oh! certainement.

Les couples entrent dans la salle du bal. Bérigny, sortant de la salle, rencontre sa femme.

BÉRIGNY. — Marguerite, je te cherchais.

Mme BÉRIGNY. — Me voilà, mon ami.

BÉRIGNY. — Nous partons.

Mme BÉRIGNY. — Déjà? Pourquoi ne pas coucher à Shong Hoï?

BÉRIGNY. — Mieux vaut rentrer à Ten-Fan-Pao cette nuit. Il est plus agréable de rouler sur les grandes routes au clair de lune que sous le soleil.

Mme BÉRIGNY. — J'aurais volontiers assisté au départ de l'empereur.

BÉRIGNY. — Revoir cet enfant que le gouverneur traîne derrière lui comme un petit captif... Non... Je n'y tiens guère.

Mme BÉRIGNY. — Alors, mon ami, partons...

Ils se dirigent vers le fond.

BÉRIGNY, s'arrêtant, car il aperçoit Mme Nam-Trieu et de Dambrun qui se donnent le bras et se dirigent vers le hall. — De Dambrun!...

Mme BÉRIGNY. — Avec elle! Ah! qu'ils sont imprudents, ces amoureux! N'ayons pas l'air de les voir... Sortons par là...

Elle l'entraine vers la salle du bal. Pendant ce dialogue, les derniers couples sont entrés dans le bal. Le hall est vide. Il n'y a que deux gardes indigènes dans le fond. A la lumière de la lune, on voit venir du fond du jardin DE DAMBRUN et Mme NAM-TRIEU. Mme Nam-Trieu porte le vieux costume des Tmères. Pendant toute la scène, on entend la musique jouant une valse.

DE DAMBRUN. — Un tour de valse, petite amie?

Mme NAM-TRIEU. — Non... Je ne désire pas danser...

DE DAMBRUN. — D'où vient, petite Hoa Sen, que ce soir vous n'ayez pas votre gaieté coutumière, votre turbulence joyeuse, votre gentil pépiement d'oiseau?

Mme NAM-TRIEU. — Que sais-je? Il y a des heures où il semble que le fantôme bleu rôde autour de vous.

DE DAMBRUN. — Nouvelle raison pour entrer dans le bal. Je vous assure, le spectacle vous divertira de vos pensées.

Mme NAM-TRIEU. — Non... Il fait une chaleur étouffante. Restons ici... (Il va pour répliquer.) Ah! mon Dieu! est-ce qu'il faut tout vous dire?... (Elle s'assied.) Eh bien, je souhaite t'avoir à moi plus longtemps, à moi seule.

DE DAMBRUN. — O Hoa Sen, petite poupée chérie!... (Il s'assied près d'elle.)

Mme NAM-TRIEU. — Prends garde.

DE DAMBRUN. — Bah! Les uns dansent, les autres jouent, qui donc s'occuperait de deux amants bien sages?

Mme NAM-TRIEU. — Tu m'aimes?

DE DAMBRUN. — Si je t'aime!...

Mme NAM-TRIEU. — Mais vraiment?...

DE DAMBRUN. — Oh! ne le sais-tu pas bien?

Mme NAM-TRIEU. — Si... Mais il me plaît de te l'entendre répéter.

DE DAMBRUN. — C'est peu de dire que je t'aime, ma petite idole d'Asie. Là-bas, à la pagode, quand je suis sur ma natte d'opium, et toi sur la haute chaise d'ébène, parfois, à tes pieds, je m'amuse à brûler des bâtonnets d'encens. Et c'est ainsi que je voudrais être toujours devant toi, dans cette posture d'adoration.

Mme NAM-TRIEU. — Oh! non, non... ne rappelle pas ces jeux coupables et sacrilèges dont les puissances s'offenseront un jour.

DE DAMBRUN. — Ne t'ai-je donc pas délivrée des terreurs puériles et des craintes superstitieuses, Hoa Sen? Instruite comme je t'ai instruite dans nos sciences d'Europe, crois-tu donc encore à tous les contes dont tes nourrices t'ont bercée?

Mme NAM-TRIEU. — Robert, Robert, ne te moque pas de moi, je te prie. Mais j'ai une foi plus complète aux contes de mes nourrices qu'aux prédictions de tes savants.

DE DAMBRUN. — Allons, c'est écrit: malgré mes leçons, vous garderez toutes vos croyances, petite fille asiatique, vous resterez toujours une entrave, ligotée dans vos préjugés antiques et sur vous continuera à peser le poids des dix mille et des dix mille années où le cerveau de vos aïeules se forma lentement. Mais, bah! c'est peut-être parce que tu es si différente de moi que je t'aime.

Mme NAM-TRIEU. — Ah! Robert, qu'il est vilain de parler ainsi, et quelle peine tu me fais!

DE DAMBRUN. — De la peine?

Mme NAM-TRIEU. — J'ai peur, si peur de n'être pour toi qu'un bibelot curieux, un objet rare et amusant. Va, ce n'est pas quand tu es à mes pieds, comme devant une idole, que je triomphe, ô mon amant, c'est quand je suis blottie toute petite contre toi et que tu chuchotes à mon oreille des mots si tendres. Alors, je me crois une autre femme, une femme de ton pays. Ah! je voudrais tant te les faire oublier, ces rivales lointaines.

DE DAMBRUN. — Je les ai toutes oubliées.

Mme NAM-TRIEU. — Et jamais le désir ne te tourmente de les revoir et d'avoir autour de ton cou le collier de leurs bras blancs?

DE DAMBRUN. — Je n'ai plus qu'un désir, Hoa Sen, c'est de vivre ici, près de toi, et d'y mourir.

Mme NAM-TRIEU. — Est-ce vrai? Est-ce vrai? Et est-ce possible? Quoi, tu n'aurais pas le regret de la terre natale, tu ne songerais pas à y retourner un jour prochain, peut-être, pour t'y marier à une femme de ta race et pour y vivre?

DE DAMBRUN. — Non, non, je te jure. Non, je ne pense pas au retour... Je n'échangerais pas mon existence de colonial contre l'existence que l'on traîne là-bas, étroite et mesquine. Et je ne m'arracherai plus jamais au charme insinuant de ton pays. Ah! les forêts profondes et muettes, les petits lacs qui dorment aux pieds des banyans, les plages de sable étincelant avec leurs palmiers chevelus! Il me semble que je subis une sorte d'envoûtement singulier à respirer des odeurs nouvelles, à contempler un ciel où éclatent d'autres étoiles, une terre qui produit d'autres moissons et qui se pare d'autres fleurs. Et ce sont des bonheurs inconnus quand, penché sur tes yeux, je vois, comme au dedans de toi, ta petite âme jaune, ou quand, allongé sur ma natte, j'évoque, à la fumée de ma pipe, toutes les féeries de l'opium.

Mme NAM-TRIEU. — Dis, sais-tu que je suis jalouse?

DE DAMBRUN. — Toi?

Mme NAM-TRIEU. — Oui, si on peut être jalouse d'autre chose que d'une femme.

DE DAMBRUN. — Et de quoi donc?

Mme NAM-TRIEU. — De ton opium.

DE DAMBRUN. — Ah! bah!

Mme NAM-TRIEU. — Je hais la drogue qui te donne des félicités que tu ne tiens pas de moi, des joies où

je n'ai pas de part, des extases que tu n'as pas puisées sur mes lèvres.

De Dambrun. — Quoi! jalouse d'une pipe, Hoa Sen?

Mme Nam-Trieu. — Pourquoi demander à la fumée des plaisirs menteurs et des bonheurs inachevés, quand nous avons nos ivresses réelles et parfaites?

De Dambrun. — Mais, pour remplir les longues heures de l'attente, pour combler le temps que je ne passe pas à tes côtés: les minutes où nous sommes séparés l'un de l'autre me paraissent si longues! Et toi, chère, loin de moi, ne connais-tu pas ces impatiences?

Mme Nam-Trieu. — Pour moi, ô mon amant, la maison où tu n'es pas est vide, et chaque heure de ton absence a la durée d'un jour. Si j'étais condamnée à ne plus te voir, j'aimerais mieux descendre au pays des ombres légères.

De Dambrun. — Alors, Hoa Sen, tu as devant toi de longues années de vie, de très longues années.

Mme Nam-Trieu. — Qui sait? Le bonheur est de courte durée.

De Dambrun. — C'est encore ta nourrice qui t'a appris cela?

Mme Nam-Trieu. — C'est le vieux poète Li-Taï-Pé.

De Dambrun. — Ah! Et que t'a-t-il dit?

Mme Nam-Trieu. — Il a dit: « Presque au sommet d'une haute montagne est un lac aux eaux pures, où flottent de larges lotus. Leurs fleurs ont une blancheur merveilleuse. Et les hommes jaloux entre eux sont travaillés du désir de posséder la fleur unique. Chaque matin, quelqu'un part pour la conquérir. Sur les rochers où ses pieds s'ensanglantent, sous le soleil qui lui brûle la nuque, il gravit la montagne, il s'essouffle, plein d'espoir, plein de joie. Enfin, il découvre le lac, il y vole et il cueille la fleur. Il la contemple, il la respire. Mais, tandis qu'il triomphe, le beau lotus, arraché à ses eaux profondes, aux eaux glacées, se penche sur sa tige et meurt. Et nul homme jamais ne l'a tenu plus d'un instant entre ses mains brûlantes. »

Nam-Trieu, paraissant sur la porte de la salle de bal, à de Dambrun. — Oh! cher ami, je vais gronder madame Nam-Trieu. Quoi! Elle vous retient ici quand toutes ces demoiselles vous réclament pour la danse...

De Dambrun. — Ma foi, vous n'aurez pas tort de la gronder. J'ai vainement essayé de la décider à faire un tour de valse. « C'est le jour du fantôme bleu », dit-elle... Sermonnez-la, je reviendrai la chercher dans un instant...

Il sort par la droite. La musique continue.

Nam-Trieu, après une pause, et s'étant assuré qu'il n'y a plus, dans le hall, personne, sauf, au fond, les gardes indigènes. — Hoa Sen, vous allez rentrer dans votre demeure.

Mme Nam-Trieu. — Bien. Mais je pensais que vous aviez l'intention de rester ici jusqu'au départ de Sa Majesté.

Nam-Trieu. — Aussi resterai-je, et vous rentrerez seule chez vous.

Mme Nam-Trieu. — Ce sera comme vous le souhaitez.

Nam-Trieu. — Arrivée, vous passerez dans la chambre des Ancêtres.

Mme Nam-Trieu. — La chambre des Ancêtres?

Nam-Trieu. — Là, vous accomplirez pieusement les rites funéraires.

Mme Nam-Trieu. — Mais, seigneur, les rites sont célébrés au moment où quelqu'un va fermer ses yeux à la clarté du jour. Pour qui donc faut-il invoquer les Mânes?

Nam-Trieu. — Hoa Sen, je sais qu'au bord de la Rivière Verte, près du village des Chanteuses, une antique pagode se cache entre des bancouliers...

Mme Nam-Trieu. — Ah!

Nam-Trieu. — Et que souvent, à l'heure où le soleil décline, une femme s'y introduit en secret. Sans doute, il y a plusieurs jours déjà, le mari aurait pu prononcer la sentence sur la femme coupable...

Mme Nam-Trieu, chancelant. — Seigneur...

Nam-Trieu. — Mais il était chargé d'intérêts plus pressants que les siens et il avait comme un rôle à jouer. C'est fait, et il lui est loisible enfin de songer aux soins de son honneur.

Mme Nam-Trieu, avec un cri étranglé. — Oh!

Nam-Trieu. — Nierez-vous le crime, ou espérez-vous échapper au châtiment?

Mme Nam-Trieu. — C'est une vieille et cruelle loi que vous invoquez contre la coupable.

Nam-Trieu. — C'est la loi des Ancêtres.

Mme Nam-Trieu. — Hélas!

Nam-Trieu. — Faut-il, si vous ne vous soumettez pas, que des serviteurs portent la main sur vous?

Mme Nam-Trieu. — Ce que vous ordonnez, seigneur, sera accompli.

Nam-Trieu, après un silence, détachant le poignard qu'il a à sa ceinture, et le remettant à sa femme. — Je ne soupçonnais pas, Hoa Sen, quand, enveloppée de vos voiles, vous êtes entrée chez votre époux, et qu'il vous recevait comme un présent du ciel, je ne soupçonnais pas que vous lui apportiez la douleur et le deuil.

Mme Nam-Trieu, prenant le poignard. — Je me repens, seigneur, je me repens.

Nam-Trieu. — Hoa Sen, votre mémoire, du moins, ne sera pas flétrie, et la tablette suspendue à l'autel des Ancêtres, la tablette relatant votre vie restera muette sur votre faute. Eternellement, votre nom brillera d'un éclat chaste. Je l'ai voulu. Demain, quand on vous trouvera sans vie, on pourra croire que vous vous êtes donné une mort honorable pour accomplir un devoir pieux. Car, cette nuit, vous ne mourrez pas seule... (On entend l'hymne tmère.) Mais, je ne m'explique pas davantage. Allez, Hoa Sen, allez, voici Sa Majesté.

Mme Nam-Trieu sort par la gauche. Une foule de gens, fonctionnaires, invités, etc., emplissent la scène, venant soit de la salle de jeu, soit de la salle de bal.

Voix. — C'est Sa Majesté qui part. — Qui est avec lui? — Les nouveaux membres du conseil. — Il y a une femme aussi. — Il est gentil, ce petit empereur.

On s'est rangé. Des gardes indigènes, sous les ordres du commandant Battistini, se sont groupés au fond. REGIAL entre, ayant à ses côtés LE PETIT EMPEREUR, dix ans, vêtu de jaune, et portant le grand cordon de la Légion d'honneur. Derrière lui, quatre ministres et une femme. Puis, Mme REGIAL, tous les fonctionnaires, les femmes des fonctionnaires, les invités, etc.

Régial, s'arrêtant, après avoir conduit le petit empereur jusqu'au fond, où on a placé sa chaise à porteurs. — Majesté, avant votre départ, je vous remercierai encore d'avoir honoré cette fête de votre présence auguste.

Le petit Empereur, tandis qu'il parle, le plus vieux des ministres observe le petit empereur, qui parfois jette les

yeux sur lui pour s'assurer qu'il répète bien les paroles qu'on lui a apprises. — Je tenais, monsieur le gouverneur, à vous donner ce témoignage de sympathie, car je sais tout ce que je dois à vous-même et à la France que vous représentez si dignement ici.

RÉGIAL. — En détrônant l'empereur légitime et en vous mettant à sa place, à laquelle vous n'aviez aucun droit, la République française a agi pour vous en mère bienveillante. Et vous savez aussi, Majesté, que vous ne sauriez avoir de mère plus glorieuse. J'ai bien recommandé à vos maîtres de dérouler sous vos yeux tous les tableaux de notre histoire, féconde en grands enseignements et en beaux faits.

LE PETIT EMPEREUR. — Oh! monsieur le gouverneur, depuis longtemps on me les a appris.

RÉGIAL. — Vous n'ignorez donc pas que nous avons été les conquérants et les éducateurs du monde. Avec Guillaume de Normandie, nous avons pris et civilisé l'Angleterre; avec Saint-Louis, la Terre-Sainte; avec Charles d'Anjou, l'Italie et la Sicile.

LE PETIT EMPEREUR, fier de montrer son savoir. — Où tous les Français ont été massacrés le jour des Vêpres siciliennes, en 1282.

Mme RÉGIAL. — Il sait cela! C'est admirable!

RÉGIAL. — Nous sommes encore le peuple qui a soutenu les plus pénibles guerres et livré le plus grand nombre de batailles...

LE PETIT EMPEREUR. — Le livre que mes professeurs français m'ont remis cite leurs noms: Crécy, Pavie, Azincourt...

LE MINISTRE, intervenant. — Sa Majesté s'est arrêtée là dans ses études.

LE PETIT EMPEREUR, regardant le ministre, interdit. — Oui, je me suis arrêté là...

Mme RÉGIAL. — Mais, Majesté, avant que vous partiez... quelle est donc cette dame qui vous regarde si maternellement?

LE PETIT EMPEREUR. — La nourrice qui m'a élevé et qui ne me quitte jamais. C'est dans ses bras qu'on est venu me chercher au palais des Ancêtres pour me conduire au palais impérial.

Mme RÉGIAL. — Pourquoi est-elle si triste? On dirait qu'elle va pleurer.

LE PETIT EMPEREUR. — Elle pleure depuis que je suis empereur. Elle dit que c'est pour mon malheur qu'on m'a tiré de mon obscurité et que je mourrai jeune encore, de mort violente.

Mme RÉGIAL. — Oh! Majesté...

RÉGIAL. — Que Votre Majesté se rassure. La République a étendu sa main sur vous.

LE MINISTRE, s'approchant de l'empereur. — Majesté...

LE PETIT EMPEREUR. — Ah!... Il faut partir... (Donnant la main à Régial.) Monsieur le gouverneur général, que le ciel répande sur vous ses bénédictions.

RÉGIAL. — Au revoir, Majesté, ayez des rêves heureux.

L'empereur remonte. Il entre dans sa chaise à porteurs qu'on enlève. Son cortège le suit. Des coups de gong, dont le bruit s'efface peu à peu.

RÉGIAL, redescendant, à Piétrequin. — Ah! monsieur le procureur général, voilà une belle soirée pour moi.

PIÉTREQUIN. — Monsieur le gouverneur, je vous l'avais bien dit qu'au départ du vieil empereur tous nos embarras prendraient fin. Nous avons été trop timides encore. Pendant qu'on y était, il fallait abolir l'empire, annexer le pays à la France, et nous étions les vrais souverains ici.

Musique dans la salle de bal.

RÉGIAL. — Mais, mesdames, retournez dans la salle de bal...

DES JEUNES GENS ET DES JEUNES FILLES. — Oui, oui, le cotillon.

Mme LEBRAY, à de Dambrun. — Monsieur de Dambrun, c'est nous qui le conduisons.

DE DAMBRUN. — Où sont les accessoires?...

Mme RÉGIAL. — Les voilà!

Tout le monde remonte en bavardant et en riant. On distribue les accessoires du cotillon. Bruit lointain d'une détonation. Tous les boys disparaissent aussitôt.

VALAT, à Lambourde. — Tiens!... Vous n'avez pas entendu?

LAMBOURDE. — Quoi donc?

VALAT. — On dirait le bruit d'une détonation.

LAMBOURDE. — Eh bien?

VALAT. — Ne vous semble-t-il pas étrange qu'en pleine nuit?

LAMBOURDE. — Oh! monsieur Valat, vous finiriez par inquiéter les gens les plus confiants, et... (Mais, à ce moment, Li, le boy de Lebray, sort en courant de la salle de bal, bousculant Lambourde et les personnes qui se trouvent devant lui, puis disparait dans le jardin.) Quel idiot!

Mme LEBRAY. — Mais c'est Li!

Mme RÉGIAL. — Il est fou!...

Mme LEBRAY, regardant dans la salle de danse, pousse un cri. — Ah!... Henri... qu'as-tu?

LEBRAY parait, la main ensanglantée. — Le boy? Où est le boy?

PIÉTREQUIN, s'élançant vers le fond. — Qu'on coure après lui, qu'on l'arrête!...

Mme LEBRAY. — C'est lui qui t'a blessé? Un médecin!... le docteur Murel... (Appelant.) Docteur!...

LEBRAY. — Rien... ce n'est rien...

RÉGIAL. — Mais que s'est-il passé?

LEBRAY. — Ma foi, je n'ai pas compris... Li nous avait accompagnés avec l'auto... J'ai eu un ordre à lui donner... Je l'ai fait appeler dans le petit salon... Et, comme je me penchais vers lui, j'ai vu son bras levé, armé d'un couteau... J'ai étendu la main... Et voilà!

PIÉTREQUIN, revenant. — Les domestiques, où sont-ils?

Mme RÉGIAL. — Mais ils sont... (Elle regarde autour d'elle.) Comment! les boys ont disparu?

PIÉTREQUIN. — Et les interprètes?

RÉGIAL. — Gabriel et Théodore étaient là...

PIÉTREQUIN. — Non...

RÉGIAL. — Je les ai aperçus il n'y a qu'un instant.

PIÉTREQUIN. — Introuvables!

Mme RÉGIAL. — Ah! par exemple!

DE DAMBRUN, appelant. — Gabriel! Théodore!

Mme RÉGIAL. — Lou-Tché!...

Un silence.

DE DAMBRUN. — Personne ne répond.

RÉGIAL. — Voilà qui est singulier...

VALAT. — Et même un peu inquiétant...

Un nouveau silence. Tous les personnages se regardent. Instinctivement, les femmes se rapprochent les unes des autres.

LEBRAY. — Enfin, que sont-ils devenus?

LE CAPITAINE TOSTAIN. — Cherchons-les...

DE DAMBRUN. — Peut-être dans le parc?

Comme ils vont pour sortir, la lumière s'éteint brusquement.

DES VOIX. — La lumière!... — Un accident! — Non. — Si. — C'est éteint partout.

LE CAPITAINE TOSTAIN. — Vite, des candélabres!... Dambrun, savez-vous où il y en a?

DE DAMBRUN. — Oui. Venez avec moi!...

Il sort avec Tostain par la droite.

Mme LAMBOURDE. — J'ai peur! j'ai peur!

LAMBOURDE. — Peur de quoi? Tu es folle!

VALAT, qui est au fond. — Ah! Regardez!...

DES VOIX. — Où?

VALAT. — Là-bas, sur la colline, ces feux rouges... On dirait des signaux...

DES VOIX. — Des signaux?

RÉGIAL. — Du côté du faubourg? Ce sont des réjouissances populaires. Ces braves gens ont appris qu'il y a fête au palais et ils tirent un feu d'artifice en mon honneur.

LAMBOURDE, qui est près de la baie s'ouvrant sur le jardin. — Quelqu'un accourt de ce côté... C'est une femme... Mme Bérigny.

Mme BÉRIGNY, entre tout essoufflée. — Mon mari n'est pas revenu?

RÉGIAL. — Bérigny?... Où est-il?

Mme BÉRIGNY. — A la caserne Courbet.

RÉGIAL. — Qu'est-ce qu'il fait?

Mme BÉRIGNY. — Il donne l'alarme.

Mme LEFISCAL et Mme LAMBOURDE. — L'alarme?...

De Dambrun revient avec des candélabres allumés.

RÉGIAL. — Mais, madame, qu'est-ce que vous nous racontez là?

Mme BÉRIGNY. — Nous étions partis en automobile. En traversant le faubourg, près de la porte de Ten-Fan-Pao, nous voyons des hommes qui collaient des affiches sur les murs, d'autres qui lisaient une sorte de prospectus qu'on leur distribuait. A la vue de l'automobile, ils se dispersent; mon mari, intrigué, saute à terre, va à l'affiche, écrite en caractères tmères, et la lit... C'est un appel à la révolte!...

Les dames poussent un cri.

Mme RÉGIAL. — Ah! mon Dieu!...

Mme LEBRAY. — Une révolte!

Mme LAMBOURDE. — Nous sommes perdus!

NAM-TRIEU, riant. — Mesdames, n'ayez pas peur... Une révolte à Shong Hoï! Comment l'aurait-on préparée sans que j'en eusse été informé par mes agents?

TRON. — Vous ne saviez rien?

NAM-TRIEU. — Rien.

RÉGIAL. — Cette affiche est l'œuvre d'un mauvais plaisant!

Mme BÉRIGNY. — Je ne crois pas... La révolte doit éclater cette nuit, à un signal donné...

Mmes LEFISCAL et PIÉTREQUIN. — Cette nuit?

Mme BÉRIGNY. — L'affiche invite le peuple à prêter main-forte aux rebelles. L'ayant lue, nous sommes revenus en hâte. Nous avons rencontré M. le président Fournier qui rentrait chez lui. Nous l'avons averti. Il réveille tous les Français et se réfugiera avec eux à la Chambre de commerce. Moi j'ai laissé l'auto au coin de la rue montant à la caserne où mon mari est allé chercher la troupe.

NAM-TRIEU. — C'était là, madame, une précaution inutile... (A Régial.) Faites donc téléphoner à la caserne qu'on ne dérange pas le régiment.

Mme BÉRIGNY, à Régial. — Gardez-vous de donner un ordre pareil! Croyez-moi, nous aurons bientôt besoin de nos soldats.

LEFISCAL, du fond. — Les grilles! On ferme les grilles!

Mouvement de Nam-Trieu qui est remarqué par Tron.

RÉGIAL. — Qui se permet de toucher à mes grilles?... Dambrun, voulez-vous voir, je vous prie...

BÉRIGNY, arrivant en courant. — Le pont de la citadelle a sauté!

Mmes LEBRAY et LEFISCAL. — Le pont a sauté!

Nam-Trieu sort rapidement, suivi par Tron.

BÉRIGNY. — Ma femme vous a dit?... Au moment où j'allais arriver à la caserne, une explosion formidable a retenti... C'était le pont-levis qui volait en éclats!... Les soldats sont enfermés là-haut... et n'en descendront pas aisément... (Des cris d'effroi. Les femmes remontent pour fuir.) Ne sortez pas!... Si les rebelles viennent vers le palais, vous allez vous heurter à leur troupe... J'ai fait fermer les grilles, vous êtes en sûreté.

ENSEMBLE {
Mme RÉGIAL. — Rester enfermée?
Mme LEBRAY. — Je veux partir!
Mme PIÉTREQUIN. — Moi aussi!...
}

Mme BLANCHET, à son mari. — Viens! Viens!...

RÉGIAL. — Voyons, ne vous affolez pas!

LE CAPITAINE TOSTAIN. — Puisqu'on vous dit qu'ici il n'y a pas de danger...

FLORENT. — La porte est solide et les murs de clôture élevés.

DE DAMBRUN. — Nous pourrions soutenir un siège de plusieurs heures.

LEBRAY. — Mesdames, vous ne risquez rien.

RÉGIAL. — Mais c'est donc une vraie révolte?

BÉRIGNY. — N'en doutez pas!

Mme BLANCHET, pousse un cri aigu et s'évanouit. — Ah!...

Mme Bérigny et le docteur la soignent.

RÉGIAL. — Une révolte! sous mon proconsulat! Ils ne voient donc pas qu'ils me déshonorent. Si je mettais mon grand uniforme et que j'aille les haranguer?

BÉRIGNY. — Vous vous feriez tuer.

RÉGIAL. — Se révolter! Après ce que j'ai fait pour eux!...

PIÉTREQUIN. — Ah! quand cette nouvelle arrivera en France! Qu'est-ce qu'on dira au ministère?

LEBRAY. — Et dans les journaux! C'est nous, encore les fonctionnaires, qui trinquerons...

LEFISCAL et LAMBOURDE. — Ce serait un comble!

TRON, reparait sans cravate et les vêtements en désordre. — Ah! le gredin! Il m'a glissé entre les doigts.

RÉGIAL. — Vous vous êtes battu? Avec qui?

TRON. — Nam-Trieu!

RÉGIAL. — Nam-Trieu!

TRON. — C'est un traître!

RÉGIAL. — Allons donc! Où est-il?

TRON. — Parti à votre insu. Mais je le surveillais. J'avais surpris un geste tout à l'heure et sa sortie m'a paru insolite. Je l'ai suivi. Je l'ai rejoint près de la porte. Il avait pris la clef du portier indigène et il ouvrait les grilles, sans doute pour nous livrer aux rebelles...

RÉGIAL. — Est-ce possible?...

TRON. — Il m'a vu, il m'a sauté à la gorge. Je l'ai envoyé à dix pas... Mais il s'est relevé avec la prestesse d'un chat, s'est accroché aux barreaux de la grille, l'a franchie et s'est élancé dans la nuit.

RÉGIAL. — Le fourbe! Il était du complot!

TRON, à Régial. — Comprenez-vous pourquoi il demandait qu'on ne dérangeât pas la troupe?...

RÉGIAL, à de Dambrun. — Ah! la troupe! Dambrun, téléphonez à la citadelle... Qu'ils sortent de là-haut comme ils pourront, mais qu'ils accourent... Je les attends!... (De Dambrun sort. A Battistini.) Battistini, postez vos soldats dans le jardin et mettez le palais en état de défense.

Mme Régial. — On viendra à notre secours, n'est-ce pas?...

Mme Piétrequin. — Pour nous délivrer?

Régial. — Oui! Oui!

Mme Lebray. — Vite, d'autres vêtements...

Régial. — Mesdames, ce n'est qu'une mauvaise nuit à passer.

Tron. — Surtout, ne vous alarmez pas! J'ai déjà vu bien des révoltes dans les colonies, elles tournent toujours au triomphe des blancs.

Mme Lebray sort avec quelques dames.

Lambourde, les bras au ciel. — Mais pourquoi une révolte, pourquoi?

Régial. — Quelles qu'en soient les causes, rien ne saurait excuser la lâcheté de cette agression.

Bérigny. — Pas de récriminations vaines. Songeons plutôt à défendre nos os. Le temps presse...

Régial. — Messieurs, vite un plan de défense et discutons avec sang-froid. Nous devons à tous l'exemple du courage. D'ailleurs, avec nos armements, nos soldats, les ressources dont nous disposons, ce doit être un jeu pour nous de nous rendre en peu de temps les maîtres de la rébellion.

Lambourde. — Evidemment.

Lefiscal, désignant Valat. — C'est ce que je disais tantôt à monsieur...

Bérigny. — Nos troupes vont marcher. Qui les commandera? Le général de Tourmalin est parti.

Régial. — Le général Breton n'est pas arrivé et le colonel Pollet est en tournée d'inspection.

Bérigny. — C'est donc le lieutenant-colonel Barbier qui, malgré son état de santé, prendra le commandement.

Le Capitaine Tostain. — Si on ne l'a pas tué chez lui. D'ailleurs, les douze cents hommes de la caserne Courbet ne suffiront pas à ces opérations. [Télégraphiez dans l'île des Salanganes où il y a deux bataillons.

Lebray. — Télégraphier? Le câble n'arrive pas jusqu'à l'île.

Le Capitaine Tostain. — Pourquoi?

Lebray. — Une gaffe des ingénieurs. Ils ont fait leurs calculs comme si le fond de la mer était plat comme un billard. Il manque dix kilomètres de fil.

Valat. — Fabuleux!]

Bérigny. — Pourquoi de nouvelles troupes? Sur le mamelon de l'hôpital, il y a une batterie dominant la ville, de là...

Le Capitaine Tostain. — Une batterie, mais pas d'obus. Les arsenaux de France se sont trompés de calibre pour les obus.

Régial. — Mais par le fleuve, avec les torpilleurs...

Florent. — Nos torpilleurs sont à cinquante kilomètres, à Prabang, puisqu'on n'a pu nous construire des quais à Shong Hoï, et la plupart sont désarmés, sans matelots spécialistes. Nous en avons neuf sur quarante, et les autres sont à Toulon...

Les dames reviennent avec des manteaux.

Régial, à Lambourde. — Il nous reste alors les chaloupes de la douane.

Lambourde. — Ah! les chaloupes!

Régial. — Pour lesquelles vous nous avez fait acheter les canons de la frégate hollandaise...

Lambourde. — Mais c'est que... après les avoir achetés...

Régial. — Eh bien?...

Lambourde. — On s'est aperçu que les canons étaient trop longs...

Régial. — Alors, qu'en a-t-on fait?

Lambourde. — On les a mis à fond de cale pour servir de lest.

Régial, exaspéré. — A fond de cale!...

Lebray. — Quoi! pas moyen de se défendre?

De Dambrun, revenant. — Le téléphone vient d'être coupé; heureusement, j'avais déjà communiqué avec la caserne.

Régial. — Eh bien, descendent-ils?

De Dambrun. — Ils ne parviennent pas à réparer le pont. A mesure que des soldats de bonne volonté se mettent à l'ouvrage, d'en bas, les indigènes tirent sur eux. Pour établir même une passerelle de fortune, il faut que, du dehors, on déloge les indigènes de leur position.

Lebray. — Comment? Ça nous est impossible!

Régial. — Si les soldats ne sortent pas de la citadelle, les émeutiers se rendront les maîtres de la ville...

ENSEMBLE
Valat. — Et nous sommes fichus!
Tron. — Peutan de bouno méro!
Mme Lambourde. — Messieurs... Messieurs!...
Mme Régial. — Je vous en prie...
Mme Lebray. — Capitaine... Lieutenant!...
Florent. — Nous vous défendrons.

Régial. — Cependant, il faut que nous trouvions quelque moyen.

De Dambrun. — Attendez!... (Il remonte.) J'ai une idée... Battistini!... Battistini!...

Battistini, en coulisse. — Hein?... Quoi?...

De Dambrun. — Venez vite, venez!

Battistini. — Me voilà!... (Il paraît.) Ils seront bientôt là, vous savez. Je les entends hurler dans la nuit...

De Dambrun. — On a fait sauter le pont-levis de la citadelle et les troupes sont prisonnières dans ce nid d'aigle! Aidons-les à sortir, ou nous n'aurons qu'à attendre la mort en nous croisant les bras. Mais voici mon plan... Combien avez-vous d'hommes dans le palais?...

Battistini. — Deux cents.

De Dambrun. — Qu'une centaine d'entre eux filent par la petite porte de la cour et montent au pas de charge vers la citadelle pour prendre les assaillants à revers.

Régial. — Il a raison. Le coup est à risquer.

De Dambrun. — Moi et une dizaine de Français de bonne volonté, nous accompagnerons les miliciens, pour leur mettre du cœur au ventre.

Régial, à Florent. — Voyez si la porte n'est pas gardée...

Florent sort par la salle de bal.

Battistini, à Tostain. — Tostain, prenez cent hommes et filez à la citadelle. Florent et moi, avec les autres, nous tiendrons bon ici jusqu'à demain matin.

Le Capitaine Tostain. — Mais me faire obéir des miliciens, comment?... Ils ne savent pas le français.

Tron. — Les imbéciles!... Il y a trente-cinq ans que nous sommes dans leur pays et ils ne parlent pas encore notre langue!...

Bérigny. — Et les sergents?

Battistini. — Saouls d'alcool et d'opium.

Le Capitaine Tostain. — Diable! Tenter un pareil coup de main avec des gens ne me comprenant pas...

Régial. — Il y a là le directeur de l'Ecole des



Mme Bérigny. Régial. Mme Régial.
Tous : « *Qu'a-t-elle?.. Blessée? Morte?* »

hautes études orientales... (Il appelle.) Monsieur Franville! Monsieur Franville!...

LE DIRECTEUR. — Monsieur le gouverneur?

RÉGIAL. — Mettez-vous à la disposition du capitaine Tostain pour traduire ses commandements.

LE DIRECTEUR. — Mais je ne sais pas le tmère!

RÉGIAL. — Vous ne savez pas le tmère?

LE DIRECTEUR. — Non, je connais le sanscrit, le chinois, le thibétain et même le tmère ancien, mais la langue courante, la langue vulgaire, je ne la connais pas.

RÉGIAL. — Oh!...

Mme RÉGIAL. — Mon Dieu!

BÉRIGNY, à Tostain. — Allons, je vous accompagnerai.

LAMBOURDE. — Ah! brave ami!

On serre la main à Bérigny.

BATTISTINI, à Bérigny. — Et moi, cré nom! Si vous partez, que faire en attendant le réveil des sergents? Les hommes n'entendront rien à mes ordres et j'ignore leur sale baragouin. Je viens du Dahomey.

Mme BÉRIGNY. — Ne vous inquiétez pas, commandant, je vous servirai d'interprète.

FLORENT, revenant. — Personne de ce côté. La voie est libre.

Des coups de feu qui se rapprochent.

Mme LEBRAY. — Des coups de feu!...

Mme PIÉTREQUIN. — Ils tirent sur le palais!

TRON, tendant le poing. — Mes petits agneaux, nous réglerons tous nos comptes demain.

LEBRAY, à Tostain. — Dépêchez-vous. Filez!

RÉGIAL. — Oui, oui. Il n'est que temps!... (Aux jeunes gens groupés autour de Dambrun.) Prenez les armes des sergents...

LE CAPITAINE TOSTAIN. — Quels sont mes hommes?

BATTISTINI. — La deuxième compagnie.

LE CAPITAINE TOSTAIN, à Bérigny. — Appelez les miliciens de la deuxième compagnie.

BATTISTINI, à Mme Bérigny. — Et vous, madame, dites à ceux qui vont rester de ne pas gaspiller leurs cartouches, qu'ils ne fassent feu qu'à coup sûr.

Bérigny, sur la véranda, jette un ordre en langue indigène.

RÉGIAL, aux dames. — Mesdames, ne restez pas dans ce salon... une balle égarée... Il y a du danger... Laissez-nous seuls.

PIÉTREQUIN, poussant les dames vers la gauche. — Rentrez dans la salle de billard...

FLORENT. — Vite! Vite! les voilà dans l'avenue.

LEBRAY, à Battistini. — Passez-nous les fusils des premiers miliciens qui seraient blessés.

TRON. — Oui, oui, des fusils...

Mme Bérigny s'avance sur la véranda. Elle est éclairée par un candélabre placé derrière elle. Elle parle aux miliciens en tmère. Des miliciens accourent.

TRON, aux femmes. — Surtout, n'ayez pas peur. Vous rirez de votre frayeur demain quand Bérigny sera de retour avec nos pioupious...

Mme Bérigny fait un second commandement aux miliciens. A ce moment, une nouvelle décharge éclate. Les femmes poussent un cri. Mme Bérigny fait deux ou trois pas en chancelant et vient tomber dans le salon.

BÉRIGNY, se précipitant vers elle. — Marguerite!...

Tout le monde entoure Mme Bérigny.

TOUS. — Qu'a-t-elle? Blessée? Morte?...

RÉGIAL. — Silence! Silence! Le médecin! Docteur!...

BÉRIGNY, tenant Mme Bérigny dans ses bras et l'asseyant dans un fauteuil. — Ma femme!... Ma chérie... Chérie... m'entends-tu?...

LAMBOURDE, regardant Bérigny. — Ah! mon Dieu! Il ne peut plus partir!...

DE DAMBRUN, à Tostain. — Et que faire sans lui?...

Mme RÉGIAL. — Ils vont nous cerner!

LE DOCTEUR MUREL. — Dégrafez-la... c'est près du cou...

Mme LEBRAY. — De l'eau... Faites-nous passer une carafe d'eau.

FLORENT, à Tron qui tient un candélabre. — Baissez-vous! Ces lumières sont un point de mire.

Tron se baisse.

BÉRIGNY. — Docteur! Docteur!

LE DOCTEUR. — Attendez!

BÉRIGNY. — Ma femme! mon aimée, Marguerite!

Mme BÉRIGNY, d'une voix faible. — Jean!

BÉRIGNY. — Tu m'entends? Tu me vois? Souffres-tu?

LE CAPITAINE TOSTAIN. — Monsieur Bérigny!

BÉRIGNY. — Ah! qu'on me fiche la paix!

LE CAPITAINE TOSTAIN. — Mais si nous ne par-

tons pas, nous allons être enfermés dans le palais, et sans espoir de voir le régiment venir nous délivrer. Dans dix minutes il faudra, pour sortir, livrer un premier combat. Et je n'ai pas d'hommes à sacrifier inutilement.

BÉRIGNY. — Qu'on me laisse tranquille...

RÉGIAL. — Au nom du ciel, Bérigny!

PIÉTREQUIN. — Il y va de notre salut à tous.

LEBRAY, montrant Mme Bérigny. — Du sien comme du nôtre.

RÉGIAL. — Je fais appel à votre cœur et à votre courage. Songez à tous les Français qui sont dans la ville, chaque minute de retard est marquée peut-être par un égorgement. Et songez à toutes les femmes, à toutes les jeunes filles que voilà et qui tomberaient aux mains de ces barbares!

Mmes RÉGIAL et LEBRAY. — Monsieur Bérigny!...

Mmes PIÉTREQUIN et LAMBOURDE. — Au nom du ciel!

DE DAMBRUN. — Bérigny, tant pis, nous partons sans vous. Il arrivera ce qui arrivera!

Mme BÉRIGNY. — Jean, va avec eux.

RÉGIAL. — Ah! c'est elle qui vous demande de partir!...

BÉRIGNY. — Non! Non!

Mme BÉRIGNY. — Si... il le faut, mon ami... Ne t'inquiète pas de moi... Va, va... Je le veux... c'est le devoir...

RÉGIAL. — Bérigny!

Mmes LEBRAY et LEFISCAL. — Sauvez-nous!

LE CAPITAINE TOSTAIN. — Je ne vous donne plus qu'une minute.

Ensemble { Mme LAMBOURDE. — Par pitié pour nous!
Mme LEBRAY. — Par pitié! }

Coups de feu.

RÉGIAL. — Ah! les brigands!

BÉRIGNY. — Partons!

TOUS, avec joie. — Merci! Merci! Il nous sauve!...

RÉGIAL. — Un vrai Français, celui-là!

BÉRIGNY, qui a embrassé sa femme. — Ils paieront cher cette blessure!... Vite! Vite!...

DE DAMBRUN, à des jeunes gens. — Vous êtes prêts?

LES JEUNES GENS. — Nous sommes prêts.

DE DAMBRUN, se mettant à leur tête. — Alors, messieurs, en avant pour cette vieille France.

LES JEUNES GENS. — En avant!

BÉRIGNY, aux soldats indigènes massés au fond. — *Man maulen! Man maulen! Man maulen!*

Et il s'élance avec eux au dehors, pendant que les fonctionnaires poussent les soldats.

RÉGIAL. — En avant! Vite! En avant!

LES FEMMES, crient. — Allez! Allez! Allez!...

RIDEAU

ACTE V

Même décor. C'est le jour levant. Tout est en désordre dans le hall.

Montés sur des chaises, TRON et VALAT regardent au dehors. Tron tient une jumelle à la main. Autour d'eux, REGIAL, LAMBOURDE, LEFISCAL, PIETREQUIN, BLANCHET et LEBRAY. Ils ont des fusils. Piétrequin a le bras en écharpe. Mme PIETREQUIN soigne un milicien blessé. Un long silence.

VALAT, se retournant. — Ah! ils étaient allés chercher des poutres.

PIÉTREQUIN. — Des poutres?

LAMBOURDE. — Pourquoi faire?

VALAT. — Je ne sais pas ce qu'ils manigancent...

LEBRAY. — Ils n'ont rien osé tenter cette nuit. Le jour levant leur donne du courage.

RÉGIAL, à Tron. — Et nos soldats? Qu'aviez-vous vu, tout à l'heure, au bout de l'avenue? Ce n'est donc pas eux?

TRON. — A cette distance, au milieu de ces tourbillons de poussière, on ne distingue rien nettement.

LAMBOURDE. — Ce sont nos soldats qui accourent. Il y a près de trois heures qu'ils sont partis.

TRON, regardant toujours au dehors. — Oui, j'en suis presque sûr. C'est le régiment. Mais, pour faire une trouée à travers l'armée des assaillants, il leur faudra bien dix minutes.

BLANCHET, assis sur une chaise, anéanti. — Ah! qu'ils se hâtent et qu'ils nous déliv'ent!

PIÉTREQUIN. — Croyez-vous donc qu'avec la rébellion nos épreuves prendront fin, monsieur Blanchet de Musignan? Elles commenceront.

BLANCHET. — Elles commence'ont?

PIÉTREQUIN. — Et Paris? Les interpellations au Parlement, les criailleries des socialistes! Ils nous accuseront d'avoir provoqué ces désordres par notre politique.

LEFISCAL. — On est capable de nous fendre l'oreille!

LAMBOURDE. — Ah! par exemple! Mais nous protesterons!

LEBRAY. — Soyez tranquille! J'ai déjà arrêté notre plan de défense.

Tous l'entourent.

PIÉTREQUIN. — Ah! quel est-il?

BLANCHET. — Expliquez-le?

Du bruit au dehors.

RÉGIAL. — Chut! Chut!... (A Valat.) Et les indigènes?

VALAT. — Ils ont soulevé un madrier.

RÉGIAL. — Mais, quelle est donc leur intention?

VALAT. — Attendez! (Pause.) Ah! mon Dieu!

RÉGIAL. — Quoi?

VALAT. — Les gueux! Ils vont s'en servir comme d'un bélier pour enfoncer la porte.

RÉGIAL. — Ils sont fous! la porte est solide!

LEFISCAL. — Elle ne résistera pas à des coups répétés.

VALAT. — Ils se mettent en marche. Ils n'ont pas plus de vingt mètres à parcourir.

TRON. — Battistini, vous ne les voyez donc pas? Feu!

BATTISTINI, en coulisse. — Je n'ai plus que quelques cartouches.

TRON. — Nous aussi, mais ça ne fait rien! Feu! Feu! Et vous, Florent, et vous?...

Au bruit des détonations, la porte du fond s'ouvre et tous les personnages enfermés dans la salle de billard apparaissent.

Mme RÉGIAL. — Qu'est-ce que c'est?

Mme LEBRAY. — Nos soldats?

LAMBOURDE. — Ils seront là dans un instant.

TRON. — Il en est tombé cinq, six... Ils ont lâché leur madrier. Il y en a deux qui gigotent dessous, à moitié écrasés.

BLANCHET. — Bon! Bon! Bon!

VALAT. — Ils s'apprêtent à renouveler la manœuvre.

LAMBOURDE. — Allons donc!

LEBRAY. — Ils ne savent donc pas qu'ils vont avoir nos troupes dans le dos?

LEFISCAL. — Peut-être... Mais, mourir pour mourir, s'ils se sentent perdus, ils vengeront par avance leur mort sur nous.

TRON. — Il y a un homme au milieu d'eux qui les encourage et les excite. C'est un Mandarin. Nam-Trieu!...

RÉGIAL. — Vous ne vous trompez pas?

TRON. — Non. C'est bien lui. Il gueule en nous montrant le poing... Il jette des commandements aux hommes... Ah! bon sang!... Il ne nous reste pas une cartouche!...

Mme LEBRAY. — Personne ne vient donc à notre secours?

TRON. — Tenez! Ils se remettent en marche.

VALAT. — Ils sont deux ou trois cents qui vont donner l'assaut.

TRON. — Rien ne les arrêtera.

Mme BLANCHET. — Seigneur!

Mme LEBRAY. — S'ils entrent, ils vont nous égorger!

Mme LAMBOURDE. — Nous sommes perdus!

LEFISCAL. — Allons-nous périr au moment d'être sauvés?

PIÉTREQUIN. — Et les femmes?

LAMBOURDE. — Il faut se cacher avec elles. Il ne s'agit que de gagner dix minutes.

TRON. — J'aime mieux mourir au grand jour en vendant cher ma peau.

LEBRAY. — Moi aussi!

Coup sourd d'une poutre heurtant la porte.

LEFISCAL. — Ça y est!

BATTISTINI, accourant. — Attention! Vous êtes tous là?... En dix coups de bélier la porte va s'ouvrir... Et je n'ai plus de munitions...

ENSEMBLE
Mme LEBRAY. — Ah!
Mme RÉGIAL. — Grand Dieu!
Mme LEFISCAL. — Seigneur!

BATTISTINI. — Pas un cri. Du sang-froid. Une panique vous livre à eux sans défense. et il vous reste une chance de salut. Monsieur Florent, emmenez tout ce monde et enfermez-vous dans les bâtiments des bureaux, au fond de la petite cour.

RÉGIAL. — Les femmes au milieu. Protégeons-les.

LEBRAY. — Ici, mesdames, derrière nous.

Mme RÉGIAL. — Et Mme Bérigny?

Mme LEBRAY. — La malheureuse, elle est évanouie.

TRON. — Je la porterai, moi, heureusement j'ai les doubles muscles.

Sur un nouveau coup de bélier, il y a un mouvement de sortie des personnages.

BATTISTINI. — Halte! Si vous sortez ainsi vous serez aperçus; on tirera sur vous. Attendez. Quand la grille cédera, ils se précipiteront tous de ce côté. Moi et les miliciens qui restent, avant d'être tués, nous les aurons retenus un instant. C'est le moment à saisir pour vous évader. Barricadez-vous là-bas. Nos soldats vont arriver. Ils vous délivreront...

TRON, traverse la scène, portant Mme Bérigny dans ses bras. — Laissez-vous faire, ma petite dame, on vous sauve...

BATTISTINI. — Monsieur Florent, à votre poste... Et partez sans un cri pour qu'ils ne sautent pas sur vous... Vous y êtes?... La porte s'entr'ouvre... Attention... Pas un cri...

A ce moment, retentit comme une furieuse sonnerie de clairon. C'est la charge.

LEBRAY et Mme RÉGIAL. — Les Français!

BATTISTINI. — Non. Impossible. Ne bougez pas. Ce n'est pas eux. Quelque ruse des indigènes...

LEBRAY. — Attendez. (Il grimpe sur un meuble et regarde au dehors.) Si... si... par la rue des Marchands de Thé, un bataillon!... Les voilà!

ENSEMBLE
RÉGIAL. — Les voilà?
Mme LEBRAY. — Ah! nos soldats!...
BLANCHET. — Enfin!
Mme LEFISCAL. — Nos soldats!

BATTISTINI. — Pour en avoir plus tôt fini, donnons-leur un coup de main.

RÉGIAL. — Allons-y!

Tous les hommes se précipitent au dehors. Les femmes restent seules en scène.

Mme LEBRAY. — Oui... oui... nos fantassins... Bérigny et Dambrun à leur tête.

Mme LAMBOURDE. — Les indigènes sont pris entre deux feux...

Mme LEFISCAL. — Nam-Trieu est blessé... Il s'enfuit dans les jardins... On se met à sa poursuite...

Mme PIÉTREQUIN. — Les autres jettent leurs armes!

Mme LAMBOURDE. — Sauvés!

Mme PIÉTREQUIN. — Nous sommes sauvés!

Mme BLANCHET, tombée à genoux. — Me'ci, mon Dieu!

Mme Bérigny, pâle, chancelante, s'appuyant au chambranle de la porte, apparait à gauche.

Mme RÉGIAL, allant à elle. — Chère!... Chère!... Votre mari arrive.

Mme PIÉTREQUIN. — Nous sommes sauvés, grâce à lui, grâce à vous...

Mme LEFISCAL. — Quelle reconnaissance éternelle!

Mme RÉGIAL. — Ah! que je vous aime!...

Tous les fonctionnaires rentrent. Au milieu d'eux, BERIGNY, DE DAMBRUN, couverts de sueur et de poussière.

BÉRIGNY. — Ma femme? Ma femme?

Mme RÉGIAL. — La voilà!

BÉRIGNY. — Marguerite! Ma chérie!

Il se précipite vers elle et l'étreint. Tous rentrent. On entoure de Dambrun.

TOUS. — Dambrun! Enfin!

RÉGIAL. — Il était temps que vous arriviez!

DE DAMBRUN. — Deux heures pour réparer le pont de la citadelle! Et, au retour, nous nous sommes heurtés à un parti de rebelles qui portaient au bout d'une lance la tête du petit empereur.

RÉGIAL. — Misérables!

LEBRAY. — Ils ont tué l'empereur?

DE DAMBRUN. — Oui.

LEBRAY. — Admirable!

LAMBOURDE. — Pourquoi?

LEBRAY. — Je vous le dirai.

TRON. — La rébellion est-elle domptée?

DE DAMBRUN. — Encore deux ou trois coups de torchon et l'ordre sera rétabli.

LEFISCAL. — Non, tant que nous ne tiendrons pas Nam-Trieu.

TRON. — Qu'est-il devenu?

LAMBOURDE. — Je l'ai vu qui tombait.

LEFISCAL. — Eh! il s'est relevé et s'est enfui.

RÉGIAL. — Peut-être l'a-t-on saisi! Voyons... (Il remonte et appelle.) Battistini! Battistini!...

A ce moment, des clameurs retentissent à droite, au fond du grand salon. Tous les personnages se retournent.

TOUS. — Ah! Lui!

TRON. — C'est lui!

Sanglant, défait, une épée à la main, poursuivi par le capitaine Tostain et ses miliciens, NAM-TRIEU se précipite en scène. Il essaie de se frayer un passage, par le fond, mais on lui barre le chemin. Dans la bagarre, l'épée de Nam-Trieu tombe. On se jette sur lui.

TOUS. — Nous le tenons! A mort! A mort!...

DE DAMBRUN. — Je ne permettrai pas qu'on touche à cet homme... Il est sans armes...

TRON. — Dambrun, laissez-moi faire... Ah! misérable, tu mourras!

NAM-TRIEU. — Oh! pas de votre main!... Nous sommes vaincus, mais cette révolte n'aura pas été stérile. Elle est un avertissement pour vous et un exemple pour nos fils. (A de Dambrun.) Hoa Sen est morte. Je savais tout.

Il s'enfonce son épingle à chignon dans le cœur.

TOUS. — Mort!

DE DAMBRUN. — Ah!

BÉRIGNY. — Vite, emportez le corps de ce malheureux et présentez-le aux rebelles... Nam-Trieu était le chef de la sédition. Lui mort, les autres se rendront.

LEFISCAL. — Nous sommes donc vainqueurs?

TOUS. — Oui, oui, oui...

RÉGIAL. — Alors, une dépêche à Paris. Maurin!

TRON. — Le sténographe!

LEBRAY. — Ah! cette dépêche, monsieur le gouverneur général, je méditais sur sa teneur. Avant tout, qu'elle réponde aux attaques dont nous serons les victimes à propos de cette mutinerie, qu'elle en donne une explication. Or, je vais vous dire pourquoi et contre qui les indigènes se sont révoltés...

LAMBOURDE. — Contre qui? Contre nous.

LEBRAY. — Non pas. Contre les grands mandarins et la cour! La preuve, c'est que Nam-Trieu s'est tué de désespoir et qu'on a assassiné l'empereur...

LAMBOURDE. — Et pourquoi cette révolte?

LEBRAY. — C'est qu'à l'exemple des Français les Tmères ont voulu être un peuple libre, s'administrant directement... par notre intermédiaire. Donc, plus de mandarins, plus d'empereur. Ainsi, ce pays cesse d'être un pays de protectorat. Et, par la force des choses, il devient... une colonie...

RÉGIAL. — J'y pensais.

BLANCHET. — Une colonie!

PIÉTREQUIN. — Rien de plus juste.

TRON. — Il a raison!... Je savais bien que cette révolte aurait pour nous d'heureuses conséquences...

LEFISCAL. — Cependant, prenons garde que les indigènes...

RÉGIAL. — Soyez paisible, monsieur Lefiscal... J'ai le moyen, je pense, d'obtenir ce que nous souhaitons, sans mécontenter les indigènes, car je leur ferai, en retour, un présent inestimable! (Dictant au sténographe.) Ecrivez... *Une révolte a éclaté, cette nuit, dirigée contre la cour, les mandarins et l'empereur qui a été assassiné. J'ai pu apaiser les mutins, tout est rentré dans l'ordre. Mais il convient de faire droit aux indigènes, qui réclament une plus grande liberté. Je vous propose donc, monsieur le ministre, d'annexer le pays en accordant aux Tmères une Chambre consultative indigène élue par eux au suffrage universel.*

PIÉTREQUIN. — Très bien!

LEFISCAL. — Admirable!

LAMBOURDE. — Parfait!

LEBRAY. — La France aura sa colonie et les Tmères seront électeurs. Si après ça les indigènes ne sont pas satisfaits!...

TRON. — Qu'est-ce qu'il leur faut!...

TOUS, entourant Régial. — Vive monsieur le gouverneur général!

RIDEAU



Régial : « *Ecrivez... Une révolte a éclaté cette nuit...* »